

By 49M

JEAN<sup>ES</sup> EBERSOLT

# Orient et Occident

RECHERCHES SUR LES INFLUENCES BYZANTINES  
ET ORIENTALES EN FRANCE PENDANT LES CROISADES

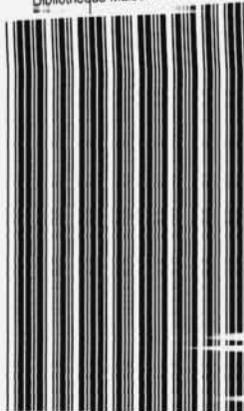
*Ouvrage illustré de neuf figures dans le texte  
et de seize planches hors-texte*



PARIS ET BRUXELLES  
LES ÉDITIONS G. VAN OEST

—  
1929

Bibliothèque Maison de l'Orient



## AVANT-PROPOS

*La question si complexe des emprunts faits par la civilisation française aux pays du Levant se pose non seulement pendant la période qui s'étend du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, mais aussi pendant les croisades dont l'ère se prolonge jusqu'à la fin du Moyen Age. Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle les relations de la France avec l'Orient ont été plus fréquentes. C'est la grande époque des croisades avec ses aventures lointaines, ses agitations, ses conquêtes au péril de la mer et des routes incertaines. Pèlerins en armes ou pèlerins pacifiques restent attachés à la beauté méditerranéenne. Plus que jamais la Méditerranée est la grande route qui fait communiquer la France avec les pays du Levant. Si le mouvement incessant d'échanges s'accroît grâce aux « pèlerinages à main armée », les voyageurs, les missionnaires, les pèlerins isolés et les commerçants contribuent, eux aussi, à maintenir un contact étroit avec l'Orient asiatique et méditerranéen.*

*L'Orient, devenu terre de conquête, reste le pays prestigieux où des centres d'art et de culture continuent à rayonner. Son action se fait toujours sentir en Occident dans les divers domaines de l'art et de la pensée.*

*Afin de préciser la nature et l'importance de ces emprunts, on a réuni des faits significatifs, des témoignages historiques, qui mettent en évidence les in-*

1. Cf. J. Ebersolt, *Orient et Occident. Recherches sur les influences byzantines et orientales en France avant les croisades*, Paris et Bruxelles, Éditions G. Van Oest, 1928.

*fluences et les échanges artistiques, toujours difficiles à saisir. Les textes, puisés aux sources narratives et descriptives, révèlent aussi l'existence de nombreuses œuvres d'art qui ont disparu. En Occident, comme en Orient, l'art du Moyen Age n'a laissé pour certaines périodes que des débris. L'étude des textes peut combler en partie ces lacunes. Elle permet de discerner parfois dans les œuvres d'art, qui ont échappé à la destruction, la part des emprunts et des adaptations originales.*

*Les monuments publiés ont été replacés dans le grand mouvement de l'histoire à laquelle ils appartiennent. Ils permettront de distinguer les diverses régions d'où proviennent les apports que la France a reçus pendant cette période de quatre siècles, et d'évoquer les œuvres d'un passé, qui s'enfoncent aux profondeurs éternelles de l'âme.*

*Paris, 1929.*

*J. E.*

## CHAPITRE PREMIER

### LE ROYAUME CHRÉTIEN DE JÉRUSALEM (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Si les rapports de la France avec les pays du Levant n'ont pas cessé pendant la période qui s'étend du iv<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle, les expéditions d'outre-mer, qui nous ont accoutumés aux grandes entreprises coloniales, ont établi des relations encore plus fréquentes avec ces pays lointains. Du xii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle on relève des traces nombreuses de l'attrait que la culture orientale a exercé sur notre pays. Au milieu des désastres amenés par la guerre de Cent ans, quand la France lutte pour son indépendance, on rencontre toujours des Français sur les routes qui conduisent en Orient. Jusqu'à la fin du Moyen Age l'idée de croisade n'a cessé de hanter les esprits.

La prise de la ville sainte par la première croisade, en 1099, la fondation du royaume chrétien de Jérusalem et des états latins de Syrie (comté d'Édesse, principauté d'Antioche) marquent pour la France le début d'une période de grande expansion. Notre langue, nos mœurs, nos arts sont portés au loin, sur les rivages les plus célèbres de l'histoire du monde. L'établissement des Latins en Orient ouvre des marchés nouveaux, où arrivent sans cesse des immigrants et des commerçants. La navigation devient plus active et plus sûre<sup>1</sup>. La Méditerranée, berceau millénaire de la civilisation, redevient un lac latin, où l'Italie prend la première place.

1. Cf. E.-G. Rey, *les Périples des côtes de Syrie et de la Petite Arménie* (Archives de l'Orient latin, t. II, 1884, p. 329 s.).

Les Vénitiens, après avoir fortifié leur domination sur l'Adriatique, pénétrèrent dans les pays du Levant, où un champ considérable s'ouvre à leurs entreprises commerciales<sup>1</sup>. Avec les Italiens, les Marseillais monopolisent le commerce de la Méditerranée. Des franchises et des privilèges leur sont concédés dans les ports du littoral syrien et dans les villes du royaume de Jérusalem<sup>2</sup>. Marseille, port d'embarquement pour la terre sainte, devient une grande place de commerce<sup>3</sup>. La grande secousse des croisades donne aussi une impulsion nouvelle aux entreprises maritimes de Narbonne et de Montpellier<sup>4</sup>.

Pendant les principautés franques, qui formaient en Orient l'avant-garde de la civilisation occidentale, avaient à lutter continuellement contre les ennemis qui les entouraient de tous côtés. En 1187, la ville de Jérusalem est prise par Saladin (Salah-ed-Din). Cet événement causa une émotion considérable en Occident. La troisième croisade, destinée à arrêter les progrès du conquérant musulman, réussit à faire rentrer, en 1191, l'armée chrétienne

1. Cf. C. Neumann, *Die byzantinische Marine* (Historische Zeitschrift, t. 81, 1898, p. 23) ; Ch. Diehl, *Une république patricienne. Venise*, Paris, 1915, p. 32 s.

2. Cf. Pouqueville, *Mémoire historique et diplomatique sur le commerce et les établissements français au Levant* (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. X, 1833, p. 537 s.) ; L. Méry et F. Guindon, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du corps et du conseil de la municipalité de Marseille*, t. I, Marseille, 1841, p. 182 s., 190 s., 194 s. ; E. Rey, *les Colonies franques de Syrie aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1883, p. 73 s., 162 s. ; W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant*, t. I, Leipzig, 1885, p. 146 s., 324 ; P. Masson, *De Massiliensium negotiationibus*, Paris, 1896, p. 136 s. ; A. Schaube, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge*, Munich, Berlin, 1906, p. 141 s., 201 s.

3. Cf. G.-B. Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe depuis les croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique*, t. II, Paris, 1830, p. 25 s. ; L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. II, Paris, 1862, p. 27 s. ; H. Pigeonnet, *Histoire du commerce de la France*, t. I, Paris, 1885, p. 138 s., 143 s. ; B. Haendcke, *Zur byzantinischen Frage* (Repertorium für Kunstwissenschaft, t. 34, 1911, p. 96).

4. Cf. C. Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, p. 28 s. ; H. Pigeonnet, *op. cit.*, t. I, p. 148 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 185, 187.

dans l'importante place d'Acre, qui devient le centre de la domination latine et assure les communications avec l'Occident. Mais Jérusalem restait aux Musulmans.

Au cours de la troisième croisade survint un incident imprévu, qui devait avoir un résultat durable. En 1191, l'île de Chypre est conquise par Richard Cœur-de-lion. Les princes de la maison de Lusignan en firent un royaume, qui devint le plus prospère des états de l'Orient latin<sup>1</sup>. Parmi les marchands occidentaux qui participent au commerce de la grande île, se trouvent des habitants du midi de la France, les Provençaux<sup>2</sup>.

\* \* \*

Plus que jamais l'Occident écoute les nouvelles qui parviennent de la terre sainte. Les événements ne sont plus rapportés, comme auparavant, par les pèlerins et les marchands. Les colons latins établis en Orient à la suite des croisades rédigent des *Chroniques d'outre-mer*, qui se répandent en Europe. Dans cette vaste littérature on relève, au XII<sup>e</sup> siècle, des descriptions nombreuses de Jérusalem et de la terre sainte<sup>3</sup>.

Les grandes expéditions auxquelles nous donnons le nom de croisades, donnèrent une impulsion nouvelle aux pèlerinages aux lieux saints. Géraud

1. Cf. L. de Mas Latrie, *op. cit.*, t. I, Paris, 1861, p. 1 s.

2. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 24 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 334, 364.

3. De terra ultra maria ; Descriptio terrae sanctae ; La citez de Iherusalem ; Si quis de Joppe ; Terra Ierosolimitana ; Patriarcats de Jérusalem et d'Antioche ; L'estat de la cité de Iherusalem ; cf. R. Röhrich, *Bibliotheca geographica Palaestinae*, Berlin, 1890, p. 33 s. ; A. Molinier, *les Sources de l'histoire de France*, t. II, Paris, 1902, p. 273 ; T. Tobler, *Descriptiones terrae sanctae*, Leipzig, 1874, p. 100 s., 193 s., 197 s. ; cf. p. 409, 449, 452 s. ; H. Michelant et G. Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la terre sainte rédigés en français aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1882, p. 9 s., 21 s. Un manuscrit, conservé au XII<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque de l'abbaye de Corbie, contenait un traité intitulé : De situ Hierusalem liber unus ; cf. L. Delisle, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. XXI, 1860, p. 513).

III, évêque de Cahors, fait un long séjour en Orient de 1109 à 1112<sup>1</sup>. Hugues, seigneur de Toucy, part pour Jérusalem avec son frère, mais ne peut atteindre le but de son voyage et revient dans son pays. Avant son départ il avait donné à l'église de Molesme (Côte-d'Or) des biens qu'il possédait à Crisenon (Yonne), pour y élever des édifices religieux. A son retour on construisit à Crisenon une église en pierre, qui remplaça une église en bois<sup>2</sup>. Un moine architecte, Jean, s'était rendu en Palestine au début du XII<sup>e</sup> siècle. A son retour il fut mis à la disposition de Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, pour l'aider à construire la cathédrale<sup>3</sup>. Bernard, chapelain de Morlaas (Basses-Pyrénées), construit à côté de l'église Saint-André un Saint-Sépulcre<sup>4</sup>. Le monument élevé sur le tombeau du Christ continuait à servir de modèle aux architectes occidentaux.

\* \* \*

Si Jérusalem est le but de la croisade et du pèlerinage, Constantinople reste la grande capitale de l'Orient chrétien, la ville qui regorge de richesses. Suger, qui prit soin de raconter l'histoire de l'église abbatiale de Saint-Denis et de décrire les œuvres d'art qui l'embellissaient, avait entendu parler des trésors de Constantinople (*Constantinopolitanae gazae*) et de la magnificence de Sainte-Sophie<sup>5</sup>.

Les différents corps d'armée de la première croisade se réunirent à Constantinople. Foucher de Chartres y admire les étoffes de soie ou tissées d'or (*sericae vel auro textae*)<sup>6</sup>. Robert, duc de Normandie, et Eustache, frère de

1. Cf. R. Rey, *la Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine*, Cahors, 1925, p. 9, 15 ; C. Enlart, *les Églises à coupoles d'Aquitaine et de Chypre* (Gazette des Beaux-Arts, mars, 1926, p. 136, 138).

2. Cf. *Gallia christiana*, t. XII, Instr. n° VII, col. 104.

3. Cf. Geoffroi, abbé de Vendôme, *Epist.*, lib. III, ep. XVI, XXIV (Migne, P. L., t. 157, p. 124, 127).

4. Cf. V. Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, Paris, 1911, p. 356.

5. Cf. Suger, *Liber de rebus in administratione sua gestis* (Migne, P. L., t. 186, p. 1228, 1234).

6. Cf. Foucher de Chartres, *Hist. Iherosol.*, IV (Recueil des historiens des croisades, t. III, p. 325).

Godefroy de Bouillon, sont reçus, en 1097, par Alexis I<sup>er</sup> Comnène, qui leur fait visiter les trésors (*aeraria*) du Grand Palais et leur donne des tissus de soie (*holoserica*) et des vases de prix<sup>1</sup>.

Au cours de la seconde croisade, Louis VII est reçu par Manuel I<sup>er</sup> Comnène au palais des Blachernes, où fut donné un festin somptueux. Le roi de France visite, sous la conduite de l'empereur byzantin, les sanctuaires de la capitale. Odon de Deuil, qui accompagnait Louis VII, remarqua au Grand Palais une chapelle pleine de reliques, dans la ville les nombreux restes de saints et toutes les richesses dont s'enorgueillissait Constantinople (*Constantinopolis superba divitiis*)<sup>2</sup>.

En 1171, le roi de Jérusalem, Amaury I<sup>er</sup>, vient visiter la capitale. Manuel I<sup>er</sup> Comnène lui montre les trésors où étaient conservés les biens de ses aïeux et les reliques conservées au Grand Palais. Les plus précieuses de toutes étaient celles du Christ : la croix, les clous, la lance, l'éponge, le roseau, la couronne d'épines, le linceul, les sandales<sup>3</sup>. Guillaume de Tyr, qui accompagnait le roi de Jérusalem, contemple aussi les richesses de la demeure impériale et admire la situation incomparable de la ville<sup>4</sup>.

La cour de Byzance continue les relations très anciennes qu'elle entretenait avec la cour de France. En 1178, Manuel I<sup>er</sup> Comnène envoie à Louis VII une ambassade chargée de lui demander la main de sa fille Agnès pour le prince impérial<sup>5</sup>. On connaît la destinée singulière de cette sœur de Philippe-Auguste. Veuve successivement de deux empereurs de Constantinople, Alexis

1. Cf. Guillaume de Tyr, *Hist.*, II, 22 (*Ibid.*, t. I, 1, p. 107).

2. Cf. F. Chiflet, *S. Bernardi Clarevallensis abbatibus Genus illustre assertum*, Dijon, 1660, p. 36-38, 47-48.

3. Cf. Guillaume de Tyr, *Hist.*, XX, 23 (*Ibid.*, t. I, 2, p. 985).

4. Cf. *Id.*, II, 7 ; XX, 23 (*Ibid.*, t. I, 1, p. 81-83 ; t. I, 2, p. 983-985).

5. Cf. F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, t. II, Munich, Berlin, 1925, p. 87.

II Comnène et Andronic I<sup>er</sup> Comnène, elle finit par épouser un seigneur byzantin, Théodore Branas<sup>1</sup>.

Les Occidentaux étaient fort bien renseignés sur les choses et les gens de Byzance, la capitale de l'hellénisme. On tenait à ne point paraître étranger à la connaissance de la langue grecque. Les moines ne méconnaissaient pas l'importance de l'étude du grec, mais leur bonne volonté était arrêtée par la rareté et l'imperfection des glossaires et des grammaires qu'ils avaient entre les mains<sup>2</sup>. Les bibliothèques des grands monastères possédaient cependant des manuscrits grecs. Les moines de l'abbaye de Saint-Denis en avaient acquis<sup>3</sup>. L'introduction de la langue grecque dans plusieurs parties de la messe de l'Octave de saint Denys remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. L'abbaye de Corbie possédait un exemplaire des Épîtres de saint Paul en grec et un Glossaire grec-latin. Parmi les ouvrages d'édification lus dans ce monastère on relève les Vies de plusieurs saints orientaux<sup>5</sup>, qui ont joui au Moyen Age d'une grande popularité<sup>6</sup>.

1. Cf. Ch. Diehl, *Figures byzantines*, 2<sup>e</sup> série, Paris, 1908, p. 191 s.

2. L'étude du grec et de l'hébreu était recommandée aux moines, mais on ne peut affirmer qu'ils fussent d'habiles interprètes. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, Étienne, abbé de Cîteaux, fait réviser le texte de la Bible latine. Il s'adresse à des Juifs pour corriger les livres de l'Ancien Testament ; cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 222 ; L. Maitre, *les Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste*, Paris, 1866, p. 243, 244. On a signalé cependant une souscription grecque dans un manuscrit latin de l'année 1114. L'abbaye de Saint-Amand possédait un psautier dont le texte grec avait été transcrit, au XII<sup>e</sup> siècle, en caractères latins ; cf. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, Paris, 1868, p. 317 ; t. III, 1881, p. 285.

3. Cf. L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 204.

4. Cf. H. Omont, *la Messe grecque de saint Denys au Moyen Age* (Extr. des Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod, Paris, 1896, p. 179-181).

5. Ce sont les saints Éphrem, Georges, Mamas (Mammès), Cosme et Damien, Christophore (Christophe), Pantéléimon (Pantaléon), Alexis, Blaise ; les saintes Théodosie, Thècle, Pélagie, Marie l'Égyptienne ; cf. L. Delisle, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. XXI, 1860, p. 507-509).

6. Cf. G. Paris, *la Littérature française au Moyen Age*, Paris, 1890, p. 81 s.

Dans notre vie littéraire se sont implantés aussi des germes étrangers. Parmi les exemples de cette littérature indivise, qui se répandit en France et dans l'Europe entière, on citera la fameuse lettre adressée à l'empereur de Constantinople, Manuel I<sup>er</sup> Comnène, par « Prêtre Jean ». Ce souverain asiatique, qui se disait le plus opulent prince du monde et habitait un palais « construit par l'apôtre Thomas », résumait en sa personne énigmatique les idées que l'on se faisait en Occident des choses du lointain Orient. En terminant sa lettre au « Sire empereur », « Prêtre Jean » ajoutait qu'une année serait nécessaire pour raconter toutes les merveilles de son royaume<sup>1</sup>.

Avec ces récits merveilleux pénètrent en France des objets d'art constantinopolitain. Les étoffes, désignées sous le nom de « paile de Constantinoble », étaient très appréciées dans notre pays<sup>2</sup>. L'ancienne abbaye de Grandmont (Haute-Vienne) a possédé jusqu'à la Révolution un reliquaire byzantin qui fut entouré de soins émus. Il était en argent doré et contenait des parcelles de la vraie Croix, disposées en forme de croix à double traverse. Une inscription grecque attestait que l'objet avait appartenu à Alexis Ducas, descendant de l'impératrice Irène, femme d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène. Il fut légué à l'abbaye de Grandmont par le roi de Jérusalem, Amaury I<sup>er</sup>, qui dut le recevoir en présent de l'empereur Manuel I<sup>er</sup> Comnène<sup>3</sup>.

\* \* \*

Beaucoup d'objets originaires d'Orient furent importés en France à la

1. Cf. Ch.-V. Langlois, *la Vie en France au Moyen Age du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. La connaissance de la nature et du monde d'après des écrits français à l'usage des laïcs*, Paris, 1927, p. 44 s.

2. Cf. V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, Paris, 1887, p. 580.

3. Cf. Du Cange, *Dissertations sur l'histoire de saint Louis* (Gloss. med. et inf. lat., t. X, Niort, 1887, p. 91 s.) ; Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie*, Paris, 1857, p. 834-836 ; du même, *Essai historique et descriptif sur les argentiers et les émailleurs de Limoges* (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. IX, 1842, p. 105, 147 s.) ; Rohault de Fleury, *Mémoire sur les instruments de la Passion*, Paris, 1870, p. 131.

suite d'une des expéditions d'outre-mer. Les croisés, animés d'une foi ardente, recherchèrent les reliques avec avidité. Au cours de la première croisade, en 1098, un prêtre de Provence, Pierre Barthélemy, invoque à Antioche des visions qui lui font trouver le fer de la sainte Lance. Cette découverte ranime aussitôt le courage des croisés; la sainte Lance leur sert d'étendard. Arrachés au désespoir, ils s'élancent à l'attaque décisive<sup>1</sup>.

Vers 1108, Anseau, chantre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, envoie au Chapitre de Notre-Dame de Paris un fragment de la vraie Croix<sup>2</sup>. Cette relique fut enfermée dans une grande croix dorée, ornée de pierres précieuses, qui est figurée dans un bréviaire du xv<sup>e</sup> siècle. Devant le grand portail de Notre-Dame passent deux évêques portant sur une civière la grande croix-reliquaire<sup>3</sup>.

Un des héros de la première croisade, Robert II le Hiérosolymitain, comte de Flandre, envoie à Toulouse le bras droit de saint Georges, avec d'autres précieuses dépouilles<sup>4</sup>. Bohémond, prince d'Antioche, rapporte à Rouen des reliques parmi lesquelles se trouvaient, disait-on, des cheveux de la Vierge, qui lui avaient été donnés par le patriarche d'Antioche<sup>5</sup>. Alexandre, chapelain d'Étienne III, comte de Blois, revint à Sens avec quatre reliquaires (*phylacteria*) en argent doré, dont l'un contenait des restes de saint Georges, le

1. Cf. F. de Mély, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, t. III, Paris, 1904, p. 46 s., 113 s.

2. Cf. Guérard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. II, Paris, 1850, p. 408; t. IV, p. 126; G. Fagniez, *Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris de 1343 et de 1416* (Revue archéologique, t. XXVII, 1874, p. 252, 399); Riant, *Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIII<sup>e</sup> siècle* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XXXVI, 1875, p. 83); du même, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, t. I, Genève, 1877, p. CXC.

3. Cf. J. Hubert, *Quelques vues de la Cité au XV<sup>e</sup> siècle dans un bréviaire parisien conservé à la bibliothèque municipale de Châteauroux* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. 77, 1928, p. 32-35).

4. Cf. *Acta Sanctorum*, 23 April., t. III, p. 117.

5. Cf. *Ibid.*, 21 April., t. II, p. 939-940.

« grand martyr »<sup>1</sup>. Des reliques de l'apôtre Thaddée furent envoyées de Jérusalem à saint Bernard<sup>2</sup>.

La Palestine, devenue terre latine, fut explorée méthodiquement par les croisés au XII<sup>e</sup> siècle. De Jérusalem arrivent à Paris et à Jouarre (Seine-et-Marne) des reliques de sainte Pélagie, la pécheresse d'Antioche, dont on montrait la cellule au mont des Oliviers et dont on prétendait posséder le corps<sup>3</sup>. De Jérusalem provenaient aussi les restes des saints Serge et Bacchus, conservés à Saint-Serge d'Angers<sup>4</sup>. Luzarches (Seine-et-Oise) reçut à cette époque des reliques des saints Cosme et Damien<sup>5</sup>. Avec ces reliques sont parvenues des œuvres d'art. L'abbaye de Saint-Amand s'enrichit d'une croix à double traverse (*crux gemina*), rapportée de Jérusalem<sup>6</sup>.

Le mouvement intense des croisades et des pèlerinages ne pouvait manquer d'importer des dévotions étrangères. De Byzance vinrent aussi des reliques, comme l'atteste l'inventaire de Saint-Trophime d'Arles du 12 septembre 1152<sup>7</sup>. L'ancienne Rome a apporté aussi son tribut à la France. Le chef de saint Théodore, rapporté de Rome, fut donné, en 1120, à la cathédrale de Chartres<sup>8</sup>.

\* \* \*

Si les marchands français entretenaient un commerce actif avec les

1. Cf. *Ibid.*, 23 April., t. III, p. 116; Ch. Kohler, *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades*, t. I, Paris, 1900, p. 199.

2. Cf. *Acta Sanct.*, 28 Oct., t. XII, p. 445.

3. Cf. *Ibid.*, 8 Oct., t. IV, p. 258; 11 Mai., t. II, p. 612; H. Delehaye, *les Origines du culte des martyrs*, Bruxelles, 1912, p. 216, 231.

4. Cf. *Acta Sanct.*, 7 Oct., t. III, p. 860; Ch. Kohler, *op. cit.*, p. 200.

5. Cf. *Acta Sanct.*, 27 Sept., t. VII, p. 446-447.

6. Cf. *Annales Elnonenses majores*, an. 1179 (*Mon. Germ. Hist., Script.*, t. IV, p. 15); *Acta Sanct.*, 15 April., t. II, p. 370.

7. Cf. F. de Mély, *Origine de quelques reliques de Saint-Sernin de Toulouse* (*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1902, p. 128 s.).

8. Cf. F. de Mély, *le Trésor de Chartres*, Paris, 1886, p. 73 s.

Échelles du Levant, les Orientaux venaient exercer leur trafic dans notre pays. Le Juif espagnol, Benjamin de Tudèle, qui visite la France dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, se rend à Montpellier, lieu, dit-il, fort commode pour le trafic, où l'on vient de tous côtés, même de la terre d'Égypte, et où affluent les marchands des pays musulmans et des pays chrétiens<sup>1</sup>.

Les faits d'armes des croisés sont racontés par les chroniqueurs; mais les voyageurs, qui les colportent, les font entrer dans la légende. On prétendait que Saladin, le plus terrible adversaire des chrétiens, le destructeur du royaume de Jérusalem, avait voyagé en Occident. Ces voyages fabuleux ont été l'objet de divers récits, qui circulèrent en France. Dans beaucoup de salles de château les peintres représentèrent douze, quelquefois treize chevaliers gardant un défilé que s'efforçait de passer une armée sarrasine, commandée par Saladin. Cette scène passa même à l'état de véritable spectacle exécuté par des personnages vivants<sup>2</sup>.

Parmi les choses variées que nous avons prises aux Sarrasins se trouvent les étoffes. S'il est arrivé que les objets importés ont gardé le nom de la ville d'Orient d'où ils avaient été importés, le nom étranger de plusieurs autres a été plus ou moins défiguré. Au XII<sup>e</sup> siècle on importait en France les étoffes syriennes, tissus de soie de Damas, draps d'Antioche, cendal de Tyr, camelots<sup>3</sup>.

1. Cf. Benjamin de Tudèle, *Voyage*, éd. P. Bergeron, La Haye, 1735, p. 2, 66-67. La France a été visitée aussi à cette époque par le géographe arabe Édrisi, né à Ceuta; cf. *Géographie d'Édrisi*, trad. P.-A. Jaubert, t. II, Paris, 1840, p. 357 s.

2. Cf. G. Paris, *la Légende de Saladin* (Journal des savants, 1893, p. 284 s., 354 s., 428 s., 486 s.); A. Thomas, *la Légende de Saladin en Poitou* (*Ibid.*, 1908, p. 467 s.).

3. Cf. V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, Paris, 1887, p. 580; E. Rey, *les Colonies franques de Syrie aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1883, p. 214 s., 219; Fr. Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident principalement en France pendant le Moyen Age*, t. I, Paris, 1852, p. 32 n. 3, 163, 198 s., 236 s., 299 s., 310; t. II, p. 11, 40 s.; W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant*, t. I, Leipzig, 1885, p. 19; t. II, p. 698, 701.

Ces tissus arrivaient en France par les voies commerciales et par l'intermédiaire des croisés qui firent main-basse sur ces précieux objets. Ils se partagèrent les dépouilles conquises en Palestine et en Syrie. Parmi ces dépouilles se trouve une étoffe musulmane, conservée au trésor de l'église d'Apt (Vaucluse) sous le nom de voile de sainte Anne<sup>1</sup>. Ce tissu très fin de coton blanc a ses extrémités ornées de deux bandes parallèles, décorées de cercles, d'entrelacs et de motifs ornementaux, empruntés au règne végétal et animal. Le milieu de l'étoffe est partagé verticalement par une bande plus étroite, coupée par trois cartouches contenant des sphinx couronnés et adossés. Les ornements sont traités en or et en couleurs vives. On y a déchiffré le nom d'Aboul-Kassem-Mostali, calife fatimite d'Égypte (1094-1101). Cette mousseline arabe, contemporaine de la prise de Jérusalem par les Latins (1099), est sans doute un trophée de la première croisade (Pl. I).

Le Musée du Louvre conserve une splendide aiguère en cristal, provenant du trésor de Saint-Denis. Ce vase célèbre fut donné à l'abbaye à l'époque de Suger, qui enrichit le trésor de son église de nouveaux objets. Il est muni d'une anse en cristal et d'un couvercle en métal, retenu par une chaînette. Sur la panse sont taillés des rinceaux et deux perroquets affrontés; le col est orné d'une inscription circulaire en coufique, qui ne donne pas le nom du premier possesseur de ce vase élégant<sup>2</sup>.

1. Cf. A. d'Agnel, *le Trésor de l'église d'Apt* (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1904, p. 333 s., pl. XXVIII); E. Mâle, *l'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1922, p. 343 s.

2. Cf. Germain Millet, *le Trésor sacré de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1638, p. 128; Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1706, p. 175, 542, pl. IV; A. Jacquemart (Gazette des Beaux-Arts, 1869, t. II, p. 347); H. Lavoix (*Ibid.*, 1875, t. II, p. 112 s.); Ch. de Linas, *les Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, Arras, Paris, 1877, p. 257; A. de Longpérier, *Œuvres*, t. I, Paris, 1883, p. 453 s.; Barbet de Jouy, *les Gemmes et Joyaux de la couronne au Musée du Louvre*, Paris, 1886, pl. IX; J.-J. Marquet de Vasselot, *les Influences orientales* (A. Michel, Histoire de l'art, t. I, 2, p. 884, pl.); G. Migeon, *les Arts musulmans*, Paris, Bruxelles,

Ainsi, les objets d'art de Constantinople, de l'Orient chrétien et de l'Orient musulman étaient toujours appréciés en France. La recherche de ces curiosités, de ces raretés exotiques fut facilitée par les événements extraordinaires, qui se déroulèrent, au XII<sup>e</sup> siècle, dans les pays du Levant.

1926, pl. LII ; du même, *Manuel d'art musulman*, t. II, Paris, 1927, p. 108, fig. 274 ; du même, *Musée du Louvre. L'Orient musulman. Cristaux de roche. Verres émaillés. Céramique*, Paris, s. d. p. 7 s., pl. I.

## CHAPITRE II

### L'EMPIRE LATIN DE CONSTANTINOPLE (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

La politique orientale des Occidentaux fut aussi active au XIII<sup>e</sup> siècle qu'au XII<sup>e</sup>. La première croisade avait installé une domination franque en Palestine; la quatrième croisade fit monter un empereur latin sur le trône de Byzance. L'empire latin de Constantinople devait durer plus d'un demi-siècle, jusqu'au moment où, en 1261, les Grecs rentrèrent dans leur capitale avec Michel VIII Paléologue. La quatrième croisade couvrit aussi de principautés féodales la Grèce et les îles de l'Archipel. L'établissement de ces colonies franques rendit encore plus fréquents les rapports de l'Occident avec les pays du Levant.

Constantinople fut prise, après deux sièges, en avril 1204. La ville, « qui entre toutes les autres était souveraine » et dont Geoffroi de Villehardouin a vanté, dans un passage célèbre, la beauté et la richesse, fut livrée à l'incendie et au pillage<sup>1</sup>. Les croisés mirent la main sur des richesses incalculables, qui furent partagées aussitôt entre les vainqueurs.

Les restes des saints furent la partie du butin la plus recherchée. On composa, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, des récits où les reliques trouvées à Constantinople, en 1204, et leur transport en Occident occupent dans la narration une place considérable. Tel est celui de Günther, moine de l'abbaye de Pairis

1. Cf. *La Conquête de Constantinople par Geoffroi de Ville-Hardouin avec la continuation de Henri de Valenciennes*, éd. Natalis de Wailly, Paris, 1872, p. 73 s.

au val d'Orbey, en Alsace<sup>1</sup>. Dans sa description attentive de la capitale, un chevalier de la croisade, Robert de Clari, signale, comme Geoffroi de Villehardouin, la richesse du « moult grand trésor » du palais du Boucoléon et du palais des Blachernes, mais il s'intéresse surtout aux reliques et aux tombeaux des saints<sup>2</sup>. Beaucoup de ces reliques furent dispersées en France, où elles devaient exercer une influence profonde sur la piété et sur le culte. Avec elles parvinrent dans notre pays des dépouilles non moins précieuses, des objets d'art qui vinrent enrichir le trésor de nos églises et de nos monastères. Toutes les régions de la France figurent sur le tableau de ce riche butin.

\* \* \*

Dans les provinces du Nord on relève l'arrivée de nombreuses reliques constantinopolitaines à Lille, à Valenciennes, à la collégiale de Longpré (diocèse d'Amiens), à l'église de Picquigny (Somme), à l'abbaye de Saint-Pierrelles-Selincourt (Somme), à Beauvais, au monastère de Longpont (Aisne), à l'abbaye de Saint-Remi de Reims<sup>3</sup>.

Les reliques arrivent parfois enfermées dans leur reliquaire byzantin. Parmi celles qui furent envoyées à l'abbaye de Liessies (Nord) se trouvait un reliquaire (*phylacterium*) portant une inscription grecque<sup>4</sup>. L'abbaye de Maresmoutier (Somme) reçoit de Constantinople, en 1206, la tête de saint Geor-

1. Cf. Guntheri Parisiensis *De expugnatione urbis constantinopolitanae seu Historia constantinopolitana*, éd. Riant, Genève, 1875; Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, t. I, Genève, 1877, p. LXXV s., 57 s.; du même, *Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIII<sup>e</sup> siècle* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. 36, 1875, p. 118 s.).

2. Cf. Robert de Clari, *la Conquête de Constantinople*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1924, p. 81-90.

3. V. l'index à la fin de l'ouvrage du comte Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, t. II, Genève, 1878, p. 309 s.

4. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXIII s.; t. II, p. 82 s., 177, 259; Brasseur, *Sancta Laetiensis ecclesiae tetrarchia*, Mons, 1638, p. 76-77.

ges, sur laquelle était gravée l'inscription *Agios Georgios*<sup>1</sup>. En 1206 arrive à Amiens la face antérieure de la tête de saint Jean-Baptiste. La partie supérieure du chef était recouverte d'une calotte en argent doré et émaillé. Sur le front un cercle d'or était orné de pierreries et de perles. Au-dessus de ce diadème le Précurseur était figuré en buste tenant dans la main gauche une croix et levant la main droite vers une petite figure du Christ. Leur nom était gravé en grec<sup>2</sup>. Dans le lot de reliques, qui arrivèrent de Byzance, en 1213, à l'abbaye de Corbie, se trouvaient des vases, des objets en cristal et un jaspe marqué de lettres grecques (*lapis jaspis litteris grecis notatus*)<sup>3</sup>.

Le monastère du Mont-Saint-Quentin en Picardie possédait un reliquaire de la vraie Croix provenant du pillage de Constantinople. De chaque côté de la croix à double traverse, des petites cavités contenaient des reliques du Christ, désignées par des inscriptions grecques. De nombreux saints orientaux y étaient figurés ainsi que les archanges et les scènes de la Passion : Crucifiement, Descente de Croix, Mise au tombeau, Descente aux limbes. Sur cet objet remarquable, qui brillait de l'éclat d'émaux sur argent doré, on lisait aussi le nom du moine grec Timothée, invoquant le secours des prières de ceux qui viendraient adorer « le bois divin »<sup>4</sup>.

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. LXVI, 43 ; t. II, p. 28 s.

2. Cf. Du Cange, *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, Paris, 1665, p. 116, 132 s. ; du même, *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, lib. IV, p. 101 ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. LXIII s., 35 s. ; t. II, p. 26 s., 301 ; du même, *Dépouilles religieuses* (loc. cit., p. 106 s.) ; G. Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. II, Paris, 1900, p. 613 ; J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 136, fig. 20.

3. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CXCv s. ; t. II, p. 175 s., 197 s., 239 s., 295 ; du même, *Dépouilles religieuses* (loc. cit., p. 168) ; F. de Mély, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, t. III, Paris, 1904, p. 257 s. Parmi les reliques on relève les noms de plusieurs saints orientaux, Georges, Christophore, Blaise, Nicolas, et ceux des saintes Hélène et Catherine.

4. Cf. *C. I. G.*, t. IV, p. 370, n° 8809 ; Du Cange, *Dissertations sur l'histoire de saint Louis* (Gloss. med. et inf. lat., t. X, Niort, 1887, p. 92 s.) ; Rohault de Fleury, *Mémoire sur les instruments de la Passion*, Paris, 1870, p. 137 ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CXI, 192-196 ; t. II, p. 177 ; du même, *Dépouilles religieuses* (loc. cit., p. 131) ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 241-243.

Le pillage de 1204 enrichit également les sanctuaires de Soissons. Parmi les reliques se trouvaient deux vases en argent contenant l'un de l'huile provenant du tombeau de saint Démétrius, l'autre des os du même saint; un troisième vase en or renfermait des parcelles du sang du Christ<sup>1</sup>. Un reliquaire disparu a été signalé à Notre-Dame de Soissons. « C'était un tableau en argent doré, en forme de double croix avec des figures à la grecque, et enrichi de plusieurs pierres précieuses »<sup>2</sup>.

\* \* \*

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Paris reçut de Byzance un véritable trésor de reliques et d'objets d'art. Le lot le plus considérable fut acquis par Louis IX, qui résolut d'élever dans l'enceinte de son palais la Sainte-Chapelle, où les reliques furent exposées à la vénération des fidèles. On y venait adorer des souvenirs de Palestine, des restes de saints orientaux, la partie supérieure du chef de saint Jean-Baptiste, le chef de saint Blaise, et surtout les instruments de la Passion : la Lance, l'Éponge, la Couronne, le bois de la Croix<sup>3</sup>. Parmi ces reliques se trouvaient des parcelles du sang du Christ, sang qui, par miracle ex-

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. XLII, LV, 7 s. ; t. II, p. 33, 35, 43 s., 60 s., 67 s., 190 s., 236 s. A côté des reliques des grands saints on relève celles de plusieurs saints d'Orient : Blaise, Pantaléon, Basile, Georges, Denys l'Aréopagite.

2. Cf. Poquet, *Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1855, p. 82 ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 241.

3. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1848, p. 10 ; Riant, *Exuviae*, t. II, p. 133-135, 241-258 ; du même, *Dépouilles religieuses* (loc. cit., p. 50, 75, 89, 180-185) ; A. Longnon, *Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis d'après un manuscrit de Peiresc conservé à la bibliothèque de Carpentras*, Paris, 1882, p. 7, 9 s., 34 s., fig. X, XI ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 102 s., 167 s., 269 s. ; du même, *la sainte Couronne d'épines à Notre-Dame de Paris*, Paris, 1927, p. 1 s. ; A. Vidier, *le Trésor de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1911, p. 2, 43, 92, 283, 286, 288, 291 ; H. Stein, *le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1912, p. 145 s. ; J. Hubert, *Quelques vues de la Cité au XV<sup>e</sup> siècle d'après un bréviaire parisien conservé à la bibliothèque municipale de Châteauroux* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. 77, 1928, p. 36 s.).

traordinaire, serait tombé goutte à goutte d'une image du Seigneur, lorsqu'elle fut frappée par un infidèle<sup>1</sup>. On montrait à Constantinople deux icônes sanglantes, représentant le Christ. L'une avait été transpercée à Sainte-Sophie par le poignard d'un Israélite. L'autre, acquise à Béryte (Beyrouth), avait été frappée par la lance d'un autre Juif<sup>2</sup>. La relique de la Sainte-Chapelle provenait du sang qu'auraient jeté ces images miraculeuses.

Plusieurs de ces reliques arrivèrent à Paris avec leur reliquaire byzantin. Un morceau de la vraie Croix, cédé à Louis IX par Baudouin II, empereur latin de Constantinople, était contenu dans un reliquaire qui fut heureusement dessiné à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant sa disparition. C'était un tableau avec trois cavités en forme de croix à double traverse. Il était décoré de figures désignées par des inscriptions grecques : quatre archanges volant, figurés à mi-corps, Constantin le Grand et sainte Hélène, debout, en costume d'apparat (Pl. II)<sup>3</sup>. Une autre parcelle de la vraie Croix était renfermée dans un grand reliquaire ayant la forme d'une croix à double traverse. Il fut aussi dessiné à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>; son image est reproduite dans plusieurs manuscrits où les miniaturistes ont représenté l'adoration et l'ostension des reliques de la Sainte-Chapelle (Pl. III, 2)<sup>5</sup>. Les autres reliquaires, qui contenaient la Couronne d'épines et la sainte Lance, ne peuvent être reconnus comme des œuvres byzantines, les reproductions anciennes manquant de caractère et de précision.

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. II, p. 48, 134 ; Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, t. VII, Paris, 1893, p. 534.

2. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 6 s., 10, 20 s., 142.

3. Cf. J. Morand, *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, Paris, 1790, p. 44 ; Didron, *Annales archéologiques*, t. V, 1846, p. 326 s. ; Rohault de Fleury, *op. cit.*, p. 110 s., pl. XI ; G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au X<sup>e</sup> siècle. Nicéphore Phocas*, Paris, 1890, p. 171 ; J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 119, fig. 15.

4. Cf. J. Morand, *op. cit.*, p. 40.

5. Cf. F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 276, fig. 19 ; A. Longnon, *op. cit.*, p. 7, 10, 37 s., fig. XI ; J. Hubert, *loc. cit.*, t. 77, 1928, p. 35-38.

Du trésor de la Sainte-Chapelle il reste deux œuvres de haute valeur, conservées au Cabinet des médailles de Paris : le grand camée, chef-d'œuvre



FIG. 1. — Le bâton cantoral de la Sainte-Chapelle à la fin XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après J. Morand).

de la glyptique romaine et le bâton de chantre. Le grand camée a fait probablement partie du trésor des Césars romains, puis de celui des Césars byzantins, avant d'être transporté en France à l'époque des croisades<sup>1</sup>.

Le sceptre, qui sert d'insigne officiel au chantre de la Sainte-Chapelle, est une œuvre composite qui mesure 31 centimètres de hauteur (Pl. IV). Le buste en sardonix représente un empereur dont la tête était ceinte d'un diadème, qui a disparu. Sur la cuirasse est gravée une croix entourée d'un cercle. Au buste sont adaptées une draperie en

vermeil et des mains en argent. La main droite tient une couronne formée

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXXI, CLXXXIV ; t. II, p. 161-162 ; H. Stein, *op. cit.*, p. 233 s. ; E. Babelon, *Catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1897, p.

d'une double torsade. Le buste repose sur un chapiteau en vermeil dont le tailloir est orné d'arceaux gothiques et d'alvéoles circulaires, qui contenaient autrefois des fleurs de lis. Le chapiteau-corbeille est décoré de feuilles d'acanthé. Le pommeau en vermeil est orné d'arceaux décoratifs et de fleurs de lis, en partie effacées<sup>1</sup>.

En 1790, J. Morand a publié un dessin, qui permet de constater les mutilations subies par le monument. La main gauche tient une grande croix à double traverse. La couronne dans la main droite était hérissée de pointes, qui ont été arrachées, mais dont les traces sont encore visibles (Fig. 1). A Constantinople, sur l'emplacement de l'ancien forum de Constantin, se dresse une haute colonne de porphyre, érigée par le fondateur de la cité. Cette colonne servait de piédestal à une statue, qui a disparu. Elle représentait Constantin le Grand. Sa tête était entourée de rayons, qui, d'après la tradition, étaient les clous de la croix du Calvaire. Ces clous avaient été envoyés à l'empereur, après la découverte à Jérusalem de la croix du Christ, par sa mère Héléne, qui lui avait aussi envoyé une parcelle de la vraie Croix. Constantin fit déposer ces reliques dans sa propre statue<sup>2</sup>.

Le sceptre cantoral de la Sainte-Chapelle est sans doute une réplique réduite de cette statue-reliquaire. La couronne, qui entourait la tête de l'empereur a disparu; mais un sillon creusé dans la sardonix en marque la place. La croix orientale que l'empereur tenait dans la main gauche, rappelait la découverte de la croix du Christ par sainte Héléne. La couronne que l'empereur tient dans la main droite, était hérissée d'épines dont les traces sont encore visibles. Cette statue de Constantin le Grand, qui ornait une des plus belles places de Constantinople, était le palladium de la cité. Elle contenait des frag-

120 s., pl. 28 ; du même, *Guide illustré au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1900, p. 170 s.

1. Cf. E. Babelon, *Catalogue*, p. 161 s., pl. 36 ; du même, *Guide illustré*, p. 186 s.

2. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 7, 71-73.

ments des reliques les plus précieuses de la chrétienté. L'image réduite de la statue-reliquaire devint l'emblème distinctif d'une haute dignité byzantine. Elle ornait un de ces sceptres romains (*sceptrum romanum*, ῥωμαῖον σκῆπτρον), qui apparaissent souvent sur les diptyques consulaires et qui sont signalés à plusieurs reprises dans les trésors du Grand Palais de Constantinople<sup>1</sup>. Un des bijoux de la cour byzantine a servi pendant de longs siècles au chantre de la Sainte-Chapelle, qui le portait, muni d'une hampe, comme insigne officiel. Ce précieux monument a subi des restaurations, comme l'indiquent les arceaux gothiques et les fleurs de lis. Mais dans son ensemble l'œuvre primitive a été respectée jusqu'à la Révolution.

Les reliques de la Sainte-Chapelle ont attiré à elles un monde de fidèles et d'adorateurs. Elles étaient si réputées que Louis IX fit de nombreux dons tirés de ce trésor. Plusieurs fragments de reliques provenant de Constantinople se répandirent ainsi à Paris et dans diverses régions<sup>2</sup>.

D'autres sanctuaires de Paris et des environs s'enrichissent aussi des dépouilles de Constantinople. Parmi les reliques de Notre-Dame se trouvait le bras d'un martyr oriental, saint Blaise, et des restes (λείψανον) de saint Jean-Baptiste, contenus dans un reliquaire à inscription grecque<sup>3</sup>. En 1242 fut acquis un fragment du chef de saint Philippe l'apôtre, qui parvint à Saint-Maur des Fossés. Il était entouré d'un bandeau d'or sur lequel était gravée une ins-

1. Trois sceptres étaient conservés à l'église Saint-Étienne de Daphné; douze autres à l'église du Seigneur; cf. *De cerimoniis aulae byzantinae*, II, 41, éd. Bonn, p. 640, 641. Ces sceptres romains étaient portés en grande pompe aux cérémonies et aux réceptions palatines; cf. *Ibid.*, II, 15, p. 591, 593.

2. Au couvent des Mathurins de Paris, au Puy, à Valence, à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, à l'abbaye de Vézelay, à Blois, à Rouen, à Clermont en Auvergne; cf. A. Vidier, *op. cit.*, p. 295-297, 298 s., 300 s.; Riant, *Exuviae*, t. II, p. 125, 139, 143 s., 154 s., 158 s.; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 299 s., 301 s., 311 s., 313-315.

3. Cf. Riant, *Exuviae*, t. II, p. 188, 189; G. Fagniez, *Inventaire du trésor de Notre-Dame de Paris* (Revue archéologique, t. XXVII, 1874, p. 252, 253).

dont les noms étaient écrits en grec. De travail grec étaient trois autres petits tableaux (*tabule opere greco composite*). Les plus belles pièces étaient les suivantes. Un grand reliquaire (*tabula*) à inscriptions grecques était orné du Crucifiement, de la Descente de croix et des figures de Constantin et de sainte Hélène. On attribuait à la même sainte un ouvrage grec, enrichi d'émaux sur or, de pierres précieuses et d'une croix en or contenant un fragment de la vraie Croix. Sur cette œuvre somptueuse, tirée du trésor impérial de Constantinople, apparaissaient les figures de Constantin, de la Vierge, de Jean-Baptiste et plusieurs scènes religieuses<sup>1</sup>. Autre fait à noter. Ce reliquaire de la vraie Croix que les Byzantins désignaient généralement sous le nom de staurothèque (*σταυροθήκη*), n'était pas une boîte rectangulaire, fermée par un couvercle à coulisse, comme le reliquaire de Jaucourt, ni un simple tableau, entouré d'un cadre, comme le reliquaire de la collection Martin Le Roy, mais un triptyque. La cathédrale d'Amiens possédait un triptyque analogue, en argent, dont le morceau de la vraie Croix était façonné en croix à double traverse. Les volets et le panneau central étaient décorés d'émaux et de figures de saints avec leurs noms en caractères grecs<sup>2</sup>.

Les sources littéraires donnent d'autres renseignements précieux sur les reliquaires byzantins des régions voisines. Langres, qui possédait déjà plusieurs reliques de saint Mamas (Mammès)<sup>3</sup>, en reçoit d'autres en 1209, notamment la tête du saint, avec l'inscription *Agios Mamas*<sup>4</sup>. En 1220 parvient

1. Annonciation, Nativité, Baptême, Présentation du Christ au Temple, Transfiguration, Crucifiement, Descente de croix, Incrédulité de Thomas, Descente aux limbes, Dormition de la Vierge. Les reliques de saints orientaux, apportées à Clairvaux, étaient nombreuses : Georges, Ménas, Blaise, Théodore, Nicolas, Jean Chrysostome.

2. Cf. R. Mowat, *le Reliquaire de la vraie Croix à Amiens d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal* (Bulletin monumental, 1896, p. 230 s.).

3. Cf. J. Ebersolt, *Orient et Occident*, Paris, 1928, p. 94.

4. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. 28 s. ; t. II, p. 36 s. ; du même, *Dépouilles religieuses* (*loc. cit.*, p. 67, 102 s.).

dans une œuvre française, d'époque postérieure. Il a été sans doute importé en Champagne, au XIII<sup>e</sup> siècle, après la prise de Constantinople par les Latins<sup>1</sup>.

Cette mode d'encastrier un reliquaire byzantin dans une monture de travail occidental apparaît sur le reliquaire de la collection Martin Le Roy, qui contient des parcelles de la vraie Croix, placées dans une cavité en forme de croix à double traverse. La planchette en bois est recouverte d'argent doré, repoussé et gravé. L'orfèvre byzantin, qui a dû exécuter cette œuvre au XI<sup>e</sup> siècle, a représenté, comme sur le reliquaire de Jaucourt, deux anges à mi-corps, la Vierge et saint Jean debout de chaque côté de la croix. Trois inscriptions grecques sont gravées sur le fond : « la Crucifixion » et les paroles du Christ : « Voilà ton fils — Voilà ta mère »<sup>2</sup>.

L'abbaye de Clairvaux (Aube) reçut des souverains latins de Constantinople plusieurs reliquaires byzantins, qui ont disparu, mais dont on retrouve la trace dans les inventaires du célèbre monastère<sup>3</sup>. Une grande croix en or provenait du « trésor de sainte Hélène » ; un phylactère contenait des reliques de vingt-quatre saints, placées dans des cavités ; un petit tableau-reliquaire (*tabula*) renfermait des fragments de bois de la vraie Croix et des os de saints

1. Cf. A. Gaussen, *Portefeuille archéologique de Champagne*, Bar-sur-Aube, 1861, p. 15, pl. 3 ; Rohault de Fleury, *op. cit.*, p. 131 ; J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, Paris, 1872, p. 331 s. ; G. Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. I, Paris, 1896, p. 501 ; O. M. Dalton, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 558 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *l'Orfèvrerie et l'émaillerie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles* (A. Michel, *Histoire de l'art*, t. II, 2, p. 958) ; du même, *Bibliographie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie françaises*, Paris, 1925, p. 228 ; *le Musée du Louvre depuis 1914*, Paris, 1920, t. II, pl. 93 ; V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. II, Paris, 1928, p. 294

2. Cf. G. Schlumberger, *l'Épopée byzantine*, t. III, Paris, 1905, p. 237 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *Catalogue raisonné de la collection Martin Le Roy*, t. I, Paris, 1906, p. 19 s., pl. IX, X ; O.-M. Dalton, *op. cit.*, p. 561.

3. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Trésor de Clairvaux* (Revue des sociétés savantes des départements, 5<sup>e</sup> série, t. V, 1873, p. 492 s.) ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CXLIV s. ; t. II, p. 193 s. ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 259 s. ; J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 122 s.

rée de scènes religieuses (Transfiguration, Crucifiement, Descente de Croix, Ensevelissement) et d'une image de la Vierge tenant l'Enfant sur son bras gauche. Des inscriptions grecques désignaient les personnages et les sujets représentés<sup>1</sup>.

Un reliquaire de la vraie Croix, conservé au Musée du Louvre, provient de l'église de Jaucourt (Aube). Il a la forme d'une petite boîte plate, rectangulaire, recouverte sur toutes ses faces de lames de métal doré (Pl. V). Les figures, accompagnées d'inscriptions grecques, et les ornements sont exécutés au repoussé, en léger relief. Le couvercle à coulisse est orné d'une croix, de figures (la Vierge, saint Jean, les archanges Michel et Gabriel) et de pierres, montées en cabochons, qui ont disparu. Ces dernières sont conservées, en partie, sur les côtés de la boîte, où apparaissent des feuilles et des fleurs stylisées. La partie postérieure du reliquaire est décorée d'une croix gemmée, ayant à ses extrémités un médaillon contenant un fleuron. En bas, de chaque côté, se dressent des branchages. En haut, les deux sigles accoutumés, désignant Jésus-Christ, sont enfermés dans des cercles. Tous ces ornements s'enlèvent sur un fond orné d'imbrications. Le couvercle, qui se tire, laisse à découvert l'intérieur du reliquaire. Deux cavités rectangulaires sont vides actuellement. Celle du milieu, la plus grande, a la forme d'une croix à double traverse et contient des fragments de la vraie Croix. De chaque côté sont figurés Constantin et sainte Hélène; en haut les archanges Michel et Gabriel. Ce petit reliquaire est soutenu par deux anges agenouillés sur une plate-forme portant le nom de la donatrice, qui vivait au XIV<sup>e</sup> siècle. Le reliquaire byzantin, qui ne doit pas être antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, a été en quelque sorte enchâssé

en 1200, le corps de la vierge Hélène au-delà de la Porte Dorée; cf. *Itinéraires russes en Orient*, trad. par Mme B. de Khitrowo, Genève, 1889, p. 110. La ville d'Athyras (Ἀθύρας), aujourd'hui Buyuk Tchekmedjé, était située non loin de Constantinople, sur la route de Silivri; cf. A. van Millingen, *Byzantine Constantinople*, Londres, 1899, p. 45, 77.

1. Cf. Lapaume, *loc. cit.*, t. XV, 1849-1850, p. 72 s.

cription grecque<sup>1</sup>. L'abbaye de Saint-Denis reçut aussi, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, des reliques constantinopolitaines<sup>2</sup>.

\* \* \*

Les régions de l'Est furent aussi favorisées que celles du Nord. A Châlons-sur-Marne arrivent, en 1205, un coude de saint Étienne et un vase de cristal<sup>3</sup>. L'église de Troyes s'enrichit de reliques et d'objets d'art provenant du pillage de 1204. Dans ce lot important on relève un vase en porphyre, orné d'une croix d'or et d'une bordure en argent, avec inscription grecque<sup>4</sup>, une croix en argent doré, à double traverse, marquée de lettres grecques<sup>5</sup>, un fragment du chef de l'apôtre Philippe, entouré d'un bandeau en vermeil<sup>6</sup>, un reliquaire d'une sainte obscure, Hélène d'Athyras; cette châsse était ornée de la parabole des cinq vierges sages et des cinq vierges folles et d'inscriptions grecques<sup>7</sup>. Avec ces pièces d'orfèvrerie arrive une étoffe de soie rouge, déco-

1. Cf. Du Cange, *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, lib. IV, p. 93 s.; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXIX s.; t. II, p. 131 s.

2. Cf. M. Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1706, p. 215 s., Pièces justificatives, p. CXV; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLVIII; t. II, p. 64 s., 102 s., 189, 235 s., 238, 265, 293; du même, *Dépouilles religieuses* (*loc. cit.*, p. 65, 167); F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 240.

3. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLVIII s.; t. II, p. 65 s.

4. Cf. Lapaume, *Diverses inscriptions grecques trouvées à Troyes* (Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XV, 1849-1850, p. 71).

5. Cf. Coffinet, *Recherches historiques sur l'origine des parcelles de la vraie Croix conservées dans le trésor de la cathédrale de Troyes* (*Ibid.*, t. XIX, 1855, p. 190 s., 195 s., 201); Le Brun-Dalbanne, *le Trésor de la cathédrale de Troyes* (*Ibid.*, t. XXVIII, 1864, p. 36); Rohault de Fleury, *Mémoire sur les instruments de la Passion*, Paris, 1870, p. 138.

6. Cf. Coffinet, *loc. cit.*, t. XIX, 1855, p. 189; Riant, *Exuviae*, t. II, p. 178, 237.

7. Cf. Coffinet, *loc. cit.*, t. XIX, 1855, p. 188, 213; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CXIX s., CXXI s., CLXXI n. 1-3, CLXXIII, CCVIII; t. II, p. 50, 105 s., 114, 141, 294. Il ne s'agit pas d'Hélène, mère de Constantin, mais d'une des nombreuses saintes du même nom dont les Grecs célébraient la mémoire; cf. *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae* (Propylaeum ad Acta Sanct. Nov.), éd. H. Delehaye, Bruxelles, 1902, p. 393, 408, 697, 712. Le pèlerin russe, Antoine de Novgorod, a signalé,

à Auxerre un vase en argent magnifiquement décoré<sup>1</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle l'abbaye de Cîteaux (Côte-d'Or) entre en possession de la main de saint Jean-Baptiste, enfermée dans un reliquaire en forme de bras. Comme beaucoup d'objets d'art du Moyen Age, cette relique avait accompli un long voyage avant de trouver asile dans la grande abbaye cistercienne. Elle était arrivée d'Antioche à Constantinople, en 956. L'empereur Constantin VII Porphyrogénète avait fait confectionner pour elle un reliquaire en vermeil, sur lequel était gravée une inscription grecque<sup>2</sup>.

Un chevalier de la quatrième croisade rapporta un reliquaire de saint Akindynos à l'abbaye de Rosières dans le canton d'Arbois (Jura). C'est une plaque en argent de forme circulaire portant l'effigie du saint avec son nom écrit en caractères grecs<sup>3</sup>. L'abbaye cistercienne de Pairis au val d'Orbey, en Alsace, reçut, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un lot considérable de reliques constantinopolitaines et une œuvre d'art de premier ordre<sup>4</sup>. C'était un petit tableau (*tabula*) en or, contenant des reliques. Parmi les pierres précieuses qui l'enrichissaient, se trouvaient un grand jaspe, sur lequel était figuré le Crucifiement avec la Vierge et saint Jean, et un grand saphir, orné de la Majesté divine (*divina majestas*). L'empereur de Constantinople portait, aux fêtes solennelles, ce reliquaire suspendu au cou par une chaînette d'or.

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. II, p. 239.

2. Cf. Du Cange, *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, Paris, 1665, p. 183 ; Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1717, p. 243 ; *C. I. G.*, t. IV, p. 362, n<sup>o</sup> 8786 ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXXII s. ; t. II, p. 144 s., 149 ; du même, *Dépouilles religieuses* (*loc. cit.*, p. 51).

3. Cf. G. Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, Paris, 1895, p. 147 s.

4. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. 121 s., 125 ; t. II, p. 166, 279 s. Parmi ces reliques on remarque celles de plusieurs saints orientaux : Christophore, Georges, Théodore, Cosme, Pantaléon, Démétrius, Serge et Bacchus, Nicolas, Jean Chrysostome, Jean l'Aumônier, sainte Euphémie.

\* \* \*

Les chasseurs de reliques enrichirent de leur butin d'autres provinces de notre pays. Lyon reçut, au XIII<sup>e</sup> siècle, des reliques de Constantinople<sup>1</sup>. Un reliquaire en or, conservé dans la chapelle de Saint-Chaumont en Lyonnais, contenait, d'après l'inscription grecque, une molaire de saint Jean-Baptiste<sup>2</sup>. A Châteaudun (Eure-et-Loir), le monastère Sainte-Madeleine possédait un reliquaire provenant du pillage de 1204. Il avait la forme d'une main et contenait un os du poignet de Jean-Baptiste. L'inscription grecque avait été composée par une princesse byzantine, Anne Comnène<sup>3</sup>. Un autre reliquaire parvint à l'abbaye de Saint-Vincent dans le diocèse de Chartres. En cuivre doré, de forme sphérique, il contenait le chef de saint Christophore. Le saint, figuré en costume militaire, était désigné par une inscription grecque. Une autre mentionnait un empereur byzantin du nom de Michel, qui avait fait confectonner cet objet d'art<sup>4</sup>. L'église de Chartres reçut aussi sa part de butin : le chef de sainte Anne, un *pallium pretiosum* et un « tableau d'or » dans lequel était enchâssée une croix à double traverse, faite du bois de la vraie Croix ; des inscriptions grecques énuméraient les nombreuses reliques du Christ et de la Vierge<sup>5</sup>.

En 1244, les religieux de l'abbaye de La Boissière (Maine-et-Loire) acquièrent un morceau de la vraie Croix, qui passait pour avoir appartenu à

1. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXII s. ; t. II, p. 81.

2. Cf. Du Cange, *op. cit.*, p. 151.

3. Cf. Du Cange, *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, lib. IV, p. 104 ; *C. I. G.*, t. IV, p. 333 s., n<sup>o</sup> 8719.

4. Cf. Du Cange, *op. cit.*, lib. IV, p. 112 ; Didron, *Annales archéologiques*, t. XXI, 1861, p. 121 s. ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXXIX ; t. II, p. 181.

5. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXXIX, n. 4 ; t. II, p. 73, 184 s. ; F. de Mély, *le Trésor de Chartres*, Paris, 1886, p. 51 s., 68 s., 71 s. ; du même, *Exuviae*, t. III, p. 265 s.

l'empereur Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Cette croix à double traverse, conservée à l'hospice de Baugé, a ses extrémités couvertes d'or et garnies de perles et de pierreries<sup>1</sup>. A Charroux (Vienne) le grand reliquaire dit du Saint-Sauveur contient un *encolpion* byzantin, enchâssé dans une monture de travail occidental. Ce petit médaillon, que l'on portait suspendu au cou, a gardé les effigies de trois saints debout, nimbés et émaillés, et ses inscriptions grecques<sup>2</sup>. La ville de Bort (Corrèze) prétendait posséder le corps d'un patriarche de Constantinople, Germain I<sup>er</sup> (715-730)<sup>3</sup>. Ce farouche adversaire des iconoclastes, déposé par l'empereur Léon III l'Isaurien, avait été mis par les Byzantins au nombre des saints<sup>4</sup>.

Le grand courant, qui reflua vers la France après l'installation des Latins à Constantinople, amena aussi des épaves dans les régions du Midi. A Perpignan l'église des dominicains conservait un bras de saint Jean-Baptiste dans un coffret en bois « curieusement travaillé », dont le couvercle portait l'image du Précurseur et des inscriptions grecques<sup>5</sup>. Du midi de la France venait un *encolpion*, qui fut possédé par l'évêque de Nevers. C'était un petit triptyque que l'on portait sur la poitrine. Il contenait des fragments du bois de la vraie Croix et était orné de filigranes d'argent doré et de pierreries. Sur le revers étaient gravés le trône de l'Hétimasie et une inscription grecque<sup>6</sup>.

Si les églises et les monastères s'enrichissent considérablement, les col-

1. Cf. Rohault de Fleury, *op. cit.*, p. 123 s., 302 s., pl. X ; Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXXVIII s. ; t. II, p. 127 s., 162 s., 167, 169 s. ; du même, *Dépouilles religieuses* (*loc. cit.*, p. 89).

2. Cf. A. Brouillet, *Description des reliquaires trouvés dans l'ancienne abbaye de Charroux*, Poitiers, 1856, p. 12 s. ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 189, fig. 7 ; J. Ebersolt (Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1925, p. 143).

3. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CXXIII ; t. II, p. 6 s., 291 ; du même, *Dépouilles religieuses* (*loc. cit.*, p. 145).

4. Cf. *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae* (Propylaeum ad Acta Sanct., Nov.), éd. H. Delehaye, Bruxelles, 1902, p. 677 s.

5. Cf. Du Cange, *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, Paris, 1665, p. 183, 186s.

6. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. II, 1858, p. 282 s.

lections particulières s'accroissent, elles aussi. Un fragment du chef de sainte Hélène, provenant de Constantinople, où il avait été acquis en 1245, se trouvait dans la collection de la marquise de Créquy. Il était entouré d'une bande d'or sur laquelle était écrit en grec le nom de la mère de Constantin le Grand<sup>1</sup>.

\* \* \*

Lorsque les Grecs furent rentrés dans leur capitale, en 1261, les relations de la cour de Byzance avec la royauté française reprirent bientôt. Michel VIII Paléologue envoie à Louis IX un Nouveau Testament enluminé, qui contient le nom en grec de l'empereur byzantin avec l'énumération du titre impérial. Des notes manuscrites en latin mentionnent deux ambassades envoyées à saint Louis « en vue de la réunion des églises grecque et romaine »<sup>2</sup>, en 1269 et en 1270. Michel Paléologue proposait au roi de France de régler comme arbitre les conditions de l'union des deux églises, en l'assurant par avance de son entière adhésion. Au concile de Lyon (1274), le schisme d'Orient fut abjuré par les envoyés grecs. L'union spirituelle de la chrétienté semblait accomplie, mais elle fut bientôt dénoncée.

Cet essai d'union avait montré aux Occidentaux l'utilité que présentait la connaissance des idiomes de l'Orient. Cette utilité fut vivement ressentie, au XIII<sup>e</sup> siècle, par les dominicains dont l'activité missionnaire s'étendait jusqu'en Orient<sup>3</sup>. Guillaume Bernardi de Gaillac, qui était allé prêcher à Constantinople, où son ordre avait un établissement, apprit le grec. Le général des dominicains, Humbert de Romans, recommande d'apprendre le grec, l'arabe

1. Cf. *Souvenirs de la marquise de Créquy de 1710 à 1803*, t. IV, éd. Garnier, p. 107-110.

2. Bibl. nat. Coislin 200 ; cf. Berger de Xivrey (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXIV, 1863, p. 97 s.) ; J. Ebersolt, *la Miniature byzantine*, Paris, 1926, p. 54 s., 61, pl., LXXII, 1.

3. Cf. F. Balme, *la Province dominicaine en terre sainte de janvier 1277 à octobre 1280* (*Revue de l'Orient latin*, t. I, 1893, p. 526 s.).

et l'hébreu. L'étude de ces trois langues est encouragée dans la maison des dominicains à Paris<sup>1</sup>.

Les colons français, installés à Constantinople, favorisaient aussi le mouvement des échanges<sup>2</sup>. A l'époque de l'empire latin, Provençaux et Languedociens entretiennent les relations de la capitale avec les villes commerçantes de la France méridionale<sup>3</sup>. La conquête de Constantinople et de la Morée avait attiré l'attention publique sur Byzance et l'Orient qui prennent place dans nos romans de chevalerie<sup>4</sup>.

Ainsi la France reçut à cette époque de nombreux apports byzantins. L'art impérial de Constantinople était représenté dans notre pays par des objets importés directement de la ville, qui fut tour à tour, au XIII<sup>e</sup> siècle, la capitale de l'empire latin et de l'empire grec. Jamais, peut-être, l'art byzantin n'avait eu, par suite des événements politiques, une telle expansion en Occident.

1. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 342 ; t. XXI, p. 144 s., 216 ; V. Le Clerc et E. Renan, *Histoire littéraire de la France au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, 1865, p. 101 s., 423, 426 ; Ch. Gidel, *Nouvelles études sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1878, p. 260 s.

2. Des Français étaient installés à Constantinople au XII<sup>e</sup> siècle ; v. le diplôme de juin 1189 dans F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, t. II, Munich, Berlin, 1925, p. 5. Parmi les victimes de la prise de Constantinople par les Latins, en 1204, se trouvaient des *Franci*, qui habitaient la ville ; cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. 102.

3. Cf. W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 263, 295 ; A. Schaube, *op. cit.*, p. 273 s. ; B. Haendcke, *loc. cit.*, p. 96.

4. Cf. Petit de Julleville, *Histoire de la littérature française*, t. I, Paris, 1896, p. 256.

## CHAPITRE III

### LA PERTE DE LA TERRE SAINTE. L'INVASION MONGOLE (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

Le XIII<sup>e</sup> siècle vit la chute de deux positions, qui formaient le glacis de la chrétienté latine en Orient, Constantinople, en 1261, Saint-Jean-d'Acre, en 1291. Autour de la ville syrienne, centre de la puissance des chrétiens d'Orient, s'élevait sans cesse la marée montante de l'invasion musulmane. Après une résistance glorieuse Acre tombe aux mains du sultan mamelouk d'Égypte. Ce coup frappait au cœur la chrétienté d'outre-mer ; il sonna le glas de l'occupation franque. Cependant les chrétiens restent les maîtres des transports dans la Méditerranée. Ils se maintiennent en Chypre et dans certaines provinces de l'ancien empire latin de Constantinople.

L'île de Chypre était merveilleusement située à l'extrémité orientale du bassin de la Méditerranée pour recevoir les produits des pays du Levant. Elle offrait, de plus, aux marines européennes la sécurité et la commodité d'un pays chrétien. On y rencontre des Marseillais. Ils avaient obtenu des privilèges des souverains de l'île, les Lusignan, et faisaient un commerce actif avec les Échelles du Levant<sup>1</sup>. Les bourgeois de Montpellier jouissaient en Chypre de

1. Cf. G.-B. Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe depuis les croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique*, t. I, Paris, 1830, p. 282 s., 295 ; Pouqueville (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X, 1833, p. 540) ; L. Méry et F. Guindon, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du corps et du conseil de la municipalité de Mar-*

faveurs analogues. Le commerce de cette ville avec l'Orient atteint, au XIII<sup>e</sup> siècle, son plus grand développement<sup>1</sup>. La fondation du port d'Aigues-Mortes est due à Louis IX, qui le met au service du commerce et de la croisade. C'est là qu'il met à la voile pour sa croisade d'Égypte, en 1248, puis en 1270, pour sa croisade de Tunisie, qui lui coûta la vie<sup>2</sup>. Narbonne était aussi un des entrepôts du commerce du Levant<sup>3</sup>.

L'expansion des Vénitiens et des Génois à la suite des croisades fut pour les villes italiennes une source presque intarissable de richesses. Les marchands italiens, les « Lombards », envoient des produits orientaux sur les comptoirs de nos villes du midi, à Paris et aux foires de Champagne<sup>4</sup>. Ils sont installés à Montpellier, à Nîmes, et viennent trafiquer aux grands marchés périodiques de Troyes, de Provins, de Bar-sur-Aube et de Lagny, où affluent les marchandises venues des autres provinces françaises, des pays étrangers et des régions du Levant<sup>5</sup>. Par l'Italie, la France importe des objets orientaux et

*seille*, t. I, Marseille, 1841, p. 226 s. ; L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, t. II, Paris, 1862, p. 27, 29 ; du même, *l'île de Chypre*, Paris, 1879, p. 213 ; W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant*, t. I, Leipzig, 1885, p. 186, 303, 319, 327 s. ; G. Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. I, Paris, 1898, p. 176 s.

1. Cf. G.-B. Depping, *op. cit.*, t. I, p. 302 s. ; A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. I, Montpellier, 1851, p. 287 s. ; t. II, p. 506 s., 513 s. ; du même, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. II, Montpellier, 1861, p. 1 s. ; L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, t. I, p. 315 ; du même, *l'île de Chypre*, p. 213 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 189, 303, 319, 327 s.

2. Cf. G.-B. Depping, *op. cit.*, t. I, p. 297 s. ; A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. I, p. 43 s. ; H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I, Paris, 1885, p. 150 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 328 ; A. Schaubé, *op. cit.*, p. 209 s.

3. Cf. C. Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, p. 69 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 328.

4. Cf. C. Piton, *les Lombards en France et à Paris*, Paris, 1892, p. 14 ; F. Bourquelot, *Renier Accorre financier et grand propriétaire au XIII<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. 28, 1867, p. 64 s.).

5. Cf. F. Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. V, 1<sup>re</sup> partie, 1865, p. 139 s., 164 ; 2<sup>e</sup> partie, p. 137, 139) ; G. Fagniez, *op. cit.*, t. I, p. 307 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 713 s.

même slaves. La sainte Face de Laon est une image du Christ portant une inscription slavonne. Elle fut donnée, au XIII<sup>e</sup> siècle, au couvent de Montreuilles-Dames par le pape Urbain IV<sup>1</sup>. A l'époque des croisades d'autres étrangers, des Arméniens, viennent s'installer en France<sup>2</sup>. Les Juifs qui y résident se rendent en Palestine pour y accomplir leurs dévotions<sup>3</sup>.

Malgré l'époque troublée que traverse au cours du XIII<sup>e</sup> siècle la chrétienté de Palestine, les pèlerinages en terre sainte ne furent jamais complètement interrompus<sup>4</sup>. Les pèlerins qui s'y rendent, vont s'embarquer généralement à Marseille ou à Venise<sup>5</sup>. Nombreux sont alors les itinéraires de Jérusalem et les récits descriptifs de la Palestine<sup>6</sup>. Parmi ces écrits l'un avait un but nettement militaire. Le mémoire, intitulé *la Devise des chemins de Babiloine*, fut rédigé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour servir de plan à une expédition en Égypte. L'objectif était la citadelle du Caire, que les Latins désignaient alors sous le nom de Babylone et où l'armée des sultans mamelouks avait son quartier général<sup>7</sup>.

Les pèlerins se rendent, non seulement en Palestine, mais à Constantino-

1. Cf. Cahier, *Nouveaux mélanges d'archéologie*, Paris, 1874, p. 203 s.

2. Cf. J. Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne, 1918, t. II, p. 742.

3. Cf. E. Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, Paris, 1847, p. 118 s., 171 s.

4. Cf. H. Vincent et F. M. Abel, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1914, p. 291.

5. Cf. G.-M. Thomas, *De passagiis in terram sanctam*, Venise, 1879, sans pagination ; W. Götz, *Die Verkehrswege im Dienste des Welthandels*, Stuttgart, 1888, p. 620 s., 623 s.

6. État de la cité de Jérusalem ; Pèlerinages pour aller à Jérusalem ; La sainte cité de Jérusalem, les saints lieux et le pèlerinage de la terre ; Les chemins et les pèlerinages de la terre sainte ; Pèlerinages et pardons d'Acce ; cf. H. Michelant et G. Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la terre sainte, rédigés en français aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1882, p. 29 s., 53 s., 87 s., 105 s., 123 s., 141 s., 177 s., 227 s.

7. Cf. H. Michelant et G. Raynaud, *op. cit.*, p. 237 s. ; Ch. Schefer, *Étude sur la Devise des chemins de Babiloine* (Archives de l'Orient latin, t. II, 1884, p. 89 s.) ; E. Rey, *les Colonies franques de Syrie aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1883, p. 139, 141 s. ; A. Molinier, *les Sources de l'histoire de France*, t. III, Paris, 1903, p. 237 s.

ple, en Égypte et au mont Sinaï<sup>1</sup>. Ils y étaient attirés par les restes de sainte Catherine, qui fut très vénérée en Occident et dont Rouen possédait des reliques dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux pèlerins se rendent au couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï. Là ils pouvaient admirer des mosaïques byzantines, la scène de la Transfiguration, qui s'enlevait dans l'abside sur un fond bleu. Là ils vénéraient surtout la châsse en marbre blanc contenant les restes de la sainte d'Alexandrie<sup>3</sup>.

\* \* \*

Au cours de leur voyage en Orient les croisés et les pèlerins récoltent une moisson de reliques et d'objets d'art. L'abbaye de Saint-Remi de Reims possédait un bras de l'apôtre Philippe, qui avait été acquis à Rhodes et fut donné, en 1270, à cette abbaye<sup>4</sup>. Au cours de sa première croisade, Louis IX fit un séjour prolongé en Syrie. A Antioche il découvre un vase sacré (*sanc-tum vas*), qui avait été ouvré, disait-on, par Pantaléon (Pantéléimon), fameux parmi les saints guérisseurs. On conservait avec respect cet objet qui avait le pouvoir de chasser les maladies. Saint Louis réussit à l'obtenir et le rapporta en France<sup>5</sup>. Reims reçut un fragment de la croix de saint André provenant de Patras<sup>6</sup>. Antelme, archevêque de cette ville, s'engage en 1210 à faire envoyer

1. Voyage de saint Antoine en la terre d'outre-mer, dans T. Tobler et A. Molinier, *Itinera Hierosolymitana et descriptiones terrae sanctae*, t. I, Genève, 1879, p. 383 s.

2. Cf. J. Ebersolt, *Orient et Occident*, Paris, 1928, p. 82.

3. Cf. E. Rey, *op. cit.*, p. 287 s. ; Couret, *Notice historique sur l'ordre du Saint-Sépulcre depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1905, p. 268 s.

4. Cf. L. Demaison, *Documents relatifs à une relique de saint Philippe rapportée de terre sainte à Saint-Remi de Reims* (Archives de l'Orient latin, t. II, 1884, p. 177 s.).

5. Cf. *Acta Sanct.*, 27 Jul., t. VI, p. 408. Sur saint Pantéléimon v. H. Delchaye, *les Origines du culte des martyrs*, Bruxelles, 1912, p. 181.

6. Cf. Riant, *Exuviae*, t. I, p. CLXVII s. ; t. II, p. 98.

chaque année à l'abbaye de Cluny un beau samit (*exsamitum optimum*)<sup>1</sup>. C'était une étoffe de soie, qui s'exportait autrefois en grande quantité des pays d'Orient<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on vendait à Paris de « l'or de Chippe »<sup>3</sup>. La prise de Saint-Jean d'Acre (1291) donna un grand essor à la prospérité de l'île. Les fabriques se multiplient, où l'on confectionne de précieuses étoffes qui se répandent en Occident<sup>4</sup>. Elles étaient tissées de fils d'or ou brodées en fils de soie, recouverts de fils d'or<sup>5</sup>. On connaissait en France d'autres tissus orientaux, le « drap de Turquie » et le « drap de Tarse »<sup>6</sup>.

Parmi les étoffes musulmanes on signalera un tissu, orné de médaillons octogonaux, de fleurons, de lièvres et de canards. Sur la bordure, des inscriptions coufiques donnent le nom et les titres d'Al-Hakim, le terrible calife fatimite d'Égypte (996-1021), qui avait donné l'ordre, en 1009, de démolir le Saint-Sépulcre de Jérusalem. Ce tissu, jadis conservé au trésor de Saint-Denis, passait pour avoir été rapporté de Palestine par saint Louis<sup>7</sup>.

Une autre étoffe, provenant de l'ancienne collection Compagnon à Clermont-Ferrand et conservée au Musée de la Chambre de commerce de Lyon, a pour origine le royaume seldjoukide d'Asie-Mineure. Ce tissu rouge (soie et or) est orné de médaillons circulaires, disposés symétriquement et séparés par des fleurs à six lobes. Dans chaque médaillon deux lions-léopards adossés re-

1. Cf. L. de Mas Latrie, *Donation à l'abbaye de Cluny du monastère de Hierokomio, près de Patras, en 1210* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. V, 1848-1849, p. 308 s.) ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 186 s.

2. Cf. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 107 s., 162, 195 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 699 s. ; J. Ebersolt, *les Arts somptueux de Byzance*, Paris, 1923, p. 23.

3. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Tarif des marchandises qui se vendaient à Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle* (Revue archéologique, 1852, 1<sup>re</sup> partie, p. 224).

4. Cf. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 306.

5. Cf. W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 11.

6. Cf. L. Douët-d'Arcq, *loc. cit.*, p. 224 ; V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, Paris, 1887, p. 584.

7. Cf. Willemin, *Monuments français inédits*, t. I, Paris, 1839, p. 70, pl. 119 ; G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, t. II, Paris, 1927, p. 302.

tournent la tête. De leur gueule sortent des rinceaux; leurs épaules sont timbrées d'écussons. L'inscription, tissée dans l'étoffe, donne le nom de Kai-Kobad, sultan seldjoukide de Koniah au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> (Pl. VI).

Les Musulmans ne nous envoyèrent pas seulement des produits fabriqués, mais aussi des modes. Sous le règne de Philippe-Auguste les « tapissiers sarrasinois » formaient à Paris une importante corporation. Le texte de leur règlement, rédigé au XIII<sup>e</sup> siècle, ne donne pas de renseignements sur la fabrication de ces tapis. Il s'agit sans doute d'un produit indigène, imité de modèles qui venaient d'Espagne ou d'Orient. L'usage de ces tapis de genre oriental était encore répandu aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>.

Comme les « tapissiers sarrasinois », les « faiseuses d'aumônières sarrasinoises » formaient, au XIII<sup>e</sup> siècle, une corporation ayant ses statuts particuliers. Elles confectionnaient des bourses ou petits sacs que l'on portait à la ceinture. La dénomination « aumônières sarrasinoises » indique que le modèle avait été emprunté au costume oriental<sup>3</sup>. De sa rencontre avec l'Orient

1. Cf. Ch. de Linas, *Anciens vêtements sacerdotaux et anciens tissus conservés en France*, t. I, Paris, 1860, p. 17 s.; Cox, *l'Art de décorer les tissus*, Paris, Lyon, 1900, pl. 6, 9; Falke, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, t. I, Berlin, 1913, p. 106, fig. 162; G. Migeon, *op. cit.*, t. II, p. 298, fig. 413.

2. Cf. G.-B. Depping, *Règlements sur les arts et métiers de Paris rédigés au XIII<sup>e</sup> siècle et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau*, Paris, 1837, p. 126, 404 s.; de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1853, p. 513; A. L. Lacordaire, *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie*, Paris, 1859, p. 42 s.; C. Perathon, *Notice sur les manufactures de tapisseries d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde*, Limoges, 1862, p. 187; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier français*, t. I, Paris, 1874, p. 270; R. de Lespinasse et F. Bonnardot, *les Métiers et corporations de la ville de Paris. Le livre des métiers d'Étienne Boileau*, Paris, 1879, p. VIII, LXVII s., 102 s.; E. Müntz, *la Tapisserie*, Paris, s. d., p. 106 s.; G. Fagniez, *op. cit.*, t. II, Paris, 1900, p. 268; V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. II, Paris, 1928, p. 384.

3. Cf. G.-B. Depping, *op. cit.*, p. 193, 382 s.; Fr. Michel, *op. cit.*, t. II, p. 352; Ch. de Linas, *op. cit.*, t. II, p. 37; J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. II, Paris, 1873, p. 429; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 709.

le monde chrétien avait gardé le goût des produits et des modes exotiques qu'il avait appris à connaître.

\* \* \*

La France du XIII<sup>e</sup> siècle eut des relations avec d'autres Asiatiques. Au début du siècle, Gengis-Khan commence sa marche vers l'Occident. Le flot de l'invasion mongole s'étend bientôt jusqu'en Russie et aux limites de l'Allemagne et de la Pologne. Ces conquêtes produisent un bouleversement dans l'ancien continent et ouvrent à l'Europe un monde nouveau.

L'un des résultats que produisit la conquête de l'Asie par les Mongols fut d'ouvrir aux Occidentaux les routes de l'Asie centrale. Un religieux de l'ordre des frères mineurs, Guillaume de Rubruquis, est chargé par Louis IX d'une ambassade auprès de l'empereur mongol, en 1253. De Constantinople le franciscain se rend à Karakoroum, à la cour du grand Khan, où il eut une discussion religieuse. L'idée de convertir les Tartares au christianisme hantait alors les esprits. Guillaume y rencontre une femme de Metz, Paquette, et un orfèvre parisien, Guillaume Boucher. Le grand Khan remit au cordelier des lettres et deux robes de soie, destinées au roi de France<sup>1</sup>.

Les princes mongols envoient en Occident des ambassades pour établir un plan de coalition avec la chrétienté en vue d'une intervention armée en terre sainte<sup>2</sup>. Plusieurs messagers du souverain mongol, Argoun, sont envoyés, à cet effet, en Europe. Le moine nestorien Rabban Çauma part en 1285. Il est reçu à Constantinople par l'empereur Andronic II Paléologue, qui le comble

1. Cf. *le Voyage de Guillaume de Rubruquis en diverses parties de l'Orient et principalement en Tartarie et en Chine*, éd. P. Bergeron, La Haye, 1735, p. 1 s. ; L. de Backer, *l'Extrême-Orient au Moyen Age*, Paris, 1877, p. 20 s. ; L. de Mas Latrie, *l'Île de Chypre*, Paris, 1879, p. 223.

2. Cf. A. Rémusat, *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. VI, 1822, p. 396 s. ; t. VII, 1824, p. 335 s.).

de présents. Il se rend ensuite en Italie, puis à Paris où il remet au roi Philippe IV le Bel les lettres et les présents qu'il avait apportés. Le roi le conduit à la Sainte-Chapelle et lui montre les reliques de la Passion. Après un voyage en Gascogne auprès du roi Édouard I<sup>er</sup>, le moine se rend à Rome d'où il part en 1288.

A plusieurs reprises Argoun essaie d'entraîner les Occidentaux à faire, de concert avec lui, une expédition en Syrie. En 1289, le Génois Buscarel apporte une lettre d'Argoun à Philippe IV le Bel. L'original de cette lettre, écrite en langue mongole, est conservé aux Archives nationales (J 937)<sup>1</sup>. Mais où sont les robes de soie et les autres présents qui, du lointain Orient, vinrent au XIII<sup>e</sup> siècle enrichir le trésor de nos anciens rois ?

1. Cf. A. Rémusat, *loc. cit.*, t. VII, 1824, p. 428 s. ; J.-B. Chabot, *Histoire du patriarche Mar Jabalaha III et du moine RabbanÇauma* (Revue de l'Orient latin, t. I, 1893, p. 567 s. ; t. II, 1894, p. 73 s., 235 s., 566 s.) ; L. Bréhier, *l'Église et l'Orient au Moyen Age. Les Croisades*, Paris, 1928, p. 263.

## CHAPITRE IV

### L'INVASION TURQUE (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE)

L'empire grec eut à faire face, au XIV<sup>e</sup> siècle, à des périls redoutables. Affaibli par les guerres civiles, les querelles religieuses et sociales, les difficultés financières, il doit lutter contre ses voisins, Bulgares et Serbes, et contre une nouvelle offensive du monde musulman. Les Turcs osmanlis, profitant de la chute des Seldjoukides, avaient formé en Asie-Mineure un état indépendant. En 1326, ils s'installent à Brousse, d'où ils prennent pied en Europe. Andrinople devient bientôt la résidence du sultan. Après la bataille de Kosovo (1389), les Turcs portent jusqu'au Danube le succès de leurs armes. L'Europe est menacée. Le sultan Bajazet I<sup>er</sup> (Bayezid) songeait à s'emparer de Constantinople quand il eut à faire face à une nouvelle croisade. A l'appel du roi de Hongrie, Sigismond, une forte armée s'était réunie où se trouvaient, parmi les chevaliers français les plus en vue, Jean, comte de Nevers, et le maréchal Boucicaut. Ils allèrent grossir l'armée chrétienne, qui s'opposait aux progrès de Bajazet. A la fameuse bataille de Nicopolis (1396) l'effort que l'Occident tenta pour sauver Constantinople échoua. En Orient la croix reculait encore devant le croissant.

Malgré ces revers la monarchie byzantine fait preuve d'une vitalité étonnante. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Constantinople reste un centre de haute culture intellectuelle et artistique, une métropole, une grande ville de commerce où affluent les marchands occidentaux. On y rencontre des Provençaux (Προβεντζιά-

λοι). Sous Andronic III Paléologue les Narbonnais (Ναρβωνήσιοι) y entretenaient un consul. La ville de Narbonne (Ναρβώνη) avait obtenu de cet empereur un diplôme avec bulle d'or, qui lui accordait des privilèges commerciaux<sup>1</sup>. Ce diplôme fut confirmé par Jean V Paléologue<sup>2</sup>.

A cette époque Constantinople était une place de premier ordre pour le commerce des étoffes. On y confectionnait des tissus brodés d'or, d'argent, de perles, et une autre spécialité orientale dont la renommée n'était pas moins grande au Moyen Age que de nos jours, le tapis<sup>3</sup>. Ces produits précieux de l'art constantinopolitain furent importés en France<sup>4</sup>, ainsi que des pièces d'orfèvrerie, notamment une « croix que l'empereur Constantin portait en bataille ». C'était un joyau d'or, orné d'un camahieu (camée) avec l'image du Christ<sup>5</sup>.

\* \* \*

La prise de Saint-Jean d'Acre (1291) avait eu d'heureux résultats pour le développement industriel et commercial du royaume de Chypre, qui devient, au XIV<sup>e</sup> siècle, le rendez-vous des navigateurs de toute la Méditerranée, l'entrepôt général du commerce du Levant<sup>6</sup>. Le commerce français y était re-

1. Cf. Du Cange, *Familiae augustae byzantinae*, Paris, 1680, p. 237 s. ; G.-B. Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, t. II, Paris, 1830, p. 28 ; F. Miklosich et J. Müller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, t. III, Vienne, 1865, p. 108 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 479, 481.

2. Cf. Du Cange, *op. cit.*, p. 239 s. ; F. Miklosich et J. Müller, *op. cit.*, t. III, p. 120 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 481 ; C. Port, *Essai sur l'histoire du commerce de Narbonne*, Paris, 1854, p. 123.

3. Cf. J. Ebersolt, *les Arts somptuaires de Byzance*, Paris, 1923, p. 11 s., 46, 116 s., 147.

4. Cf. de Laborde, *Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V*, Paris, 1851, p. 22 : toile de Romanie. Les tapis velus de Romanie sont mentionnés dans les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle ; cf. L. Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, Paris, 1874, p. 74, 87 ; de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1853, p. 513 s. ; C. Perathon, *op. cit.*, p. 183 ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. II, p. 148 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 706.

5. Cf. de Laborde, *Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V*, p. 13.

6. Cf. L. de Mas Latrie, *l'île de Chypre*, Paris, 1879, p. 224 s. ; C. Enlart, *Villes mortes du Moyen Age*, Paris, 1920, p. 111 s.

présenté par les marchands du Midi, qui entretenaient aussi des relations avec le royaume de la Petite Arménie<sup>1</sup>.

Or de Chypre, draps d'or, rubans, franges, broderies de fils d'or et d'argent de Chypre furent importés en France. Leur vogue créa la contrefaçon; même là où ils furent imités, ils conservèrent leur nom et maintinrent la réputation industrielle et commerciale de la grande île, qui parvint, au XIV<sup>e</sup> siècle, au comble de la prospérité et jouit de la civilisation la plus raffinée<sup>2</sup>.

C'est là que trouvèrent asile les chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem après la prise de Saint-Jean d'Acres. En 1310, les Hospitaliers, conduits par Foulques de Villaret, leur grand maître, s'emparent de Rhodes, qui devient une station navale, où les convois de pèlerins se rendant à Jérusalem font escale. Les Hospitaliers frappèrent monnaie. Depuis Foulques de Villaret les grands maîtres apparaissent, sur leurs effigies, agenouillés devant la

1. Cf. L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, t. II, Paris, 1862, p. 208 s., 219 s., 233, 250, 268 s.; A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. II, Montpellier, 1851, p. 217 s., 541 s.; du même, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. II, Montpellier, 1861, p. 87 s.; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 13 s., 87 s.

2. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1851, p. 133, 140, 158, 326, 393 s.; du même, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, Paris, 1874, p. 25, 78, 146, 192 s., 201, 207 s.; G. Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. II, Paris, 1900, p. 62, 273 n. 1; de Laborde, *Notice des émaux*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1853, p. 410 s.; M. Dreger, *Künstlerische Entwicklung der Weberei und Stickerei*, Vienne, 1904, p. 49, 199 s. — Les termes des inventaires sont souvent vagues et ne permettent pas de fixer avec exactitude le lieu de fabrication et de provenance. D'où venaient les tapis velus d'outre-mer, les toiles, les draps de soie d'outre-mer, et les pièces d'orfèvrerie (croix d'argent doré, croix d'or, ornées de pierreries, bijou en or avec pierre enchâssée) désignées comme objets « d'ouvrage d'outre-mer » ou « à façon d'outre-mer »? Si plusieurs de ces objets provenaient des pays du Levant, d'autres ont pu être exécutés dans le goût oriental qui suivit les chrétiens à leur retour des croisades. Cf. de Laborde, *Notice des émaux*, 2<sup>e</sup> partie, p. 421 s., 513 s.; du même, *Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V*, p. 18, 22; J. Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, Paris, 1879, p. 39, 40 s., 113, 307, 342 s., 346; L. Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 47, 74, 79, 87.

croix orientale à double traverse<sup>1</sup>. Les Hospitaliers de Rhodes et l'état de Chypre restaient les seules puissances latines capables de maintenir en Orient le prestige de l'Occident.

\* \* \*

La perte de la terre sainte avait été vivement ressentie en Europe. Elle donna naissance à des projets pour reconquérir la Palestine et la Syrie. La question du « passage d'outre-mer » est le thème favori des faiseurs de projets. Ceux qui n'avaient jamais quitté la France font preuve dans leurs écrits d'une réelle ouverture d'esprit. D'autres mémoires sont rédigés par des hommes connaissant la situation politique et économique du Levant, où ils avaient séjourné. Tous ces traités font voir comment se présentait, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup>, la question d'Orient<sup>2</sup>. Ils maintenaient en Occident l'esprit de croisade. Les expéditions accomplies ou projetées ont un caractère européen. Les combats entre chrétiens et musulmans sont une continuation des grandes expéditions armées des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Les arrière-croisades de Humbert II, dauphin du Viennois, de Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan, roi de Chypre, du comte Amédée VI de Savoie, l'expédition du maréchal de France, Boucicaut, et de Jean de Chateaufort, les exploits et les efforts de Philippe de Mézières pour reconquérir la terre sainte, aboutissent à des échecs<sup>3</sup>. L'idée de croisade hante toujours l'esprit éveillé des Occidentaux, mais leurs efforts restent stériles.

1. Cf. G. Schlumberger, *les Principautés franques du Levant d'après les plus récentes découvertes de la numismatique*, Paris, 1877, p. 56 s., 60.

2. Cf. V. Le Clerc et E. Renan, *Histoire littéraire de la France au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, 1865, p. 140, 537 ; J. Delaville Le Roulx, *la France en Orient au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, 1886, p. 48, 65 ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 248 s.

3. Cf. Delaville Le Roulx, *op. cit.*, t. I, p. 103 s., 118 s., 141 s., 201 s., 341 s., 359 s. ; N. Iorga, *Philippe de Mézières et la croisade au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1896, *passim* ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 295, 297, 302, 305 s.

Les missions religieuses, envoyées en Orient, s'efforçaient de maintenir le contact entre les deux mondes<sup>1</sup>. Elles montraient aux Occidentaux l'utilité de la connaissance des langues orientales pour conserver le prestige latin et accroître l'influence chrétienne. Le concile de Vienne (1311-1312) décrète que des chaires de langues orientales seront établies à Paris et en Europe<sup>2</sup>. Le célèbre Raymond Lulle pensait aussi que la connaissance des langues orientales était nécessaire pour convertir les musulmans<sup>3</sup>. Le zèle pour les études grecques reste aussi rare que le zèle pour l'étude des langues orientales. Au XIV<sup>e</sup> siècle le grec n'est guère cultivé que par les dominicains qui allaient l'apprendre en Orient<sup>4</sup>.

Cependant le Saint-Sépulcre de Jérusalem exerce toujours sa puissante attraction. C'est là que Philippe de Mézières, lors de son pèlerinage (1347), conçut l'idée de constituer une nouvelle milice pour reconquérir la terre sainte : l'ordre religieux militaire de la Passion du Christ<sup>5</sup>. Les guides à l'usage des pèlerins, les descriptions de Jérusalem sont toujours nombreux au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. La terre sainte est toujours soumise aux sultans mamelouks d'Égypte. Si la visite aux lieux saints ne se fait qu'au prix de sommes d'argent, les cérémonies au Saint-Sépulcre sont toujours célébrées<sup>7</sup>. Parmi les pèlerins

1. Cf. L. Bréhier, *op. cit.*, p. 279 s.

2. Cf. Pouqueville (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. X, 1833, p. 545) ; de Guignes (*Ibid.*, t. XXXVII, 1774, p. 525) ; Ch. Jourdain, *De l'enseignement de l'hébreu dans l'Université de Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1863, p. 4 ; V. Le Clerc et E. Renan, *op. cit.*, t. I, p. 140 s. ; Ch. Gidel, *Nouvelles études sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1878, p. 240.

3. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 42 s., 342 s. ; E. Renan, *Averroès et l'averroïsme*, Paris, 1866, p. 255 s. ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 270 s.

4. Cf. V. Le Clerc et E. Renan, *op. cit.*, t. I, p. 425 s. ; Ch. Gidel, *op. cit.*, p. 279, 281.

5. Cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 7, 73 s.

6. Cf. A. Röhrich, *Bibliotheca geographica Palaestinae*, Berlin, 1890, p. 96 s. ; H. Omont, *Un guide de pèlerin en terre sainte au XIV<sup>e</sup> siècle* (Mélanges G. Schlumberger, t. II, Paris, 1924, p. 436 s.).

7. Cf. H. Vincent et F.-M. Abel, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1914, p. 291 s.

qui s'y rendent, il s'en trouve qui ne perdent pas de vue reliques, monuments et œuvres d'art.

\* \* \*

Sur les routes de Palestine on rencontre de nombreux voyageurs français : Michel du Coudray, chanoine de Noyon, Guillaume de Harcigny (Aisne)<sup>1</sup>. L'un d'eux note au jour le jour les redevances que les Musulmans faisaient payer aux pèlerins et s'élève contre cette pratique arbitraire<sup>2</sup>.

En 1395, Ogier VIII, seigneur d'Anglure (Marne), se met à la tête d'un pèlerinage dont faisait partie Simon de Sarrebruck, qui devait mourir en Chypre au début de l'année suivante. Il va s'embarquer à Venise, et par Pola et Corfou gagne Rhodes, où il visite l'église Saint-Jean. Là il admire et vénère plusieurs « reliques et joyaux »<sup>3</sup>. Il reprend la mer pour atteindre Beyrouth et Jaffa, d'où il se rend à Jérusalem. Ses dévotions accomplies, il part pour le Sinaï, où il voit les restes de sainte Catherine. A travers le désert il se dirige vers le Caire et admire le Nil, grand et large fleuve, « qui vient du Paradis terrestre ». En passant il visite les monastères et les ermitages du désert. A Alexandrie, son port d'embarquement, il remarque plusieurs belles demeures pour les chrétiens, marchands et pèlerins ; ce sont les « fondiques » des Français, des Vénitiens, des Génois, des Catalans, des Chypriotes, des Napolitains, des habitants d'Ancône et de Candie, des Marseillais et des Narbonnais. Dans le fondique de Narbonne le seigneur d'Anglure et ses compa-

1. Cf. de Marsy, *les Pèlerins picards à Jérusalem du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Amiens, 1881, p. 8 s.

2. Cf. H. Omont, *Journal d'un pèlerin français en terre sainte (1383)* (*Revue de l'Orient latin*, t. III, 1895, p. 457 s.). Les Juifs d'Occident continuent, au XIV<sup>e</sup> siècle, à se rendre en Palestine. Ishak Chelo a laissé une description des « Chemins de Jérusalem » ; cf. E. Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, Bruxelles, 1847, p. 219 s.

3. L'église Saint-Jean, située en face du palais du grand maître de Rhodes, a été détruite en 1856. Elle était célèbre par les reliques que les pèlerins occidentaux allaient vénérer ; cf. A. Gabriel, *la Cité de Rhodes*, t. I, Paris, 1921, p. 8 ; t. II, 1923, p. 167 s., pl. XXII, 2.

gnons sont hébergés, sous la sauvegarde de « l'officiel consul de Narbonne et des pèlerins »<sup>1</sup>. D'Alexandrie le seigneur champenois se rend en Chypre et fait visite au roi et à la reine, à Nicosie. Après une nouvelle escale à Rhodes, il fait voile vers l'Adriatique et débarque à Venise. Il était de retour à Anglure en juin 1396, ayant accompli un merveilleux voyage dont le récit est plein de détails savoureux<sup>2</sup>.

Le même itinéraire est suivi, en 1395, par quatre chevaliers messins, Jean de Raigecourt, Rémion de Mitry, Poince Le Gournaix et Nicole Louve. A Rhodes ils visitent l'église Saint-Jean, à l'aller et au retour. Jérusalem, le Sinaï, l'Égypte, Chypre, Rhodes, Venise, telles sont les principales étapes de ce tour d'Orient<sup>3</sup>.

Les Orientaux se déplacent aussi à cette époque et vont se renseigner sur les choses de l'Occident. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le géographe arabe Aboulféda visite l'Europe et va contempler sur les rives de l'Océan « le flux et le reflux de la mer Ténébreuse »<sup>4</sup>. L'arménien Héthoum (Hayton), prince de Gorigos, qui s'était retiré en Chypre où il avait pris l'habit des Prémontrés, vient finir ses jours dans un couvent du même ordre, à Poitiers. Il y dicte, sur l'or-

1. Cf. W. Heyd, *les Consulats établis en terre sainte au Moyen Age pour la protection des pèlerins* (Archives de l'Orient latin, t. II, 1884, p. 363) ; du même, *Histoire du commerce du Levant*, t. II, Leipzig, 1886, p. 432 s.

2. Cf. F. Bonnardot et A. Longnon, *le saint Voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure*, Paris, 1878, p. 8-10, 46, 64, 78, 93.

3. Cf. *Relation d'un voyage de Metz à Jérusalem entrepris en 1395 par quatre chevaliers messins* (L'Austrasie. Revue du Nord-Est de la France, t. III, Metz, 1838, p. 148 s., 221 s.). Le même voyage, en sens inverse, avait été entrepris, en 1392, par le chevalier anglais, Thomas de Swinburne, qui devint plus tard maire de Bordeaux ; cf. Riant, *Voyage en terre sainte d'un maire de Bordeaux au XIV<sup>e</sup> siècle* (Archives de l'Orient latin), t. II, 1884, p. 378 s., 380 s.). Le récit de voyage de Sir John Maundeville (Jean de Mandeville) contient un renseignement curieux sur le soudan de Babylone d'Égypte (le Vieux-Caire). Dans le récit d'une réception à la cour, on voit quatre ministres et le soudan lui-même s'exprimer en français et parler du pays et du gouvernement de la chrétienté ; cf. Jean de Mandeville, éd. Lyon, 1480, sans pagination.

4. Cf. *Géographie d'Aboulféda*, trad. Reinaud, t. II, 1, Paris, 1848, p. 32.

dre du pape Clément V, son « Livre des histoires des contrées orientales ou Passage de terre sainte », qui fut traduit en latin. Il y expose, en homme expérimenté, tout ce qu'il connaissait des pays orientaux et décrit les routes que devaient suivre les croisades pour envahir la terre sainte<sup>1</sup>.

\* \* \*

Les Occidentaux, toujours épris de faste oriental, recherchent les objets d'art rapportés par les pèlerins, les croisés et les commerçants. Ce goût pour les choses orientales est encouragé par les membres de la famille royale, qui protègent libéralement les arts. Le faste de Charles V est demeuré célèbre. Jean, duc de Berry, est un amateur très éclairé. Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, Charles VI, les ducs de Bourgogne ont aussi la passion de la magnificence et possèdent des collections très riches. Les particuliers suivent l'exemple de ceux qui croyaient que rien ne prouve mieux la grandeur des princes que leurs trésors.

Les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle mentionnent de nombreux objets « ouverts de mains de Sarrasins » (*opus sarracenum*). Tel est un tapis sur lequel étaient figurés deux éléphants<sup>2</sup>. Telles sont ces « toiles d'œuvre sarrasine, faites de soie<sup>3</sup> ». Beaucoup d'objets sont signalés comme étant ornés de « lettres de Sarrasins » ou d'« images de Sarrasins » : aiguière d'or, draps de soie, samit doublé de toile rouge avec paons brodés en or, samit vermeil, semé de pommettes d'or. A côté de ces objets sont signalées deux monnaies de Sarrasins et une statuette de chameau<sup>4</sup>.

1. Cf. *Liber historiarum partium Orientis sive Passagium terrae sanctae, Haythono ordinis Praemonstratensis auctore*, Haganoae, 1529, sans pagination ; L. de Backer, *l'Extrême Orient au Moyen Age*, Paris, 1877, p. 125 s. La version latine de cet ouvrage fut mise en français par le moine Jean Lelong, en 1351 ; cf. R. Röhricht, *op. cit.*, p. 65 ; V. Le Clerc et E. Renan, *op. cit.*, t. I, p. 537.

2. Cf. V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. II, Paris, 1928, p. 384.

3. Cf. J. Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, Paris, 1879, p. 262.

4. Cf. de Laborde, *Notice des émaux*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1853, p. 44 ; J. Labarte, *op. cit.*, p. 289, 292, 342, 346, 347 s.

Les draps de soie de Damas, les toiles de lin « à l'œuvre de Damas » étaient ornés de dessins tissés dans le corps de l'étoffe<sup>1</sup>. Les draps d'or ou d'argent de Damas étaient confectionnés avec des fils d'or ou d'argent<sup>2</sup>. Bagdad donna son nom à une étoffe très estimée, le baudequin ou baldaquin, qui venait aussi de Damas<sup>3</sup>. Ces deux villes approvisionnèrent longtemps la France des plus riches productions de l'Orient.

Des objets, originellement fabriqués à Damas ou imités, sont accompagnés de la note : ouvrage ou façon de Damas. Ce sont des flacons, une lampe, un bassin plat, un petit hanap de verre. Ces objets sont parfois ornés de « lettres de Damas » ou d'images « à la façon de Damas »<sup>4</sup>. Les plus importants objets en verre que les ateliers orientaux nous ont transmis sont, on le sait, les gobelets, les vases, les bouteilles et les lampes émaillées que l'on suspendait par des chaînes au plafond des mosquées. Le décor est emprunté à l'épigraphie, au règne végétal et animal, parfois à la figure humaine. L'industrie du verre fut très active en Syrie au Moyen Age<sup>5</sup>. De nombreuses pièces se répandirent en Occident où le style de Damas était très estimé.

Des pièces d'orfèvrerie sont aussi signalées dans les inventaires du temps comme « ouvrées à la façon de Damas ». Ce sont des croix en or, ornées de

1. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1865, p. 281 ; du même, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, Paris, 1874, p. 140 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 698.

2. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. I, p. 580 ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 310 s. ; L. Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 142, 193, 195 s., 201, 268 ; du même, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1851, p. 103, 326.

3. Baudequin de soie de Damas ; cf. L. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 266 ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 251 s., 301 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 697 ; de Laborde, *Notice des émaux*, 2<sup>e</sup> partie, p. 153.

4. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. II, p. 461 ; de Laborde, *Notice des émaux*, 2<sup>e</sup> partie, p. 28 ; du même, *Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V*, Paris, 1851, p. 33 ; J. Labarte, *op. cit.*, p. 240, 241, 245.

5. Cf. G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, t. II, Paris, 1927, p. 124 s.

pierreries, deux pommes d'or, pleines d'ambre. L'une de ces croix contenait des fragments du bois de la vraie Croix, d'autres étaient à double traverse. Un reliquaire d'argent doré était rehaussé de pierreries et d'un camahieu (camée) à tête d'homme<sup>1</sup>. « Ouvré à façon de Damas » était aussi un reliquaire d'or, orné de pierres précieuses et d'un camée avec image de la Vierge<sup>2</sup>. Ces pièces avaient été ouvrées sans doute par des orfèvres de l'Orient chrétien. Les « lettres de Damas », signalées sur les verres, désignaient probablement une ornementation composée de caractères arabes. Elles étaient aussi employées pour la décoration de certains tissus, les camocas d'outre-mer, riches étoffes de soie d'origine orientale<sup>3</sup>.

Les draps et les nacs de Turquie étaient également connus en France<sup>4</sup>. L'Asie Mineure et Chypre sont la provenance indiquée pour une partie des nacs signalés dans les comptes de la cour de France<sup>5</sup>. D'Asie provenaient les tartaires d'outre-mer (*tartaricus pannus*)<sup>6</sup>. Non seulement la Tartarie mais l'Inde elle-même exportait en France ses belles toiles<sup>7</sup>.

Beaucoup d'Occidentaux profitaient d'un pèlerinage en terre sainte pour

1. Cf. J. Labarte, *op. cit.*, p. 127, 222, 249 s., 265, 268 s., 274 s., 285, 290, 302, 320 ; de Laborde, *Inventaire des meubles et bijoux du roi Charles V*, p. 20.

2. Cf. F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 267 s.

3. Cf. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 57, 120, 158, 355 ; du même, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 21, 27 s., 32 ; de Laborde, *op. cit.*, p. 21 ; J. Labarte, *op. cit.*, p. 133, 137, 341, 365 ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. II, p. 174 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 697 s. Les camocas étaient parfois retravaillés dans notre pays ; on y ajoutait des broderies, les armes de France, par exemple.

4. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. I, p. 586 ; t. II, p. 156 ; L. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 65, 392 ; du même, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 7-9, 18.

5. Cf. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 261 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 698 s.

6. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 405 ; du même, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 15 ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 700.

7. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 218.

visiter l'Égypte et le mont Sinaï. Alexandrie était pour eux le port de débarquement ou de rembarquement. Ils y étaient reçus dans les établissements, les fondiques, installés pour les voyageurs et les marchands qui venaient y chercher les « pailles d'Alexandrie » (*vela Alexandrina*) si célèbres en Europe durant le Moyen Age<sup>1</sup>. Alexandrie était aussi un des principaux marchés du commerce des pierres précieuses. Les rubis d'Alexandrie vinrent aussi enrichir le trésor des rois de France<sup>2</sup>. Les reliques, rapportées par les pèlerins, étaient enchâssées aussi dans des bijoux. Le roi Charles V possédait une pierre blanche du Saint-Sépulcre et un anneau dans lequel était insérée une pierre ronde du sépulcre de sainte Catherine<sup>3</sup>.

Ces pierres précieuses et ces bijoux ont disparu ; mais les tissus retrouvés en Égypte permettent d'apprécier l'habileté des artisans orientaux. Une étoffe, qui provient d'Égypte et fait partie d'une collection parisienne, est remarquable par sa technique et par le style des sujets représentés (Pl. VII). Quatre saints nimbés sont alignés sous des arcs en plein-cintre, entre des colonnettes dont les chapiteaux sont décorés d'enroulements. Entre les arcs sont disposés des médaillons, qui contiennent un ornement en forme de croix. Trois saints portent à hauteur de poitrine un Évangile timbré d'une croix. Tous sont vêtus d'une longue robe. L'un d'eux, celui qui tient une hampe surmontée d'une croix, porte sur les épaules et la poitrine une écharpe, ornée de croix grecques, dont l'une des extrémités descend jusqu'aux pieds. Cette longue bande dont les deux extrémités retombaient l'une par devant, l'autre par derrière, est l'*omophorion*, qui était porté par le patriarche et par les évêques. Le saint, figuré sur le tissu, est un haut dignitaire d'une église orientale.

Les quatre personnages présentent des types différents. Si la pose de face

1. Cf. M. Dreger, *op. cit.*, p. 44, 103 ; J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 12.

2. Cf. de Laborde, *op. cit.*, p. 32, 34 s. ; J. Labarte, *op. cit.*, p. 16 ; L. Douët-d'Arcq, *op. cit.*, p. 38.

3. Cf. de Laborde, *op. cit.*, p. 17.

ne varie pas, les gestes sont variés; les visages ont chacun une expression individuelle. On remarquera surtout le visage dur et rébarbatif du dernier saint, à droite, qui dénote une observation aiguë de la réalité (Pl. III, 1). Résultat surprenant si l'on songe à la technique qui a été employée pour la confection de ce vénérable tissu.

Il est formé d'une étoffe de coton. Sur cette surface sont appliqués des fils d'or très serrés, enroulés autour d'un fil de soie. Ces fils d'or sont couchés l'un à côté de l'autre et fixés sur le tissu de coton au moyen de points de surjet, faits avec des fils de soie. Ils recouvrent presque entièrement la surface et dessinent des lignes parallèles, des diagonales, des cercles, des enroulements variés. Comme sur les mosaïques, l'or bruni étincelle de mille feux et produit un effet somptueux. La broderie est ici accessoire. Elle n'a été employée que pour mettre en relief certains détails, qui sont brodés en fils de laine noire. Ce sont les yeux, les cheveux, les croix, les plis des vêtements. Tout le reste forme une application de fils d'or, ajoutée à la surface du fond préexistant. Avec un soin, une habileté et une patience remarquables la brodeuse a recouvert son tissu d'une véritable couche d'or sur laquelle elle a dessiné des ornements et des figures qui ne manquent pas d'expression.

Les saints debout sous des arcades se rencontrent souvent dans l'art chrétien d'Orient. En Égypte ils apparaissent sculptés de face, portant l'Évangile dans une main ou faisant des gestes variés<sup>1</sup>. Sur les fresques, à Baouït, à Saqqara, sur les étoffes trouvées en Égypte<sup>2</sup>, ils se présentent dans la même attitude et sont traités dans un style réaliste, qui donne parfois à ces images une singulière intensité de vie.

1. Cf. J. Strzygowski, *Koptische Kunst*, Vienne, 1904, p. 121, 122, pl. VII, 1, 2; W. de Grun-eisen, *les Caractéristiques de l'art copte*, Florence, 1922, pl. LXIV, 1.

2. Cf. J. Strzygowski, *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901, p. 114, 115, fig. 45; R. Forrer, *Römische und byzantinische Seiden-Textilien aus dem Gräberfelde von Achmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891, pl. XVI, 6. Le saint, figuré sur cette dernière étoffe, porte un bâton surmonté d'une croix, comme le dignitaire ecclésiastique qui apparaît sur le tissu à fils d'or.

On sait que les Asiatiques ont connu toutes les techniques de l'art textile. L'art très ancien de décorer une étoffe avec des fils d'or et d'argent ou des fils multicolores a été pratiqué aussi par les Orientaux. L'exploration des nécropoles chrétiennes d'Égypte a révélé chez les Coptes la connaissance de plusieurs techniques des arts du tissu. Mais les broderies retrouvées en Égypte sont peu nombreuses. Plus rares encore sont les tissus à fils d'or, ornés de figures. La rareté de ces riches étoffes tient sans doute au fait que leur valeur les a exposées, plus que les autres, à la destruction. Ce tissu, où l'on reconnaît la tendance réaliste de l'art asiatique, est précieux à plus d'un titre. Confectionné probablement au VII<sup>e</sup> siècle par une habile brodeuse de l'Égypte chrétienne, il offre un spécimen de ces étoffes orientales brodées d'or, qui sont mentionnées dans les inventaires occidentaux<sup>1</sup>.

Égypte, Asie, Chypre, Byzance, ces noms prestigieux sont cités souvent dans les inventaires des trésors qui furent rassemblés en France grâce à l'initiative des croisés, des pèlerins et des commerçants. Tous ont contribué à entretenir ce goût de l'exotisme et de l'orientalisme, qui plonge ses racines dans le passé le plus lointain de notre pays.

1. V. plus haut, p. 40, 52.

## CHAPITRE V

### LA CHUTE DE CONSTANTINOPE (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Au xv<sup>e</sup> siècle l'Orient est encore le théâtre d'événements extraordinaires. Constantinople allait succomber quand le péril fut écarté par l'apparition d'un nouveau conquérant, le grand Khan mongol Tamerlan (Timour-Lenk). Cette irruption d'une nouvelle puissance asiatique arrêta un moment les progrès des Turcs. Tamerlan se dirige vers le Nord de l'Anatolie et attaque le sultan des Osmanlis Bajazet I<sup>er</sup> (Bayezid), qu'il met en déroute à la bataille d'Angora (1402).

Tamerlan échangea des lettres avec le *re di Fransa*; c'est ainsi qu'il désigne Charles VI dans un message qu'il lui adresse pour demander des marchands français, qui trafiqueront dans ses états. Ces relations se bornèrent à des échanges de lettres<sup>1</sup>. Charles VI ne reçut aucun présent du conquérant asiatique, qui mourut en 1405 et dont l'empire fut morcelé.

Le salut de Constantinople était venu des Mongols. La victoire de Tamerlan sur Bajazet rouvrit les portes de son empire à Manuel II Paléologue, qui avait entrepris un voyage en Occident pour demander du secours contre les Turcs. L'empereur byzantin avait été reçu, en 1400, par Charles VI. Dès la nouvelle de la victoire de Tamerlan il se hâte de quitter Paris pour rentrer à

1. Cf. Silvestre de Sacy, *Mémoire sur une correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. VI, 1822, p. 470 s.); L. Bréhier, *op. cit.*, p. 313, 323.

Constantinople<sup>1</sup>. Mais le sultan Mourad II restaure bientôt la puissance turque, un instant compromise. En 1421, il reprend l'offensive et assiège, d'ailleurs sans succès, Constantinople (1422). La capitale était de plus en plus isolée de la chrétienté. L'empire byzantin perdait une à une ses cités les plus peuplées et ses plus belles provinces. Les Grecs aux abois s'adressent encore à l'Occident; pour obtenir du secours ils se résignent à la réconciliation avec l'Église romaine.

Jean VIII Paléologue envoie, à cet effet, une ambassade au pape Eugène IV, qui fixa la réunion du futur concile à Ferrare. Les pères du concile réuni à Bâle avaient décidé cependant que le concile se réunirait non pas à Ferrare, mais à Avignon. Ils envoient à Constantinople une ambassade chargée de ramener dans cette dernière ville l'empereur et les prélats grecs. Jean I<sup>er</sup> Grimaldi, seigneur de Monaco, et Nicod de Menthon, gouverneur de Nice, se mettent en route par mer avec les envoyés du concile de Bâle et une suite imposante. La flotte vint mouiller le 3 octobre 1437 près du Vieux-Sérail. Les délégués du concile exposèrent leurs raisons au patriarche et à l'empereur. Jean VIII Paléologue leur annonça qu'il avait décidé de se rendre à l'invitation d'Eugène IV plutôt qu'à celle du concile. Il ne laissa pas cependant repartir les ambassadeurs sans leur envoyer des présents<sup>2</sup>.

Le concile auquel assistait Jean VIII Paléologue se réunit, en 1438, à Ferrare, puis fut transporté, en 1439, à Florence, où fut proclamée la fin du schisme<sup>3</sup>. Mais des difficultés insurmontables s'opposèrent à ce nouvel essai de rapprochement entre les deux églises. Cependant les Turcs poursuivaient leurs avantages. Une action commune pour secourir Constantinople s'imposait. L'effort que tenta la chrétienté en Orient fut brisé à la bataille de Varna

1. Cf. J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, 1886, p. 379 s.

2. Cf. L.-H. Labande, *Expédition de Jean I<sup>er</sup> Grimaldi, seigneur de Monaco, à Constantinople*, Monaco, 1908, p. 4 s.

3. Cf. H. Vast, *le Cardinal Bessarion*, Paris, 1878, p. 53 s.; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 331 s.

(1444) puis à la seconde bataille de Kossovo (1448). Au printemps de 1453 Constantinople succombait (Pl. VIII). Mais Rhodes résiste, en 1480, à l'attaque de Mahomet II (Mohammed le Conquérant) (Pl. IX, X)<sup>1</sup>. Défendue par les chevaliers de Saint-Jean et protégée par ses puissants remparts, la cité ne devait être prise par les Turcs qu'en 1522.

Les princes d'Occident restèrent inertes après la prise de la capitale byzantine, qui avait été pendant dix siècles le bastion le plus solide de la chrétienté en Orient. Ils restèrent sourds aux sollicitations dont ils furent l'objet de la part des promoteurs d'une nouvelle croisade<sup>2</sup>. L'Occident n'était pas sorti de la crise terrible que fut la guerre de Cent ans. La guerre avait ruiné le commerce français. Les grands ports de la Méditerranée ne connaissent plus la prospérité d'autrefois. Les rapports de la France avec l'Orient ne sont plus réguliers. Le commerce des villes du Midi avec l'Égypte, la Syrie et les ports de la Petite Arménie diminue par suite de la misère où cent ans de guerre avaient plongé notre pays.

Cependant dès l'époque de Charles VII le commerce retrouve sa vitalité. Des négociants français fréquentent les marchés de Damas, Beyrouth, Alexandrie, Famagouste<sup>3</sup>. Un navire de Provence (τῆς Προβέντζιας) se trouvait dans le port de Constantinople au moment de la prise de la ville par les Turcs<sup>4</sup>. En 1432, Jacques Cœur est dans le Levant et y organise en quelques années une entreprise considérable. Ses navires sillonnent la Méditerranée. Ils vont chercher en Orient de nombreux produits parmi lesquels se trouvent les draps

1. Le manuscrit latin 6067 de la Bibliothèque nationale contient la narration, illustrée de miniatures, du siège de 1480. Ce récit fut rédigé par Guillaume Caoursin, vice-chancelier de l'ordre des chevaliers de Rhodes ; cf. A. Gabriel, *la Cité de Rhodes*, t. I, Paris, 1921, p. VIII.

2. Cf. H. Vast, *op. cit.*, p. 189 s.

3. Cf. C. Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, p. 125 ; H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, t. I, Paris, 1885, p. 310, 328 s., 365.

4. Cf. G. Phrantzès, III, 3, éd. Bonn, p. 238.

d'or et de soie de Damas, les velours d'Alexandrie, les satins et les taffetas du Caire, les fils d'or de Chypre, les tapis d'Asie-Mineure et de Perse. Ces nefs de haut bord dont le beau vitrail, provenant de l'hôtel de Jacques Cœur et conservé au Musée de Bourges, donne une image si exacte<sup>1</sup>, contribuent à maintenir l'influence française dans les Échelles du Levant<sup>2</sup>.

Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, s'efforçait aussi d'y maintenir le prestige latin. Il se pose en protecteur de la terre sainte. Il comble les établissements chrétiens de Palestine de ses libéralités. Sans cesse il songe à reconquérir le Saint-Sépulcre et à défendre Constantinople contre les Turcs. En 1443, il envoie, à l'appel de Jean VIII Paléologue, une expédition navale qui échoue<sup>3</sup>. En 1452, il presse Charles VII de prendre part à une campagne contre les Turcs<sup>4</sup>. Ses exhortations ne trouvent pas d'écho à la cour de France. Aucun prince de cette époque n'a joué plus que Philippe le Bon un rôle actif en Orient. Dans la librairie des ducs de Bourgogne on a retrouvé la trace de nombreux volumes ayant trait aux choses de terre sainte : un petit livre, appelé le Voyage d'outre-mer, un livre de la Pérégrination d'outre-mer, imprimé sur papier, un livre de la Conquête de Jérusalem, couvert de rouge et marqueté, un autre livre de la Conquête de Jérusalem en latin<sup>5</sup>.

1. Cf. F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France*, Paris, 1853, pl. LIII.

2. Cf. A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. II, Montpellier, 1861, p. 23 ; P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, t. I, Paris, 1863, p. 12 s., 139 s. ; H. Pigeonneau, *op. cit.*, t. I, p. 367 s. ; W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 483 s. ; R. Bouvier, *Un financier colonial au XV<sup>e</sup> siècle. Jacques Cœur*, Paris, 1928, p. 46 s., 58 s.

3. Cf. Ch. Schefer, *le Discours du voyage d'outremer au très victorieux roi Charles VII* (Revue de l'Orient latin, t. III, 1895, p. 305 s.).

4. Cf. Ch. Schefer, *loc. cit.*, p. 310 s.

5. Cf. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. III, Paris, 1852, p. 315, 325, 327, 445, 446. Dans la librairie des ducs de Bourgogne se trouvait aussi un grand cahier contenant le récit du voyage d'outre-mer de Jean Francelot. Les descriptions de la terre sainte, rédigées au XV<sup>e</sup> siècle, sont très nombreuses ; cf. R. Röhrich, *Bibliotheca geographica Palaestinae*, Berlin, 1890, p. 115, 148 s.

pieds de ses apôtres. De ce bassin, ajoute-t-il, on avait fait trois croix : l'une se trouvait à Rhodes, l'autre à Constantinople. La troisième aurait été jetée dans la mer par sainte Hélène pour calmer une tempête. Notre voyageur se rappelle alors qu'il a vu au château de Fouillouse, en la vicomté de Tallard (Hautes-Alpes), un « petit crucifix de laiton fait du saint bassin où Jésus-Christ lava les pieds de ses apôtres ». Le vicomte de Tallard lui avait raconté les effets miraculeux de cette relique, qui écartait les orages et les tempêtes. Il avait ajouté que ce crucifix avait été donné aux Tallard par un pape de leur maison (Jean XXII)<sup>1</sup>.

Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, accomplit, en 1432-1433, une mission diplomatique en Orient. A son retour il vint rendre compte de son voyage à son maître, qui se trouvait à l'abbaye de Pothières (Côte-d'Or), et lui remit une traduction latine du Coran et de la vie de Mahomet que le chapelain du consul de Venise à Damas lui avait donnée. Le duc invita son envoyé à rédiger la relation de son voyage et lui fit remettre pour l'examiner un mémoire de Jean Torzelo, chambellan de l'empereur de Constantinople, Jean VIII Paléologue. Ce mémoire était une enquête sur le Grand Turc, sur les forces dont il disposait et sur un projet de croisade pour délivrer la terre sainte. Il avait été traduit et mis par écrit par Jean Miclot, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

La relation du voyage de Bertrandon de la Broquière est remarquable par la sincérité et l'exactitude des renseignements. L'envoyé du duc de Bourgogne était allé s'embarquer à Venise pour gagner Jaffa, la Syrie et la Palestine. A Damas il rencontre des marchands français parmi lesquels se trouvait Jacques Cœur. Il y apprend que la « gallée » de Narbonne était à Alexandrie,

1. Cf. H. Moranvillé, *un Pèlerinage en terre sainte et au Sinaï au XV<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. 66, 1905, p. 76 s., 103 s.).

mas, camelots, toiles des Indes, satins, tissus de soie, brochés d'or, bourses tissées de soie et d'or. C'étaient des objets variés : chapelets d'ivoire, de calcédoine, de cristal de roche, d'aloès et de cyprès<sup>1</sup> ; fils de soie blanche et fils d'or, « qui sont les mesures du Saint-Sépulcre » ; anneaux en or, en argent, en calcédoine, en serpentine ; croix d'argent doré, croix de perles, éperons dorés, roses d'outre-mer, gants blancs de chamois, fermail d'or, orné de pierreries, coutelas de Turquie, fiole remplie d'eau du Jourdain. Le voyageur rapportait aussi des oiseaux de Chypre. Mais le trésor le plus précieux à ses yeux étaient les reliques recueillies en terre sainte : de la colonne de la flagellation, du mont Calvaire, de la crèche, du lieu où fut trouvée la vraie Croix, de la porte par laquelle Jésus entra le jour des Rameaux à Jérusalem, du sépulcre de « madame sainte Catherine »<sup>2</sup>.

Dans le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle s'embarquait à Venise un voyageur français anonyme. A l'église Saint-Marc, il avait vénéré « une relique orientale, du sang des miracles qu'un crucifix jeta à Constantinople, étant féru d'une dague par un ribault désespéré »<sup>3</sup>. Corfou, Crète, Rhodes, Jaffa, Jérusalem, le Sinaï, le Caire et « la rivière du Nil qui vient du Paradis terrestre », Alexandrie, Beyrouth, Chypre, Rhodes, Crète, Venise, telles sont les étapes que le pèlerin énumère avec précision, notant les dépenses du voyage, décrivant le costume et les mœurs des Bédouins. A Rhodes il fut bien reçu par le grand maître et les chevaliers. Dans la chapelle du grand maître il a vu une épine de la sainte Couronne, à l'église Saint-Jean, un grand fragment de la vraie Croix, une grande « écuelle de cassidoine » dans laquelle Jésus aurait mangé plusieurs fois, une croix faite du bassin dans lequel le Christ lava les

1. Ces chapelets de Jérusalem étaient assez répandus. Plusieurs sont signalés dans le trésor des ducs de Bourgogne ; cf. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. II, Paris, 1851, p. 139.

2. Cf. de La Grange, *Voyage d'outremer en Jhérusalem par le seigneur de Caumont*, Paris, 1858, p. X s., 50 s., 76 s., 81 s., III s., 136-139.

3. Sur cette relique, v. plus haut, p. 23.

détour par la Russie méridionale, il retrouve à Constantinople Manuel II Paléologue et s'occupe de la réunion des églises grecque et romaine. On lui fait encore voir des reliques et les merveilles de la ville. Au moment de son départ l'empereur lui remet trente-deux aunes de velours blanc, une croix d'or, ornée d'une grosse perle et contenant des reliques du Christ, de la Vierge, des saints Étienne et Théodore, dont les noms étaient écrits en grec. Cette croix fut rapportée par le diplomate, qui la donna, en 1423, à Saint-Pierre de Lille. De Constantinople Ghillebert de Lannois se rend en Palestine, en Égypte où il visite les couvents de la vallée du Nil, au mont Sinaï où il vénère les restes de sainte Catherine. Son exploration terminée, il regagne Venise et va remettre aux souverains le rapport où il avait consigné les résultats de son voyage-pèlerinage, qui était en réalité une mission militaire, ayant pour but la préparation d'une nouvelle croisade. De retour en 1423, le diplomate infatigable retourne en Orient, en 1446, pour préparer de nouveau les voies à une expédition d'outre-mer<sup>1</sup>.

En février 1418, le seigneur Nompar II quittait son château de Caumont et allait s'embarquer à Barcelone, pour gagner Jaffa, puis Jérusalem. Dans l'église du Saint-Sépulcre il est fait chevalier, après avoir prêté le serment d'usage. Il visite les lieux saints de Palestine et énumère les indulgences, attachées à l'accomplissement de chaque pèlerinage. Sur le chemin du retour il s'arrête en Chypre, se rend à Nicosie où il est logé en l'hôtel des chevaliers de Saint-Jean. A Rhodes il a vu dans la chapelle du château une des épines de la sainte Couronne. En Sicile il admire les mosaïques et les sépultures de la cathédrale de Monreale. Par Barcelone il revient dans son pays. Le seigneur de Caumont rapportait dans une « huche » de cyprès des objets achetés à Jérusalem et destinés à sa femme, aux dames et seigneurs. C'étaient des étoffes : da-

1. Cf. Ch. Potvin, *Œuvres de Ghillebert de Lannois, voyageur, diplomate et moraliste*, Louvain, 1878, p. XI s., XVIII s., XXVIII s., II s., 51 s., 183, 195, 495 s.

Les sultans mamelouks d'Égypte étaient toujours les maîtres de la Palestine<sup>1</sup>. Les bruits de croisade, qui retentissaient en Europe, les démonstrations éclatantes du duc de Bourgogne ne les empêchaient point de laisser aborder en Syrie et en Égypte les marchands et les pèlerins français.

\* \* \*

Nombreux sont, au xv<sup>e</sup> siècle, les voyageurs qui, obéissant à leur foi, vont braver en Orient les périls certains, les vexations assurées. Plusieurs reçoivent à Jérusalem l'ordre chevaleresque du Saint-Sépulcre. Là ils prêtent le serment d'usage, après avoir reçu les insignes, l'épée incrustée d'or et les éperons d'or<sup>2</sup>. La visite du Saint-Sépulcre n'est pas interdite. Grâce aux libéralités du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, les religieux latins jouissent d'une situation privilégiée<sup>3</sup>. Sur les chemins de Jérusalem on rencontre des seigneurs, des ecclésiastiques, de simples laïcs et même des diplomates.

Ghillebert de Lannois, seigneur de Santes, de Villerval, de Tronchiennes, de Beaumont et de Wahégnies, eut une longue carrière de voyageur et de diplomate. De 1403 à 1408, il fait partie de la suite de Jean de Warchin, sénéchal de Hainaut, et l'accompagne à Jérusalem, au couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï, à Constantinople, où l'empereur Manuel II Paléologue lui montre des reliques, en Chypre, au Caire, à Rhodes. En 1421, il retourne en Orient. Chargé d'une mission diplomatique par le roi d'Angleterre, Henri V, par le roi de France, Charles VI, et par le fastueux duc de Bourgogne, Philippe le Bon, il part entouré d'une suite nombreuse et brillante. Après un long

1. Cf. Ch. Schefer, *le Voyage d'outremer de Bertrandon de la Broquière*, Paris, 1892, p. xxxiv.

2. Cf. de Marsy, *les Pèlerins picards à Jérusalem du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Amiens, 1881, p. 108. ; Couret, *Notice historique sur l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1905, p. 230 s., 261 s.

3. Cf. H. Vincent et F.-M. Abel, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1914, p. 292 s.

d'où elle devait revenir à Beyrouth avec des commerçants français. A Damas il assiste au retour de la caravane des pèlerins de la Mecque et en fait une description pittoresque. A Beyrouth il entend le vieux récit, qui circulait encore, sur l'image du Christ transpercée et sanglante<sup>1</sup>. A travers l'Asie-Mineure il parvient à Constantinople dont il visite les monuments et les églises. Jean VIII Paléologue le fait questionner sur Jeanne d'Arc, « la Pucelle », dont la renommée était parvenue jusqu'en Orient et dont les exploits « émerveillèrent » les Grecs<sup>2</sup>. De Constantinople Bertrandon suivit la route de terre pour rentrer dans son pays<sup>3</sup>.

Après une longue carrière de missions et de voyages, Gilles le Bouvier, dit Berry, premier « roi d'armes » de Charles VII, rédigea au milieu du xv<sup>e</sup> siècle « un petit livre, selon son petit entendement ». Il y décrit le royaume de France, l'Italie, les grandes îles de la Méditerranée, Chypre « un très bon royaume », la Syrie où il signale « des marchands des parties de l'Occident qui vont à Damas pour acheter les pierres précieuses ». Damas, dit-il, est « le lieu où est le meilleur marché de drap de damas et de soie et de pierreries ». De Jérusalem il ne dit rien « parce que plusieurs gens qui vont en pèlerinage en savent assez parler ». Il sait qu'à Trébizonde, qu'il appelle Pietresonde, régnait un empereur grec. La chute de Constantinople, « la maîtresse cité du pays de Grèce », n'était pas encore imminente. A Péra, les Génois et les marchands de tous pays chargeaient des épices, du vin de Romanie, des figues, des raisins, des draps d'or et de soie, des pierreries, du bois à faire arcs et arbalètes<sup>4</sup>.

1. V. plus haut, p. 23.

2. Cf. A. Vasiliev, *la Guerre de Cent ans et Jeanne d'Arc dans la tradition byzantine* (Byzantion, t. III, 1926, p. 249).

3. Cf. Ch. Schefer, *le Voyage d'outremer de Bertrandon de la Broquière*, Paris, 1892, p. 1-27, 32, 55 s., 120, 165 s., 260 s., 263 s., 267 s.

4. Cf. E.-T. Hamy, *le Livre de la description des pays de Gilles le Bouvier, dit Berry*, Paris, 1908, p. 5 s., 29, 74, 76, 90, 93.

En 1453, Guillaume de Chalon, comte de Tonnerre, sire d'Arguel, de Bouclans et de Montfaucon, plus tard prince d'Orange, s'embarque à Venise, en compagnie de plusieurs seigneurs. A Rhodes il apprend que les Turcs avaient pris Constantinople (29 mai 1453). Il poursuit néanmoins son voyage. A Jérusalem il est fait chevalier du Saint-Sépulcre. De retour, en janvier 1454, dans son château de Nozeroy (Jura), il distribue autour de lui les reliques et pierres qu'il rapportait de terre sainte<sup>1</sup>.

Les pèlerins, qui voulaient se rendre à Jérusalem, demandaient alors au pape l'autorisation d'entrer en rapport avec les infidèles<sup>2</sup>. Ainsi trois gentils-hommes des diocèses de Limoges et de Périgueux, Raymond de Salignac, Guillaume de Chateaufort et Jean de Bremont, s'adressent à Paul II, qui leur accorde la permission d'accomplir leur pèlerinage par une lettre datée du 25 mai 1465<sup>3</sup>.

A la même époque, Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, fait la traversée de Venise à Rhodes, où il vénère dans l'église Saint-Jean les fameuses reliques et voit un des trente deniers d'argent de Judas<sup>4</sup>. A Jérusalem, dans l'église du mont Sion, l'évêque de Saintes apprend que le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avait fait construire, à l'endroit où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres, une chapelle que les Sarrasins avait détruite de fond

1. Cf. E. Travers, *Deux pèlerinages en terre sainte au XV<sup>e</sup> siècle* (Revue nobiliaire, 1869, p. 257 s.). Le père de Guillaume de Chalon, Louis, avait accompli, en 1415, un pèlerinage en terre sainte avec plusieurs seigneurs bourguignons et franc-comtois ; cf. *Ibid.*, p. 255 s.

2. Cf. *Ibid.*, p. 253, 255.

3. Cf. L. Audiat, *Pèlerinages en terre sainte au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1870, p. 3 s., 11, 13.

4. Cette pièce portait d'un côté l'effigie de César, de l'autre une fleur de lis, d'après le journal de voyage du pèlerin. On sait que parmi les dépouilles orientales, rapportées par les pèlerins, figurent plusieurs médailles que l'on considérait comme faisant partie du prix du sang reçu par Judas. Plusieurs de ces monnaies, qui occupèrent une place importante dans les trésors, sont restées inconnues. D'autres sont des monnaies de Rhodes, de Syracuse, ou des monnaies arabes ; cf. F. de Mély, *les Deniers de Judas dans la tradition du Moyen Age* (Revue numismatique, 1899, p. 500 s.).

en comble, cinq ans auparavant (Pl. XI). Détail important à noter : il fait prendre par un de ses compagnons, qui était architecte, un relevé du Saint-Sépulcre<sup>1</sup>.

Un chanoine de Saint-Étienne de Troyes, Sébastien Mamerot, rédigea alors son livre *les Passaiges doultremer faitz par les François*<sup>2</sup>, où se reflètent les préoccupations des hommes cultivés de son temps. Il raconte les expéditions chrétiennes en Orient jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Il décrit les mœurs et croyances des Orientaux, les principales étapes du pèlerinage lointain, la route qui fut suivie par de si nombreux voyageurs<sup>3</sup>. Dans certaines éditions est intercalée la *Compendieuse description de la terre de promesse*, récit d'un voyage en terre sainte fait entre 1472 et 1488.

A la fin du xv<sup>e</sup> siècle la ferveur religieuse est toujours intense. La prise de Constantinople, qui devait conduire les Turcs à l'apogée de leur puissance, l'islam dominant en maître sur les lieux saints, les périls et les épreuves du voyage, rien n'arrête les pèlerins d'Occident.

En 1480 part de Paris un voyageur anonyme, qui par Venise se rend à Jaffa. Sur la route de Jérusalem, à Rama (Ramleh) il s'arrête dans « l'hôpital » que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avait installé autrefois pour héberger les pèlerins. Le souvenir du prince généreux, mort en 1467, était toujours vivant en Palestine. A l'église du mont Sion le pèlerin signale les tapisseries faites de fils d'or que le duc avait données. A l'église de la Nativité de Bethléem il admire les rangées de colonnes en marbre, les mosaïques qui lui rappellent celles de Saint-Marc de Venise. Il remarque l'état de délabrement où se trouvait la fameuse basilique de la Nativité. Dans une cour étaient entassés les beaux bois que Philippe, duc de Bourgogne, avait fait transporter de Ve-

1. Cf. C. Couderc, *Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes* (Revue de l'Orient latin, t. I, 1893, p. 168 s., 235, 247, 253).

2. Ed. Paris, 1518, sans pagination.

3. Venise, Crète, Rhodes, Chypre, Jérusalem, le Sinâï, le Caire, Alexandrie, Venise.

nise, à grands frais, pour réparer la toiture de l'église<sup>1</sup>. Dans son récit de voyage le pèlerin note aussi les dangers et l'insécurité des routes de Palestine<sup>2</sup>.

Parfois le pèlerin recevait la récompense des périls qu'il avait bravés. C'était une très haute marque d'honneur que d'être fait chevalier sur le tombeau du Christ. Les pèlerins passent la nuit en prières au Saint-Sépulcre. Ils n'y entrent qu'avec l'autorisation des « Mores et Mameloucs », qui détiennent les clefs. Au Sinaï leur ferveur s'exalte en présence de la châsse en marbre blanc, qui contient les ossements de sainte Catherine. Ils contemplent le désert où saint Antoine fit pénitence. Ils s'étonnent de l'existence des nomades. Ils admirent les caravanes se dirigeant à pas lents vers le Caire<sup>3</sup>.

En 1487, Georges Lenguerant et Jean de Tournay ont vu aussi dans l'église du mont Sion les tapisseries données par le duc Philippe de Bourgogne, qui pour soutenir les chrétiens de Palestine envoyait, d'après eux, tant en ornements d'église qu'en or ou en argent, la valeur de mille ducats d'or par an. Ils apprennent aussi à Jérusalem que les « Mores » avaient empêché l'érection d'une chapelle que le duc voulait élever à l'endroit où les apôtres reçurent le Saint-Esprit<sup>4</sup>.

En 1490, le voyageur lyonnais Jean de Cucharmois suit encore l'itinéraire des pèlerins de l'époque pour gagner Jérusalem et recevoir au Saint-Sépulcre « des reliques de tous les saints lieux ». Mais il ne se rend pas au Si-

1. Ces bois étaient relégués dans une cour depuis plusieurs années. L'autorisation de réparer fut accordée en 1481 et les travaux exécutés. La nouvelle toiture fut recouverte avec les anciennes lames de plomb.

2. Cf. Ch. Schefer, *le Voyage de la sainte cité de Jérusalem*, Paris, 1882, p. XLIII, 63, 71, 81.

3. Cf. E. Morin, *Voyage à la terre sainte, au mont Sinaï et au couvent de Sainte-Catherine. Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Rennes* (Revue des sociétés savantes des départements, 1860, 2<sup>e</sup> semestre, p. 235, 240, 242 s.).

4. Cf. de La Fons-Mélicocq, *Voyage archéologique au XV<sup>e</sup> siècle* (Annales archéologiques, t. XXII, 1862, p. 244, 246, 248).

naï et regagne Lyon par l'Italie<sup>1</sup>. La même année le seigneur Philippe de Voisins quittait son château de Montaut (Gers), en compagnie de son écuyer Jean de Belestas, qui rédigea plus tard la relation du voyage. A Rama (Ramleh) les voyageurs sont reçus dans « l'hôpital » que le duc de Bourgogne avait fait édifier pour les pèlerins. La clef du Saint-Sépulcre est toujours entre les mains des Musulmans, qui leur ouvrent la porte. Secrètement, deux heures avant minuit, plusieurs pèlerins sont faits chevaliers du Saint-Sépulcre. Parmi eux se trouvait messire Philippe de Voisins<sup>2</sup>.

Les Juifs d'Occident se rendent aussi à Jérusalem et rédigent des relations de leur pèlerinage<sup>3</sup>. Des Orientaux voyagent en Europe. L'évêque de Bethléem se rend, en 1426, à la célèbre église Notre-Dame de Hal (Belgique)<sup>4</sup>. Deux Grecs du nom de Georges, l'un joueur de harpe, l'autre joueur de luth, sont au service de Jean d'Orléans, comte de Dunois<sup>5</sup>. En 1470, Louis XI fait venir à Tours des artisans italiens et grecs pour y fabriquer des tissus de soie<sup>6</sup>. Après la prise de Constantinople par les Turcs, des Grecs émigrent en Occident où ils contribuent à faire connaître leur langue et une littérature à laquelle la France n'avait jamais cessé de s'intéresser. Avec eux arrivent des manuscrits grecs. L'Europe recueillait ainsi des trésors qu'elle sut mettre à profit<sup>7</sup>.

1. Les étapes sont les suivantes : Venise, Rhodes, Chypre, Jaffa, Jérusalem, Jaffa, Chypre, Rhodes, Crète, Corfou, Otrante, Bari, Rome; cf. de Marsy, *le Saint Voyage de Hierusalem de Jehan de Cucharmoy*s reproduit d'après l'édition de Lyon, 1530, Genève, 1889, sans pagination.

2. L'itinéraire suivi est le même que celui de Jean de Cucharmoy ; cf. Ph. Tamizey de Larroque, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut*, Paris, Auch, 1883, p. 23 s., 27, 30, 32.

3. Cf. E. Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, Bruxelles, 1847, p. 323 s.

4. Cf. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. II, Paris, 1851, p. 386, 392.

5. Cf. *Ibid.*, t. III, Paris, 1852, p. 396, 406.

6. Cf. W. Heyd, *op. cit.*, t. II, p. 709 ; E. Müntz, *les Artistes byzantins dans l'Europe latine du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (Revue de l'art chrétien, t. 36, 1893, p. 190).

7. Cf. V. Le Clerc et E. Renan, *Histoire littéraire de la France au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, 1865, p. 426 ; E. Egger, *l'Hellénisme en France*, t. I, Paris, 1869, p. 107 s. ; Ch. Gidel, *Nouvelles études sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1878, p. 282, 286.

\* \* \*

Les livres grecs étaient alors une grande rareté en France. Sous le règne de Louis XI, David Chambellan, de Bourges, fait copier à Paris par Georges Hermonyme, de Sparte, un psautier et un évangile en grec<sup>1</sup>. Jean, duc de Berry, l'opulent prince français, mort en 1416, possédait dans sa librairie un grand livre ancien, écrit en grec<sup>2</sup>. L'abbaye de Saint-Denis reçut, en 1408, un exemplaire illustré des œuvres de saint Denys l'Aréopagite. Ce manuscrit que conserve le Musée du Louvre, fut apporté par Manuel Chrysolaras, envoyé de l'empereur Manuel II Paléologue<sup>3</sup>.

Plusieurs objets furent rapportés de Constantinople par les croisés. Jean de Chateaufort revient en France en 1402, après avoir fait partie de la petite armée française, conduite par le maréchal Boucicaut pour défendre, contre les Turcs, le boulevard de la chrétienté. Il rapportait des reliques et des bijoux, qui passèrent dans la collection du duc Jean de Berry. C'étaient deux burettes d'Inde, garnies d'argent doré, à long col, sans anses. Une croix de fer provenait du tombeau de sainte Hélène. Elle était couverte d'argent et ornée d'images dont les noms étaient écrits en grec. Un coffret à reliques est ainsi décrit dans l'inventaire: une boîte d'argent, ouverte à l'entour d'une image de Notre-Dame tenant son Enfant, de deux empereurs et d'une impé-

1. Cf. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1874, p. 351 s.

2. Cf. L. Delisle, *op. cit.*, t. III, p. 193 ; J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416)*, t. II, Paris, 1896, p. 238.

3. Cf. Germain Millet, *le Trésor sacré de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1638, p. 116 s. ; Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1706, p. 541 s. ; L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 205 ; J. Ebersolt, *la Miniature byzantine*, Paris, 1926, p. 54 s., 62 ; G. Schlumberger, *Byzance et croisades*, Paris, 1927, p. 145 s., pl. IV.

ratrice de la façon de Grèce<sup>1</sup>. Jean de Chateaumorand donna encore au duc de Berry un petit écrin d'argent niellé, et des reliques parmi lesquelles se trouvaient une côte de sainte Barbe (Barbara) et une côte de saint Antoine<sup>2</sup>.

Au cours de l'expédition navale, envoyée en 1443 par le duc Philippe de Bourgogne, la flotte fit escale à Constantinople (1445). Jean VIII Paléologue donna au seigneur Walerand de Wavrin une « pièce de la précieuse et sainte robe de N. S. Jésus-Christ, laquelle la glorieuse Vierge, sa mère, avait ourvée et tissée de ses propres mains ». Cette étoffe fut déposée par le seigneur dans l'église de Wavrin (Nord), où elle fut enchâssée dans une croix d'or, garnie de perles et de pierres précieuses<sup>3</sup>.

La cour de Bourgogne, dont on connaît les relations fréquentes avec l'Orient, gardait dans son trésor plusieurs objets d'art byzantin. Elle avait reçu de l'empereur de Constantinople une croix d'or, émaillée et ornée de douze perles. D'un côté était figuré le Crucifiement, de l'autre la Vierge tenant l'Enfant<sup>4</sup>. « Une riche et ancienne table d'autel de brodeuse » était une de ces nappes d'autel (ἐνδυτή) que brodaient les habiles ouvrières de Constantinople<sup>5</sup>. Celle qui est décrite dans l'inventaire des ducs de Bourgogne passait pour avoir été confectionnée par la première impératrice chrétienne. Elle était brodée de perles et de fils d'or. Au milieu étaient figurées la Nativité du Christ, les grandes fêtes, les scènes de la Passion et les images de dix prophètes; sur la bordure apparaissaient d'autres images<sup>6</sup>.

1. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, Paris, 1894, p. 46 s., 55; J. Delaville Le Roulx, *la France en Orient au XIV<sup>e</sup> siècle*, t. II, Paris, 1886, p. 76 s.; G. Schlumberger, *op. cit.*, p. 281 s.

2. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 55, 56.

3. Cf. Ch. Schefer, *le Discours du voyage d'outremer au très victorieux roi Charles VII* (Revue de l'Orient latin, t. III, 1895, p. 309).

4. Cf. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. II, Paris, 1851, p. 12.

5. Cf. J. Ebersolt, *les Arts somptuaires de Byzance*, Paris, 1923, p. 44 s., 82, 108, 118 n. 2.

6. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 243.

Le duc Jean de Berry avait de la sollicitude pour les Grecs qu'il combla de présents<sup>1</sup>. Il était en relation d'amitié avec l'empereur de Constantinople.



FIG. 2. — Couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Grottaferrata.

Manuel II Paléologue lui donna une croix faite avec le bois de la vraie Croix<sup>2</sup>, et « un ciel de chambre, en drap de laine, fait à l'ouvrage de Grèce, orné de plusieurs bêtes, oiseaux et fleurettes, avec une bordure de drap blanc et vermeil, orné d'aigles à deux têtes couronnées »<sup>3</sup>. On reconnaît l'aigle dicéphale, l'emblème des Paléologues, tel qu'il apparaît brodé sur la couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Grottaferrata (Fig. 2)<sup>4</sup>.

Le duc de Berry possédait aussi des re-

1. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 160 n. 1.

2. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 35 s.

3. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 262.

4. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. III, 114.

liques de Constantinople<sup>1</sup>, et plusieurs objets, désignés dans son inventaire comme « ouvrages de Grèce » : petite boîte en bois, contenant du baume et un certificat du patriarche de Constantinople, huit tableaux dont l'un représentait la Purification de la Vierge<sup>2</sup>. Dans la collection des ducs de Bourgogne est aussi indiqué comme ouvrage de Grèce un tableau de bois avec buste de la Vierge, bordé et couvert d'argent doré<sup>3</sup>. Ce dernier était une icône à revêtement métallique. Cette coutume de recouvrir les images d'un métal précieux était largement répandue à Constantinople au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Si plusieurs de ces objets d'art provenaient de Byzance, d'autres avaient été fabriqués en Italie. Parmi les icônes « de la façon de Grèce » on relève trois tableaux en bois (le Christ, la Vierge et saint Jean), bordés d'argent doré et ornés de médaillons (rondeaux) « de l'ouvrage de Venise », avec bustes en émail<sup>5</sup>. Ces icônes, entourées d'émaux sur argent doré, sont sorties des ateliers de Venise, où travaillaient à cette époque des artistes grecs<sup>6</sup>.

Dans les collections du duc de Berry et des ducs de Bourgogne sont mentionnés de nombreux objets portant des inscriptions grecques<sup>7</sup>. Ces œuvres d'art n'étaient pas toutes anciennes et n'avaient pas été toutes ouvrées dans les pays du Levant. Ainsi le duc de Berry possédait entre autres médail-

1. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. II, p. 332, 334.

2. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 274, 285.

3. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 265.

4. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 112.

5. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 240.

6. Cf. O.-M. Dalton, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 265 s.

7. Drap, anneau, tableaux d'or (reliquaires), camée, coffret de bois peint, bouteille, pots, aiguière, bassins, plats en argent doré, émail, croix en bois garnie d'argent, gobelet de cristal, aiguières de pierre, écuelle d'argent, hanaps de jaspe, reliquaire en argent doré, tableau de bois couvert d'argent avec deux feuilletts (triptyque-reliquaire) ; cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 30, 36, 63, 84, 85, 90, 160, 194 ; t. II, p. 19, 65, 67, 70, 115, 118, 138, 139, 144, 147, 179, 230 ; de Laborde *op. cit.*, t. II, p. 239, 240, 256.

les celle de Constantin le Grand et celle de l'empereur Héraclius<sup>1</sup>. Ces deux médailles, décrites dans l'inventaire avec le texte de leurs inscriptions, sont connues. Elles ont été exécutées à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La médaille d'Héraclius n'est pas byzantine malgré ses inscriptions. Comme celle de Constantin, elle est italienne d'origine et de fabrication<sup>2</sup>. Ainsi les inscriptions grecques, signalées sur les objets, n'indiquent pas toujours une provenance orientale. Certaines œuvres d'art ont pu être exécutées soit par des artistes grecs habitant l'Italie, soit par des artistes italiens imitant habilement les objets d'art byzantin<sup>3</sup> ou faisant œuvre originale.

\* \* \*

Le continent asiatique est représenté dans les inventaires français du XV<sup>e</sup> siècle par de nombreux objets. Les pèlerins rapportèrent de Jérusalem des souvenirs qu'ils distribuèrent à leur retour : fragments de la Porte dorée, pierres du Saint-Sépulcre<sup>4</sup>. L'édifice qui abrite le tombeau du Christ était aussi représenté sur des « petits tableaux d'or ou d'argent doré »<sup>5</sup>.

Les draps de Damas ou damas, dont la variété était très grande, sont souvent mentionnés dans les comptes et inventaires<sup>6</sup>. Des tapis, ceintures, nappes, sont accompagnés des épithètes « de la façon, de l'œuvre ou de l'ouvrage

1. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 72, 73.

2. Cf. Du Cange, *De imperatorum constantinopolitanorum numismatibus dissertatio* (Gloss. med. et inf. lat., t. X, Niort, 1887, p. 150, pl. IV) ; E. Babelon, *les Origines de l'art du médailleur* (A. Michel, Histoire de l'art, t. III, 2, p. 907 s.). La médaille de Jean VIII Paléologue, exécutée par Pisanello, porte aussi des inscriptions en grec et en latin ; cf. J. de Foville, *les Médailleurs italiens* (A. Michel, *op. cit.*, t. IV, 1, p. 138 s.) ; du même, *Pisanello et les médailleurs italiens*, Paris, 1908, p. 25.

3. N. Kondakov, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, Francfort, 1892, p. 120, a attribué à des artistes vénitiens plusieurs émaux de la Pala d'Oro de l'église Saint-Marc, à Venise.

4. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 14, 135, 238.

5. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 11 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 20.

6. Cf. V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, Paris, 1887, p. 536, 537 ; G. Fagniez, *Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris de 1343 et de 1416* (Revue archéologique, t. XXVIII, 1874, p. 89) ;

de Damas »<sup>1</sup>. Des coffrets, plateaux, écuelles en bois sont ornés de « peintures de Damas »<sup>2</sup>. Deux grandes croix d'or contenant des parcelles de la vraie Croix<sup>3</sup>, des burettes de verre, un pot de terre avec pied, couvercle et anse en argent doré, sont ouverts « à l'œuvre de Damas »<sup>4</sup>. Un grand pot de cuivre de Damas avec bec droit et couvercle contenait l'eau du baptême à la Sainte-Chapelle<sup>5</sup>.

Des objets semblables avaient été signalés dans les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, on donne le nom de la ville syrienne à un travail exécuté non seulement sur les tissus, mais sur la verrerie, le bois et l'orfèvrerie. La Syrie était renommée depuis longtemps pour ses industries de luxe : verres émaillés, cuivres, pièces de céramique, dont les Occidentaux aimaient à embellir leurs demeures<sup>7</sup>. Le style arabe est de plus en plus à la mode. Si parmi ces objets les uns ont été achetés en Syrie par les commerçants français, qui fréquentaient les marchés orientaux, d'autres peuvent être des copies exécutées en Occident, à Venise, d'où les contrefaçons orientales se répandirent dans toute l'Europe. Mais le nom de Damas indique que le prototype est venu du continent asiatique.

Les rapports avec l'Orient ont ravivé en Occident plusieurs branches des arts décoratifs. Si les objets orientaux affluèrent en France à l'époque des croisades, il en arrivait aussi de Sicile où les princes normands avaient établi

A. Vidier, *le Trésor de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1911, p. 70 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 254, 256-258, 264, 265, 330 ; t. II, p. 152, 185 ; de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 103.

1. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. II, p. 379 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 193 ; t. II, p. 250 ; de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 107, 259.

2. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 94, 272, 273.

3. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 4 s., 171 ; de Girardot, *Trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges* (Annales archéologiques, t. X, 1850, p. 39).

4. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. II, p. 461 ; de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 258.

5. Cf. L. Douët-d'Arcq, *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1848, p. 29.

6. V. plus haut, p. 52.

7. Cf. G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, t. II, Paris, 1927, p. 58, 124, 125.

des ateliers, qui reproduisaient des modèles arabes. Beaucoup de tissus ressemblant aux étoffes orientales sont sortis de ces manufactures, et il est difficile de distinguer les tissus fabriqués en Sicile de ceux fabriqués en Orient<sup>1</sup>. Les auteurs de comptes et d'inventaires ont désigné sans doute sous la dénomination de Damas à la fois des objets de style oriental et des objets réellement importés du Levant.

Le style arabe était connu depuis longtemps en France, où l'on confectionnait des « tapis sarrasinois » et des « aumônières sarrasinoises »<sup>2</sup>. Les inventaires du xv<sup>e</sup> siècle mentionnent des draps d'or « à lettres sarrasinoises », des tapis velus « sarrasinois » ou « d'ouvrage de Sarrasins »<sup>3</sup>. Ils signalent aussi des tapis velus, des cuillers de bois peintes, des gibecières, des broderies « de Turquie » ou « à l'ouvrage de Turquie »<sup>4</sup>. Si la mode turque fut imitée en France, des objets turcs furent aussi importés dans notre pays : couteaux dont la gaine est garnie d'argent doré et de clous, masse de fer<sup>5</sup>. On reconnaîtra la spécialité turque des aiguères et des bassins de métal dans deux bassins et une grande timbale de cuivre, argentés et ouvrés « en la façon de Turquie »<sup>6</sup>.

Les ducs de Bourgogne eurent le goût de l'exotisme. A leur cour se trouvait le nègre Jouvenal, joueur d'échecs. Charles le Téméraire possédait dans sa ménagerie des chameaux et des dromadaires. Aux grandes fêtes, données à Bruges au moment de l'institution de l'ordre de la Toison d'Or par Philippe le Bon, apparut un dromadaire, haut d'environ neuf pieds, sur lequel se te-

1. Cf. Fr. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 73 ; E. Müntz, *la Tapisserie*, Paris, s. d., p. 92 ; G. Migeon, *op. cit.*, t. II, p. 309 s.

2. V. plus haut, p. 41.

3. Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, t. II, p. 278 ; V. Gay, *op. cit.*, t. II, p. 384.

4. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. II, p. 385 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. II, p. 242, 272, 280 ; de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 140, 255, 276.

5. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 138, 146, 276. Le seigneur de Caumont avait rapporté de son voyage en Orient des coutelas de Turquie ; v. plus haut, p. 63.

6. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 266. Sur les cuivres turcs, v. G. Migeon, *op. cit.*, t. II, p. 94 s.

nait un « Moriau », richement habillé d'or et de soie<sup>1</sup>. Sur la table des ducs de Bourgogne apparaît le bibelot amusant. Une figurine d'or représentait un « personnage habillé à la façon de Sarrasin », portant sur ses épaules une salière d'agate, ornée de rubis et de perles. Sur une autre salière en jaspe rouge et vert, garnie d'argent doré, se dressait « un Sarrasin tirant d'un arc de Turquie »<sup>2</sup>.

Les rubis d'Alexandrie, grand marché de pierres précieuses, étaient toujours recherchés en Occident<sup>3</sup>. Les toiles, camelots, baudequins, les fils d'or, les rubans, les tissus brodés d'or de Chypre sont souvent mentionnés<sup>4</sup>. Parmi ces tissus, qui furent imités en Occident, se trouvaient des étoffes fabriquées originellement dans les pays asiatiques et dans la grande île méditerranéenne<sup>5</sup>. Les oiseaux de Chypre, rapportés par le seigneur de Caumont et signalés dans l'inventaire des ducs de Bourgogne avec des cages d'argent<sup>6</sup>, montrent que les produits « cypriens », comme on les appelait alors, arrivaient toujours en France.

Au xv<sup>e</sup> siècle, notre pays a reçu encore de nombreux objets orientaux. D'autres ont été fabriqués en Occident dans le style oriental. Par suite des rapports incessants de l'Europe avec les pays du Levant, des idées nouvelles, des motifs nouveaux ont pénétré en Occident. Ces influences lointaines n'ont pas cessé d'agir en particulier sur les productions de l'art français.

1. Cf. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 229, 326, 367, 383.

2. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 96, 97, 128.

3. Cf. A. Vidier, *op. cit.*, p. 104, 105, 108, 110 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 35, 176, 203 ; t. II, p. 308, 309, 342.

4. Cf. V. Gay, *op. cit.*, t. I, p. 580 ; t. II, p. 403 ; A. Vidier, *op. cit.*, p. 71, 73, 75-84, 86-90 ; G. Fagniez, *loc. cit.*, p. 99 ; de Laborde, *op. cit.*, t. III, p. 52, 76 ; J. Guiffrey, *op. cit.*, t. I, p. 230 ; t. II, p. 165, 166, 183-185, 218 ; Fr. Michel, *op. cit.*, t. II, p. 44.

5. V. plus haut, p. 46, 52.

6. V. plus haut, p. 63 ; de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 132, 134, 183.

## CHAPITRE VI

### INFLUENCES BYZANTINES ET ASIATIQUES SUR L'ART FRANÇAIS (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLES)

Les croisades, qui furent à la fois de grandes expéditions armées et des pèlerinages en masse, ont inspiré les artistes du Moyen Age. La glorification de ces hauts faits suscita de nombreuses œuvres d'art, qui prirent place dans la décoration des églises d'Occident.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Suger fait exécuter dans l'église de Saint-Denis un vitrail, aujourd'hui détruit, qui était un récit historié de la première croisade. Une autre verrière représentait la légende du pèlerinage en terre sainte et à Constantinople de Charlemagne, qui aurait été le premier des croisés<sup>1</sup>. Ce récit légendaire fut reproduit, au XIII<sup>e</sup> siècle, sur un vitrail de Chartres<sup>2</sup>. Pour les hommes du Moyen Age, à l'imagination fertile, les croisés ne faisaient que continuer en Orient les exploits du grand empereur.

A la Sainte-Chapelle une verrière, malheureusement très restaurée, est consacrée à la glorification de Louis IX. Parmi les épisodes de la vie du saint roi sont figurées les scènes de la translation des reliques, acquises à Constan-

1. Cf. Montfaucon, *les Monuments de la monarchie française*, t. I, Paris, 1729, p. 277, 389, pl. 24, 25, 50-54 ; E. Mâle, *l'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1922, p. 305 s. ; du même, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1919, p. 412 ; F. de Mély, *Exuviae*, t. III, p. 2 s.

2. Cf. Y. Delaporte et E. Houvet, *les Vitraux de la cathédrale de Chartres*, Chartres, 1926, p. 313 s., pl. 106 ; E. Mâle, *l'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 306 ; du même, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 406 s. ; L. Bréhier, *l'Art chrétien*, Paris, 1928, p. 309 s.

tinople après la quatrième croisade<sup>1</sup>. A la cathédrale de Clermont-Ferrand la chapelle de Saint-Georges conserve des peintures du XIII<sup>e</sup> siècle, représentant un épisode de la croisade. Saint Georges, le patron des croisés, conduit à la victoire les chevaliers français, qui mettent en déroute une troupe de Sarrasins. Dans cette chapelle sont peints les épisodes du martyre de ce saint si populaire en Occident. Un vitrail le représente encore dans le costume d'un croisé de l'époque<sup>2</sup>. Sur la magnifique verrière du XV<sup>e</sup> siècle, à la Sainte-Chapelle de Riom (Puy-de-Dôme), on voit le roi-croisé, Louis IX, la tête couronnée et nimbée, voguant sur la mer avec ses compagnons d'armes dont la poitrine est barrée de la croix<sup>3</sup>. Jusqu'à la fin du Moyen Age l'enthousiasme des croisades anime les compositions des artistes français.

\* \* \*

Les nombreuses reliques orientales, rapportées en Occident, ont suscité des œuvres d'art. Chartres possédait depuis 1120 le chef de saint Théodore<sup>4</sup>. On connaît la grande statue qui orne le portail méridional de la cathédrale; ce saint oriental, personnification idéale du guerrier, porte le costume militaire de l'époque<sup>5</sup>. Un vitrail retrace aussi les épisodes de sa vie<sup>6</sup>. Sainte Anne por-

1. Cf. F. de Guilhermy, *Description de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1874, p. 60; F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France*, t. I, Paris, 1857, p. 169 s.; H. Stein, *le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1912, p. 221; E. Mâle, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 413.

2. Cf. G. Desdevises du Désert et L. Bréhier, *Clermont-Ferrand*, Paris, 1910, p. 52 s.; L. Bréhier, *l'Église et l'Orient au Moyen Age. Les croisades*, Paris, 1928, p. 379; H. du Ranquet, *la Cathédrale de Clermont-Ferrand*, Paris, s. d., p. 96, 105 s.

3. Cf. F. de Lasteyrie, *op. cit.*, pl. 59.

4. V. plus haut, p. 15.

5. Cf. A. Michel, *Histoire de l'art*, t. II, I, p. 171, fig. 129; E. Mâle, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 333, fig. 141, p. 374 s.

6. Cf. Y. Delaporte et E. Houvet, *op. cit.*, p. 321 s., pl. III-III4.

tant la Vierge est figurée aussi à la cathédrale de Chartres qui reçut, au XIII<sup>e</sup> siècle, le chef de cette sainte<sup>1</sup>.

L'arrivée à Amiens, en 1206, de la face antérieure de saint Jean-Baptiste a suscité plusieurs œuvres d'art, un vitrail et des sculptures retraçant la vie du Précurseur<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle furent acquises de nombreuses reliques de Constantinople. La Sainte-Chapelle, immense reliquaire resplendissant de mille feux multicolores, abritait une partie de la tête de Jean-Baptiste et les reliques de la Passion. Près de la grande châsse, qui contenait les restes les plus précieux de la chrétienté, plusieurs vitraux furent consacrés à la vie du Baptiste et aux scènes de la Passion<sup>3</sup>.

L'arrivée de ces reliques orientales était un événement considérable, qui faisait vibrer les cordes sensibles de l'âme et déterminait le choix des artistes. Au XIII<sup>e</sup> siècle arrivèrent de Constantinople en France quelques parcelles du sang du Christ<sup>4</sup>. Cette relique se divise et se répand dans plusieurs régions. Beaucoup d'églises prétendirent posséder quelques parcelles du précieux sang dont le culte prit à partir de cette époque un développement extraordinaire<sup>5</sup>.

La vie des saints fut pour les artistes du Moyen Age une matière inépuisable. Les recueils hagiographiques contenaient aussi le récit de la vie des martyrs orientaux dont le culte était déjà répandu en France avant le XII<sup>e</sup> siècle. Les expéditions d'outre-mer, les rapports commerciaux et les pèlerinages plus fréquents en firent connaître beaucoup d'autres. Ils prennent une place de plus en plus importante dans l'iconographie religieuse.

1. V. plus haut, p. 32 ; cf. E. Mâle, *op. cit.*, p. 374, 375, fig. 156.

2. V. plus haut, p. 21 ; cf. E. Mâle, *op. cit.*, p. 373 s.

3. V. plus haut, p. 22 ; cf. F. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 165 s. ; F. de Guilhermy, *op. cit.*, p. 56 s. ; H. Stein, *op. cit.*, p. 218 ; E. Mâle, *op. cit.*, p. 374.

4. V. plus haut, p. 22-23.

5. Cf. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, t. VII, Paris, 1893, p. 228 s. ; E. Mâle, *l'Art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, 1922, p. 109.

Les anachorètes du désert, les saints Paul et Antoine, Eugénie, la sainte d'Égypte, sont figurés sur les chapiteaux de Vézelay<sup>1</sup>. Sur d'autres chapiteaux, au Musée de Toulouse, sont sculptés plusieurs épisodes de la vie de sainte Marie l'Égyptienne<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les images des saints Georges, Christophe et Nicolas se multiplient<sup>3</sup>. Les vitraux de Chartres montrent la place importante qu'occupaient les martyrs orientaux dans l'esprit de ces artistes, qui semblent avoir capté dans leurs splendides verrières tout l'éclat de la lumière d'Orient<sup>4</sup>. Saint Georges, le grand martyr guerrier dont le culte était localisé en Palestine, est devenu le patron des croisés. A Chartres un vitrail détruit représentait des épisodes de sa vie. Il est figuré deux fois sur une autre verrière. Au-dessus de la scène du martyre il apparaît debout en costume militaire<sup>5</sup> (Pl. XII). C'est ainsi que le représentaient les artistes orientaux, dans l'attitude libre et fière d'un soldat, la tête nue, le manteau rejeté en arrière, tenant dans ses mains la lance, le bouclier ou l'épée<sup>6</sup>. Cette identité du costume et de l'attitude n'est pas fortuite. Le verrier de Chartres a imité une image venue des pays du Levant avec les reliques qui enrichirent le trésor de la cathédrale.

Sainte Barbe (Barbara), la vierge orientale dont le martyre avait vivement impressionné les esprits et touché les cœurs, inspira aussi les sculpteurs occi-

1. Cf. E. Mâle, *l'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 237, fig. 162, p. 242, fig. 167.

2. Cf. *Ibid.*, p. 238-241, fig. 163-166.

3. Cf. E. Mâle, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 328 n. 1, 329 n. 1, 339, 385-387, fig. 157.

4. Les saints orientaux figurés sur les vitraux de Chartres sont les suivants : Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, Antoine et Paul, anachorètes d'Égypte, Nicolas, évêque de Myra en Lycie, Pantaléon (Pantéléimon), martyr de Nicomédie, Cosme et Damien, Georges ; les saintes Marguerite (Marina), vierge d'Antioche de Pisidie, Catherine d'Alexandrie, Marie l'Égyptienne.

5. Cf. Y. Delaporte et E. Houvet, *op. cit.*, p. 450, 508 s., pl. 267 ; Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, t. II, Paris, 1867, p. 733.

6. Cf. J. Ebersolt, *Une tapisserie byzantine* (Extr. de la Gazette des Beaux-Arts, 1925, p. 2 s.).

dentaux<sup>1</sup>. La vie de ces saints et de ces saintes, on pouvait la lire dans la *Légende dorée*, composée ou compilée au XIII<sup>e</sup> siècle par Jacques de Voragine. Cet ouvrage a fourni aux artistes un répertoire incomparable. Ces récits ont ravi d'innombrables lecteurs européens, qui se trouvaient transportés en imagination dans des pays lointains, dans l'Égypte désertique, sur le mont Sinaï. Jacques de Voragine raconte l'histoire d'un moine de Rouen, qui, venu, comme tant d'autres pèlerins, prier devant le tombeau de sainte Catherine, lui demanda la grâce de posséder un fragment de ses restes. Aussitôt de la main de la sainte se détacha, dit-on, un doigt que le moine emporta tout joyeux dans son monastère<sup>2</sup>. Le lecteur de la *Légende dorée* se trouvait transporté sur les rives du Jourdain, dans les lieux saints de Palestine, dans les villes de Syrie et d'Asie-Mineure, plus loin encore, dans l'Inde avec le roman édifiant de Barlaam et Josaphat (Joasaph), qui a joui au Moyen Âge d'une célébrité universelle<sup>3</sup>. La renommée de Byzance et de ses reliques se reflète aussi dans les récits de Jacques de Voragine. Il connaît l'histoire du crucifix de Béryte et celle de l'image sanglante du Christ à Sainte-Sophie. Le nom de l'empereur Théodose le Grand restait attaché aux reliques de saint Jean-Baptiste, celui de Théodose II aux restes de saint Jean Chrysostome et à la légende des Sept dormants d'Éphèse<sup>4</sup>.

Un autre récit oriental, le *Miracle de Théophile*, fut très populaire en Occident. Il a pour sujet l'apostasie et le repentir de Théophile, diacre de l'église d'Adana en Cilicie. L'histoire de cet homme, qui a vendu son âme au diable et qui obtient son pardon grâce à l'intercession de la Vierge, est

1. Cf. E. Mâle, *op. cit.*, p. 336 ; de Cardaillac, *le Martyre de sainte Catherine et de sainte Barbe* (Bulletin monumental, 1896, p. 40 s.).

2. Cf. Jacques de Voragine, *la Légende dorée*, trad. T. de Wyzewa, Paris, 1925, p. 662.

3. Cf. *Ibid.*, p. 663 s.

4. Cf. *Ibid.*, p. 134, 369 s., 482, 515 s.

sculptée sur un bas-relief de Souillac (Lot) et deux fois à Notre-Dame de Paris<sup>1</sup>.

\* \* \*

Si les contes, les légendes et les reliques ont inspiré souvent les artistes, les objets rapportés du Levant par les croisés, les pèlerins et les commerçants, leur ont fait connaître aussi des motifs nouveaux. La forme de la croix à double traverse était connue en France par les reliquaires et les objets d'art importés d'Orient<sup>2</sup>. Cette croix, qui étend ses doubles bras, est la reproduction de celle du Calvaire. L'inscription, placée au-dessus de la tête de Jésus mis en croix, a été reproduite et mise en évidence par les Orientaux<sup>3</sup>. La croix double apparaît dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle sur les monnaies byzantines<sup>4</sup>. Dans le Ménologe de l'empereur Basile II (fin du X<sup>e</sup> siècle ou début du XI<sup>e</sup>), une enluminure représente la cérémonie de l'Élévation de la Croix, qui était célébrée à Sainte-Sophie de Constantinople le quatorze septembre. La croix que le patriarche tient dans ses mains, sur l'ambon, est à double traverse (Pl. XIII)<sup>5</sup>.

La croix double devint pour les croisés et les pèlerins un souvenir de Palestine. Pour eux aussi elle était une image de la croix du Calvaire. Sur une des verrières de la cathédrale de Bourges on voit le Christ sortant du tombeau.

1. Cf. E. Mâle, *l'Art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 434 ; du même, *l'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 306 s.

2. V. plus haut, p. 13, 21, 23, 25, 28-30, 32, 33, 53.

3. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. V, 1846, p. 324, 328 ; du même, *Iconographie chrétienne*, Paris, 1843, p. 366, 372, 374 ; Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. I, Paris, 1847-1849, p. 229.

4. Cf. W. Wroth, *Catalogue of the imperial byzantine coins in the British Museum*, t. II, Londres, 1908, p. 355 s., pl. XLI, 6-10 ; cf. p. 419, 420, 422, pl. XLVIII, 15-17, 20.

5. Cf. *Il Menologio di Basilio II*, t. II, Turin, 1907, pl. 35 ; J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 126 s.

De la main droite il fait le signe de la bénédiction; dans la main gauche il tient la croix à double traverse<sup>1</sup>.

Les objets orientaux rapportés en France n'étaient pas des reflets sans âme du passé. Ils contenaient souvent des reliques, qui les rendaient doublement précieux. En Orient, les reliquaires de la vraie Croix (staurothèques) affectaient la forme de tableau, de diptyque ou de triptyque. Les parcelles de la relique étaient disposées dans une cavité en forme de croix à double traverse<sup>2</sup>. Les reliquaires occidentaux en forme de tableau, de diptyque ou de triptyque sont des imitations plus ou moins lointaines des staurothèques venues d'Orient<sup>3</sup>. Les croix à double traverse, contenant des parcelles de la vraie Croix, sont aussi des imitations de la *crux gemina* orientale. Les artistes français en fabriquèrent plusieurs, qui sont parvenues jusqu'à nous<sup>4</sup>. Ils les ont décorées de rinceaux en filigrane, de nielle, de pierres fines. Telle est la croix dite de Charlemagne au trésor de la cathédrale de Sens<sup>5</sup>. Telles sont celles de Conques (Aveyron)<sup>6</sup>, d'Ussy-sur-Marne<sup>7</sup>, de Rouvres (Côte-d'Or)<sup>8</sup>, de Blanche-

1. Cf. A. Martin et Ch. Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, Paris, 1841, 1844, p. 89, pl. 1, 5.

2. V. plus haut, p. 30, 33.

3. Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *le Trésor de l'abbaye de Roncevaux* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1897, t. II, p. 329 s.).

4. Ces croix à double traverse sont souvent mentionnées dans les inventaires; cf. E. Fleury, *Inventaire de la cathédrale de Laon*, Paris, 1855, p. 1; Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie*, Paris, 1857, p. 836, 839 s.

5. Cf. E. Chartraire, *Inventaire du trésor de l'église primatiale et métropolitaine de Sens*, Paris, Sens, 1897, p. 70 s.; V. Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, Paris, 1887, p. 504.

6. Cf. A. Bouillet et L. Servièrès, *Sainte Foy*, Rodez, 1900, p. 229; A. Bouillet, *L'Église et le trésor de Conques*, Rodez, 1905, p. 52.

7. Cf. *Album d'objets conservés dans les édifices religieux du département de Seine-et-Marne*, s. l., 1912, p. 15, pl. 1.

8. Cf. *Exposition universelle de 1900. Catalogue illustré officiel de l'Exposition rétrospective de l'art français*, Paris, p. 99; J.-J. Marquet de Vasselot, *l'Orfèvrerie et l'émaillerie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles* (A. Michel, *Histoire de l'art*, t. II, 2, p. 928, fig. 538).

fosse (Ardennes)<sup>1</sup>, de Clairmarais (trésor de la cathédrale de Saint-Omer)<sup>2</sup>, et les deux croix processionnelles du Musée de Cluny (Pl. XIV)<sup>3</sup>.

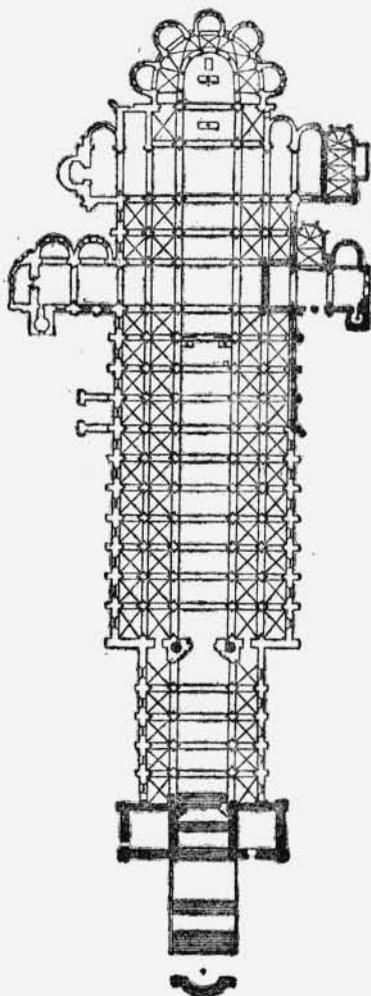


FIG. 3. — Abbaye de Cluny. Plan de l'Église (Monuments historiques).

Si les orfèvres français ont imité la croix orientale, les architectes ont reproduit dans plusieurs monuments cette forme, qui se recommandait d'une origine aussi vénérable<sup>4</sup>. Le plan de l'église en croix à double travée a été employé dans la grande église abbatiale de Cluny (Fig. 3)<sup>5</sup>. L'édifice à cinq nefs était divisé dans sa longueur par deux transepts d'inégale importance, le premier étant plus long que le second. L'architecte a tracé son plan suivant la disposition de la croix double dont la première traverse est toujours plus longue que la seconde. Ce plan, qui paraît

1. Cf. *Exposition universelle de 1900. Catalogue*, p. 100 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *loc. cit.* t. II, 2, p. 929, fig. 559 ; J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 150, fig. 24.

2. Cf. J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, Paris, 1872, p. 406 s. ; Texier, *Nielles et gravures* (Annales archéologiques, t. XV, 1855, p. 1 s.) ; J.-J. Marquet de Vasselot, *loc. cit.*, t. II, 2, p. 927 s.

3. Cf. J. Labarte, *op. cit.*, t. I, p. 345 s. ; E. du Sommerard, *Catalogue du Musée des thermes et de l'hôtel de Cluny*, Paris, 1883, p. 409, nos 5042, 5043. L'écrin en bronze, trouvé à Cologne (Gers), présente aussi la forme d'une croix à double traverse, comme la croix qu'il renfermait ; cf. E. du Sommerard, *op. cit.*, p. 408 s., n° 5041.

4. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. V, 1846, p. 326 n. 1 ; du même, *Iconographie chrétienne*, Paris, 1843, p. 365 n. 1.

5. Cf. *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. III, pl. 5 ; Viollet-le-Duc ; *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, t. I, Paris, 1882, p. 258 ; Dehio et Bezold, *Die kirchliche Bau-*

avoir été usité dans les églises romanes clunisiennes, se rencontre encore à la période dite gothique. La basilique de Saint-Quentin affecte la forme d'une église à double transept<sup>1</sup>. Mais le tracé de ce plan est devenu de plus en plus exceptionnel.

\* \* \*

De tout temps les fidèles témoignèrent par des fondations leur vénération pour le tombeau du Christ. Avant les croisades on avait édifié en France des églises sous le vocable ou à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem<sup>2</sup>. D'autres églises dont le nombre est assez considérable durent leur origine aux fondations des croisés et des pèlerins qui visitèrent la terre sainte pendant les croisades<sup>3</sup>.

Comme on ne pouvait construire partout des églises du Saint-Sépulcre, on prit le parti d'élever dans les sanctuaires des monuments qui reproduisaient le tombeau de Jérusalem. A l'église Saint-Nicolas de Troyes un Sépulcre avait la forme et les dimensions de celui de la cité sainte. L'artiste qui le

*kunst des Abendlandes*, Album, t. II, Stuttgart, 1888, pl. 120, 1 ; R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, 1912, p. 236, fig. 229 ; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1, Paris, 1919, p. 260, fig. 99. Les églises de Saint-Benoît sur Loire (Loiret) et de Souvigny (Allier) ont aussi un double transept ; mais le tracé de la croix à double travée est moins apparent ; cf. A. Choisy, *Histoire de l'architecture*, t. II, Paris, s. d., p. 185 ; Dehio et Bezold, *op. cit.*, t. II, pl. 120, 5 ; C. Enlart, *op. cit.*, p. 262 ; R. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 298, fig. 307 ; F. Deshoulières, *Souvigny et Bourbon-l'Archambault*, Paris, s. d., p. 26, 28.

1. Cf. C. Enlart, *op. cit.*, t. I, 2, Paris, 1920, p. 534 s. ; J. Hachet, *la Basilique de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 1909, p. 11. Le double transept se rencontre aussi à Chabris (Indre) ; cf. C. Enlart, *op. cit.*, t. I, 2, p. 698.

2. Cf. J. Ebersolt, *Orient et Occident*, Paris, 1928, p. 73, 76, 80 s., 86 s., 106.

3. Des églises du Saint-Sépulcre ont été signalées à Annecy, Abbeville, Montdidier (Somme), Caen, Saint-Omer, Rouen, Villers-Saint-Sépulcre (Oise) ; cf. Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1717, p. 243 ; A. Demarsy, *Quelques monuments élevés en l'honneur du Saint-Sépulcre* (Revue de l'art chrétien, t. XIII, 1869, p. 195 s.) ; de Marsy, *les Pèlerins picards à Jérusalem du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Amiens, 1881, p. 15.

construisit, s'était rendu, disait-on, deux fois à Jérusalem pour y prendre des mesures<sup>1</sup>. A Paris fut fondée, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la confrérie des pèlerins de terre sainte. En 1326, on commença la construction d'une église du Saint-Sépulcre, située rue Saint-Martin. On y voyait un édicule représentant le tombeau du Christ<sup>2</sup>. Une autre confrérie du Saint-Sépulcre, celle des cordeliers fut fondée à cette époque. Dans l'église des frères mineurs deux arcades de la nef de droite furent transformées en chapelle qui prit le nom de Jérusalem<sup>3</sup>. En 1421, Paule Audier de Limoges revient de son pèlerinage en terre sainte. De Venise elle emmène un sculpteur qui possédait le dessin du tombeau du Christ. Ce sculpteur éleva un Saint-Sépulcre dans l'église Saint-Pierre de Limoges<sup>4</sup>.

Ainsi, dans plusieurs églises on construisit des édicules faits à l'image du Saint-Sépulcre de Jérusalem. C'étaient sans doute des reproductions réduites de la rotonde, qui mesure 20 m. 90 de diamètre, ou des copies de l'édicule qui abrite la tombe du Christ. Cet édicule avait été reproduit déjà sur les ampoules et les reliquaires rapportés par les pèlerins de Palestine<sup>5</sup>. Les voyageurs achetaient aussi à Jérusalem des fils de soie blanche et des fils d'or qui étaient « les mesures du Saint-Sépulcre »<sup>6</sup>. Le culte du tombeau du Christ a revêtu des formes variées ; mais il a été toujours intense jusqu'à la fin du Moyen Age. Au XV<sup>e</sup> siècle, les « Saint-Sépulcre » ou « Mise au tombeau » se multiplient. Ce sont des chapelles où l'on place de grandes compositions représentant l'ense-

1. Cf. Martène et Durand, *op. cit.*, p. 93 s.

2. Cf. A.-L. Millin, *Antiquités nationales*, t. III, Paris, 1791, n<sup>o</sup> XXVII, p. 10 ; Ch. Schefer, *le Voyage de la sainte cité de Jérusalem*, Paris, 1882, p. XL ; Couret, *Notice historique sur l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, 1905, p. 385 s. ; E. Mâle, *l'Art religieux de la fin du Moyen Age*, Paris, 1922, p. 132.

3. Cf. Couret, *op. cit.*, p. 430 s.

4. Cf. L. de Veyrières (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, Brive, t. XIV, 1892, p. 196) ; E. Mâle, *op. cit.*, p. 133 n. 5.

5. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 88 s.

6. V. plus haut, p. 63.

velissement du Christ. Les sculpteurs surent rendre avec talent cette grande scène, qui faisait revivre le drame de la Passion et transportait les fidèles sur le mont du Calvaire<sup>1</sup>.

\* \* \*

Les Latins du royaume de Jérusalem reproduisirent sur leurs sceaux et leurs monnaies les principaux monuments de la ville sainte. Ces représentations grossières et naïves perpétuèrent l'image des monuments, qui faisaient



FIG. 4. — Sceau des chanoines du Saint-Sépulchre (d'après de Vogüé.).

la gloire de la cité, et contribuèrent à les faire connaître au loin. La Tour de David, devenue sous la domination latine le centre de la défense, a l'aspect d'une tour haute, large et crénelée<sup>2</sup>. Sur le sceau des chanoines, qui desservaient l'église du Saint-Sépulchre pendant l'occupation latine, apparaît un édifice circulaire, supporté par des arcades et surmonté d'une toiture conique<sup>3</sup> (Fig. 4). C'est une image de l'édicule placé au centre de la rotonde du Saint-Sépulchre et abritant le tombeau du Christ. La rotonde elle-même est figurée sur

les sceaux et les monnaies des rois de Jérusalem<sup>4</sup>. Elle est recouverte

1. Cf. E. Mâle, *op. cit.*, p. 133 s. ; A. Michel, *Histoire de l'art*, t. III, 1, p. 416 s. ; R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque gothique*, t. II, Paris, 1927, p. 432 s.

2. Cf. G. Schlumberger, *les Principautés franques du Levant d'après les plus récentes découvertes de la numismatique*, Paris, 1877, p. 34 s., fig. 36.

3. Cf. de Vogüé, *les Églises de la terre sainte*, Paris, 1860, fig. p. 184 ; H. Vincent et F.-M. Abel, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1914, p. 260, 263 s., fig. 124.

4. Cf. de Vogüé, *op. cit.*, p. 453 ; G. Schlumberger, *op. cit.*, p. 36.

d'une toiture ayant la forme d'un cône tronqué en charpente dont la partie supérieure est à ciel ouvert (Fig. 5). Ces représentations anciennes sont intéressantes : elles présentent certains détails exacts, qui seront reproduits par les artistes occidentaux.

Un miniaturiste du xv<sup>e</sup> siècle a peint dans un livre d'Heures de René d'Anjou, dit le bon roi René, une vue de Jérusalem. Au premier plan il a représenté l'église du Saint-Sépulcre. Sur le parvis se dresse la façade méridionale de l'église. A droite sont les bâtiments du couvent latin ; à gauche s'élève



FIG. 5. — Monnaie des rois latins de Jérusalem (d'après de Vogüé).

le clocher à plusieurs étages. La rotonde du Saint-Sépulcre est recouverte d'un toit à pans inclinés dont le sommet est percé d'une ouverture circulaire. Au-dessus de la façade émerge la coupole de l'église romane (Pl. XV)<sup>1</sup>. On sait que les croisés conservèrent la rotonde du Saint-Sépulcre ; mais ils y joignirent, au XII<sup>e</sup> siècle, une église romane, surmontée d'une coupole, et érigèrent sur la façade un clocher. Le miniaturiste a reproduit l'aspect général du double édifice tel qu'il existait de son temps. Il a représenté à sa manière la toiture si caractéristique de la rotonde et le dôme qui surmonte l'église construite par les croisés<sup>2</sup>. L'art syro-palestinien continuait ainsi à fournir des modèles à nos peintres, à nos sculpteurs et à nos architectes.

1. Musée Britannique, ms. Egerton 1070, fol. 5<sup>r</sup> ; cf. P. Durrieu, *Une vue de l'église du Saint-Sépulcre vers 1436 provenant du bon roi René* (Florilegium Melchior de Vogüé, Paris, 1909, p. 197 s.). Les autres monuments reproduits sur cette miniature seront signalés plus loin, p. 92 s. Du clocher construit au XII<sup>e</sup> siècle, il ne subsiste actuellement que la partie inférieure. Au xv<sup>e</sup> siècle, il était encore intact ; cf. H. Vincent et F.-M. Abel, *op. cit.*, t. II, p. 284, 286.

2. Cf. H. Vincent et F.-M. Abel, *op. cit.*, t. II, p. 250 s., 260, 266, 284 ; C. Enlart, *les Monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem*, Atlas, t. I, Paris, 1926, pl. 2-3.

\* \* \*

L'art musulman avait exercé son influence avant le XII<sup>e</sup> siècle grâce aux relations de notre pays avec les Arabes d'Orient et avec les Arabes d'Espagne, où les Maures firent un long séjour et où leur culture a été portée si haut<sup>1</sup>. Mais il n'est pas douteux que les croisades ont contribué à accroître en Occident l'influence des arts de l'Islam.

Les étoffes musulmanes, importées dans notre pays, présentaient des motifs d'ornementation, qui furent imités par les artistes occidentaux. La mode des bordures orientales a régné en plusieurs régions. On connaît les portes en bois sculpté de la cathédrale du Puy et leur encadrement en caractères coufiques<sup>2</sup>. Des portes, décorées d'ornements arabes, ont été signalées à Blesle (Haute-Loire), à Chamalières-sur-Loire et à La Voûte-Chilhac (Haute-Loire)<sup>3</sup>. Un autre exemple de bordure d'apparence arabe a été signalé sur un bas-relief de Bourges<sup>4</sup>.

Les monuments de l'architecture musulmane ne devaient-ils pas, eux aussi, fournir des modèles à nos architectes ? A Jérusalem, dans l'enceinte de l'actuel Haram-es-Cherif, s'élevait autrefois le Temple de Salomon. Cette immense esplanade devint un des lieux les plus saints de l'Islam, lorsque fut construit, de 688 à 691, l'édifice célèbre connu sous le nom de mosquée

1. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 47 s., 71 s., 99 s., 106.

2. Cf. A. de Longpérier, de *l'Emploi des caractères arabes dans l'ornementation chez les peuples chrétiens de l'Occident* (Revue archéologique, 1846, t. II, p. 700 s.) ; E. Lefèvre-Pontalis, *Répertoire des architectes, maçons, sculpteurs, charpentiers et ouvriers français au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle*, Caen, 1912, p. 30 ; E. Mâle, *Art et artistes du Moyen Age*, Paris, 1927, p. 34, 66 ; F. de Mély (Gazette des Beaux-Arts, juillet-août 1924, p. 15 s.).

3. Cf. J.-J. Marquet de Vasselot, *les Influences orientales* (A. Michel, Histoire de l'art, t. I, 2, p. 895) ; L. Bréhier, *l'Art chrétien*, Paris, 1928, p. 209 ; du même, *les Chapiteaux du chevet de Saint-Pierre de Blesle*, Brioude, 1929, p. 28 s.

4. Cf. A. de Longpérier, *loc. cit.*, p. 701 s.

d'Omar ou de Koubbet-es-Sakhra (coupole de la roche). Cette mosquée, qui abrite la roche sacrée du mont Moria, était pour la plupart des croisés le Temple même des Juifs. Lorsque les Latins se furent emparés de Jérusalem, en 1099, ils prirent possession de la mosquée. Ils la convertirent en église sous le nom de Temple du Seigneur (*Templum Domini* ou *dominicum*) et placèrent un autel sur la roche sacrée, qui fut recouverte d'un dallage de marbre<sup>1</sup>.

La mosquée d'Omar est une rotonde à double collatéral, sans tribunes. Les deux colonnades intérieures sont l'une circulaire, l'autre octogonale. A l'extérieur les murs dessinent un octogone. La vaste coupole, qui repose sur la colonnade intérieure, a son tambour cylindrique percé d'une rangée de fenêtres<sup>2</sup>. Le diamètre du cercle intérieur est de 20 m. 37; celui de la rotonde du Saint-Sépulcre est très voisin, 20 m. 90. Mais le plan de cette dernière est différent. Cette rotonde, qui abrite le tombeau du Christ, a un seul collatéral surmonté de tribunes. La toiture, qui repose sur un tambour peu élevé, était, au moment où les croisés prirent Jérusalem, un cône tronqué en charpente dont la partie supérieure est à ciel ouvert.

La mosquée d'Omar, édifice à la fois circulaire et octogonal, recouvert d'une coupole majestueuse, devint sous la domination latine un second lieu saint de la chrétienté, le monument de Jérusalem le plus vénéré après le Saint-Sépulcre. Elle est figurée sur les sceaux et les monnaies des rois de Jérusalem<sup>3</sup>.

1. Le Temple du Seigneur (mosquée d'Omar) doit être distingué du Temple de Salomon (*Templum Salomonis*). Les croisés désignaient sous le nom de Temple de Salomon la mosquée El-Aksa, qui s'élève aussi sur le Haram-es-Cherif. Cette mosquée et ses dépendances furent transformées par les croisés en palais où les rois de Jérusalem établirent leur résidence; cf. de Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, Paris, 1864, p. 77, 80 s., 99 s.; du même, *les Églises de la terre sainte*, Paris, 1860, p. 281 s., 288; H. Hagenmeyer, *Fulcheri Carnotensis Historia Hierosolymitana*, Heidelberg, 1913, p. 285 s., 290 s.

2. Cf. de Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, p. 80 s.; H. Saladin, *Manuel d'art musulman*, t. I, Paris, 1907, p. 55 s.

3. Cf. de Vogüé, *les Églises de la terre sainte*, p. 453; G. Schlumberger, *op. cit.*, p. 36, 37.

Avec la Tour de David et le Saint-Sépulcre elle symbolisait la cité du roi des rois (*civitas regis regum omnium*). Sur le sceau du roi de Jérusalem, Amaury I<sup>er</sup>, apparaît la silhouette caractéristique des trois édifices : au centre la Tour de David, à gauche le Saint-Sépulcre, à droite le Temple (Fig. 6)<sup>1</sup>.



FIG. 6. — Sceau d'Amaury I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem (d'après de Vogüé).

L'image du Temple du Seigneur fut transportée en Occident. Sur le portail de l'église de Saint-Gilles (Gard) un relief représente l'Entrée du Christ à Jérusalem<sup>2</sup>. La ville sainte est figurée par une enceinte crénelée entre deux tours. Au milieu s'élève un édifice circulaire, surmonté d'une coupole très élevée (Fig. 7). Cette coupole n'est pas celle du Saint-Sépulcre mais de la mosquée d'Omar. La ressemblance avec ce dernier monument est cependant lointaine. Le sculpteur a reproduit l'aspect général du Koubbet-es-Sakhra, comme le feront plus tard d'autres artistes.

Dans le livre d'Heures de René d'Anjou, le miniaturiste, qui a peint la vue de Jérusalem, n'a pas reproduit seulement l'image de l'église du Saint-Sépulcre<sup>3</sup>. Au deuxième plan, vers la droite, il a représenté le Temple du Seigneur des croisés, le Koubbet-es-Sakhra, et plus loin le mur d'enceinte du Temple (Haram-es-Cherif). Sur cette miniature la mosquée d'Omar est un

1. Cf. de Vogüé, *op. cit.*, p. 454.

2. Cf. H. Revoil, *Architecture romane du midi de la France*, t. II, Paris, 1874, p. 59, pl. 64.

3. V. plus haut, p. 89.

édifice hexagonal, à coupole bulbeuse; ce qui ne correspond pas à la réalité (Pl. XV). On reconnaît cependant les lignes générales de l'édifice.

Cette mosquée musulmane, qui passait pour être le Temple des Juifs, a été reproduite par un autre enlumineur. Dans un livre d'Heures, aujourd'hui détruit, qui fit partie des collections de Jean, duc de Berry, une grande miniature représentait le Baiser de Judas (Pl. XVI)<sup>1</sup>. A l'arrière-plan apparaît la mosquée d'Omar. Mais la coupole est trop étroite; le tambour, percé d'une double rangée de fenêtres, est trop élevé. Ces reproductions médiévales donnent une idée inexacte de la structure réelle du Koubbet-es-Sakhra dont la coupole



FIG. 7. — Relief de Saint-Gilles (d'après Revoil).

dessine une courbe majestueuse. Cet édifice musulman, que les sculpteurs

1. Cf. P. Durrieu, *Heures de Turin*, Paris, 1902, p. 22, pl. 15; du même, *le Temple de Jérusalem*



tectes qui élevèrent en France les églises de l'ordre. A Paris, la maison du Temple, aujourd'hui détruite, était une des plus importantes. D'après les descriptions et les dessins anciens, l'église avait la forme d'une rotonde avec collatéral; sa coupole s'appuyait sur six piliers<sup>1</sup>. Cet édifice n'était pas une copie exacte de la mosquée d'Omar. Mais il avait des traits communs avec elle: le plan circulaire, la colonnade intérieure avec collatéral et la coupole.

L'imitation est également lointaine dans les chapelles dont le plan dessine un octogone, sans colonnade intérieure ni déambulatoire<sup>2</sup>. Seuls les murs rappellent la structure extérieure de la mosquée d'Omar. Ces petits édifices ne sont pas des copies exactes du majestueux sanctuaire musulman. Mais les Templiers affectionnèrent une forme, qui leur rappelait le monument de la ville sainte où leur ordre avait pris naissance. Ils eurent une prédilection marquée pour le type d'édifice à plan central.

Ainsi les architectes français ont essayé de rebâtir Jérusalem terrestre dans les villes et les riants campagnes de notre pays. Ils ont élevé des églises qui évoquaient de grands souvenirs, les exploits des croisés en terre sainte, les pèlerinages accomplis par des milliers de voyageurs au péril de la mer et des routes incertaines. Ces sanctuaires retraçaient la vie des siècles rudes et simples, où l'art était la forme de l'esprit et la foi l'expression du cœur.

1. Cf. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, t. IX, Paris, 1875, p. 13 s., fig. 1, 2; F. Hoffbauer, *Paris à travers les âges*, t. II, Paris, 1885. Le Temple, p. 5, fig. 4, 5, pl. 6. L'église du Temple à Londres est aussi une rotonde avec collatéral. La coupole repose sur six piliers soutenant des arcs brisés; cf. Ch. Lucas, *les Temples et les Églises circulaires d'Angleterre*, Paris, 1871, p. 24 s.; G. Worley, *the Church of the Knights Templars in London*, Londres, 1907, p. 19 s., 27 s.

2. Cf. Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. VIII, p. 290; t. IX, p. 17 s.; A. Lenoir (*Annales archéologiques*, t. XII, 1852, p. 185); R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 279; de Vogüé, *le Temple de Jérusalem*, p. 78; du même, *les Églises de la terre sainte*, p. 290; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1, p. 242 s.; du même, *l'Architecture romane* (A. Michel, *Histoire de l'art*, t. I, 2, p. 479); E. Lambert (*Revue archéologique*, octobre-décembre 1926, p. 224 s.; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1926, p. 229).

\* \* \*

La plupart des fidèles ne pouvaient accomplir le long, pénible et coûteux voyage de Jérusalem. Dans les cathédrales on orna à leur intention le pave-

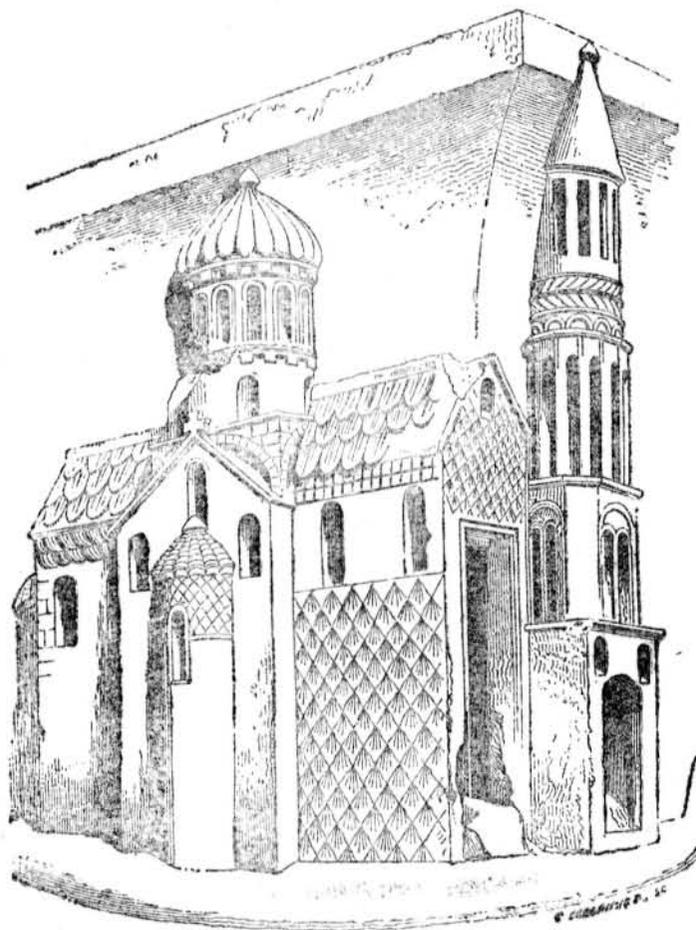


FIG. 9. — Chapiteau de l'ancienne église Saint-Sauveur, à Nevers (d'après Viollet-le-Duc).

ment de ces motifs singuliers en forme de rosace ou de polygone dont l'intérieur est formé d'une ligne formant des méandres compliqués<sup>1</sup>. Le fidèle suivait le tracé de la ligne sinueuse et accomplissait le pèlerinage de terre sainte, à défaut de voyage lointain.

Les fidèles pouvaient voir aussi dans les églises des représentations de sanctuaires orientaux. Dans l'ancienne église Saint-Sauveur à Nevers on a découvert au milieu des décombres un

1. Cf. A. Lassus, *Album de Villard de Honnecourt*, Paris, 1858, p. 83, pl. 13, 65 ; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1, p. 79 n. 1 ; t. I, 2, p. 814 s.

précieux chapiteau sur lequel est sculptée une église orientale (Fig. 9)<sup>1</sup>. Au centre de l'édifice se dresse une coupole côtelée, montée sur un haut tambour percé de fenêtres. Une porte donne accès à l'église, qui se termine par une abside faisant saillie du côté opposé. Le toit est recouvert de tuiles. Sur les murs, percés de fenêtres surmontées d'arcs en plein cintre, l'appareil est formé de carrés et de losanges. L'un des pignons, qui marquent l'aboutissement des bras de la croix, est orné d'une croix grecque. Les lignes maîtresses du plan sont marquées par le dessin des toitures et des façades. Une petite abside demi-circulaire, terminant le bras latéral de la croix, rattache le monument au type d'église où des absides font saillie sur les côtés du plan en croix grecque. A droite est planté un clocher. Carré à la base, il devient octogonal, puis cylindrique dans sa partie supérieure. Il est décoré d'arcatures et d'ornements en arête de poisson. Avec ses hautes ouvertures s'ouvrant parfois sous un arc de décharge, ce clocher rappelle ceux qui ont été conservés dans les pays grecs<sup>2</sup>.

L'artiste, qui a sculpté ce chapiteau roman, était allé en Orient, ou bien il avait devant les yeux un modèle importé. Ainsi la structure générale d'une église à coupole était connue à cette époque. Si nos maîtres d'œuvre n'ont rien construit de pareil, ils connaissaient du moins ces formes architecturales que les sculpteurs reproduisaient volontiers. Les orfèvres occidentaux ont fabriqué aussi des reliquaires dont le couronnement affecte la forme d'une coupole. Ces châsses sont des imitations des reliquaires orientaux auxquels les orfèvres des pays du Levant avaient donné tout naturellement la forme de leurs églises<sup>3</sup>.

En France, l'architecture à coupoles se manifeste dans tout un groupe

1. Cf. Didron, *Annales archéologiques*, t. II, 1858, p. 105 s. ; Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. I, p. 218 ; Ch. Bayet, *l'Art byzantin*, Paris, 1904, p. 311, fig. 101.

2. Cf. A.-K. Orlandos, *Μοναστηριακή ἀρχιτεκτονική*, Athènes, 1927, p. 75 s.

3. Cf. J. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 147 s., fig. 22, 23.

d'églises des régions du Sud-Ouest et du Centre. Certains archéologues pensent que ce procédé a pris naissance dans le pays même. Le type de l'église à coupoles serait autochtone et représenterait une forme particulière de la construction romane. D'autres érudits voient dans ces églises la copie de modèles orientaux ou byzantins<sup>1</sup>.

Le type d'édifice à plan central et à coupole a été réalisé en France, non seulement dans le Sud-Ouest et le Centre, mais dans toutes les régions du pays, où furent élevés des « Saint-Sépulcre » et des « Temple ». Ces églises, construites à l'imitation des monuments de Jérusalem, ne sont pas des copies exactes, mais des imitations libres<sup>2</sup>. S'il existe des rapports entre leur plan et celui des sanctuaires de Jérusalem, leur système de construction se rattache à l'architecture indigène. Les influences orientales se sont exercées non pas sur un seul point et à un moment donné, mais pendant une longue période et dans plusieurs régions. Pendant longtemps on a fait des essais isolés de coupole avant de songer à en faire un emploi systématique pour voûter les églises.

Les édifices, couronnés d'une série de coupoles, sont l'aboutissement des longs efforts de constructeurs intelligents et ingénieux, qui sont parvenus à

1. Sur cette question si controversée, v. F. de Verneuil, *l'Architecture byzantine en France*, Paris, 1851, p. 13 s. ; Ch. Bayet, *l'Art byzantin*, Paris, 1904, p. 311 s. ; J.-A. Brutails, *l'Archéologie du Moyen Age et ses méthodes*, Paris, 1900, p. 87 s. ; R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, 1912, p. 465 s. ; C. Enlart, *l'Architecture romane* (A. Michel, Histoire de l'art, t. I, 2, p. 476 s.) ; du même, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1, Paris, 1919, p. 233 s. ; du même, *les Monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem*, t. I, Paris, 1925, p. 2 s., 25<sup>1</sup> s. ; du même, *les Églises à coupoles d'Aquitaine et de Chypre* (Gazette des Beaux-Arts, mars 1926, p. 129 s.) ; Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, t. II, Paris, 1926, p. 720 s. ; L. Bréhier, *l'Art byzantin*, Paris, 1924, p. 179 ; du même, *les Églises d'Aquitaine à coupoles et l'origine de leur architecture* (Journal des savants, juin 1927, p. 241 s.) ; J. Strzygowski, *Ursprung der christlichen Kirchenkunst*, Leipzig, 1920, p. 77 s. ; R. Rey, *la Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine*, Cahors, 1925, p. 209 s., 227 s. ; J. Puig i Cadafalch, *la Transmission de la coupole orientale à la basilique romane du XI<sup>e</sup> siècle* (Recueil N.-P. Kondakov, Prague, 1926, p. 263 s.) ; du même, *le Premier art roman*, Paris, 1928, p. 101 s.

2. V. plus haut, p. 86 s.

voûter un grand espace en alignant plusieurs coupoles sur une série de travées égales. Dans ces églises on a relevé des traits qui les distinguent des édifices orientaux, actuellement connus : emploi de l'arc brisé, coupoles à profil légèrement ovoïde, structure irrégulière des pendentifs. Ces traits rattachent les églises à coupoles d'Aquitaine à une architecture indigène, à une technique locale.

Parmi les églises à coupoles, Saint-Front de Périgueux présente un plan exceptionnel. Ce plan est celui de l'église Saint-Marc à Venise, construite elle-même sur le modèle des Saints-Apôtres de Constantinople et de Saint-Jean d'Éphèse. A Saint-Marc la courbe génératrice des arcs, des pendentifs et des coupoles est un demi-cercle parfait. A Saint-Front les arcs doubleaux, les pendentifs et les coupoles ne sont pas tracés suivant une courbe plein cintre. Mais, comme dans l'église vénitienne, cinq coupoles couronnent l'édifice, l'une à l'intersection des deux nefs, les quatre autres sur chacun des bras de la croix. Ce plan présente des analogies incontestables avec Saint-Marc de Venise, mais avec des variantes importantes dans la construction. L'architecte de Saint-Front ne s'est pas rendu un compte exact du système des coupoles byzantines, si remarquables par leur correction géométrique et par leur élégance. Son imitation est restée libre. Il a réalisé avec les moyens de construction dont il disposait un type complexe d'église à coupoles. Mais ce plan complexe on le trouve réalisé avant le XII<sup>e</sup> siècle en Italie et dans l'Orient asiatique et méditerranéen. Entre ces édifices il existe une parenté qui ne paraît pas contestable.

Si la coupole n'est pas l'apanage exclusif de l'Orient, si le type des rotondes concentriques est représenté en Occident par de nombreux monuments, l'Orient offre aussi toutes les variétés de ce parti. A Jérusalem le plan simple apparaît au Saint-Sépulcre, le plan complexe à la mosquée d'Omar. Ces deux édifices ont servi de modèles aux architectes occidentaux. Des croquis, des plans ont circulé dont on a retrouvé les traces. Cependant les « Saint-Sépul-



cre » et les « Temple », élevés en France, ne présentent qu'une ressemblance lointaine avec les monuments hiérosolymitains. Les architectes occidentaux ont adopté des dispositions, des formes analogues; mais pour les réaliser ils se sont heurtés à des difficultés techniques qu'ils ont résolues en employant leurs procédés de construction et les matériaux du pays où ils travaillaient. La main-d'œuvre locale a entraîné des modifications essentielles, là même où l'imitation fut la plus directe, là même où les architectes ont travaillé sur des modèles connus.

Si les écoles occidentales ont manifesté leur originalité dans l'interprétation des modèles dont elles s'inspiraient, l'Orient a eu néanmoins sa part d'influence dans le domaine de l'architecture. Cette part de l'Orient n'est pas un fait isolé. Elle se rattache à ce courant d'influences étrangères dont on a retrouvé les traces dans les autres domaines de l'art : orfèvrerie, peinture, sculpture, tissus. Ainsi se sont liées des idées et des images bien lointaines, d'un bout à l'autre du temps.

## DÉDUCTIONS

Les influences byzantines et orientales se sont exercées d'une manière ininterrompue depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. A aucune époque du Moyen Age les arts de l'Orient n'ont été ignorés en France. Si les croisades établirent un contact plus étroit entre les deux mondes, notre pays a reçu des apports orientaux avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et ces influences étrangères se sont prolongées après la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

Placé en face de l'Europe comme un monde étranger et pourtant limitrophe, l'Orient a tenu suspendu pendant des siècles la menace d'une invasion qui aurait transformé la civilisation européenne. L'Europe a réagi. Elle a repoussé le flot des invasions venues d'Asie. L'esprit asiatique ne l'a pas emporté sur l'esprit européen. Le monde occidental a gardé son originalité foncière, mais il a été soutenu par les échanges, qui ont renouvelé les réserves de sa jeunesse.

Ces apports orientaux ont été relevés, siècle après siècle, dans le monde de l'art et de la pensée. Dès le début du Moyen Age le culte des martyrs orientaux se transmet en Occident, où ces saints deviennent vite populaires. On peut suivre la trace du culte rendu à leur mémoire jusqu'à l'époque moderne. Les grands artistes de la Renaissance ont puisé eux-mêmes dans ce vieux fonds ; mais ils ont animé d'un souffle nouveau les anciens thèmes, les vieilles légendes, illustrées par les artistes de l'Orient chrétien. Tous les pays d'Europe apportent le même témoignage, et les œuvres qu'ils ont conservées mon-

trent la place importante que les martyrs orientaux ont occupée dans l'art chrétien d'Occident<sup>1</sup>.

Les arts du Moyen Age ont eu partout des traits communs. Les artistes chrétiens eurent à appliquer les mêmes programmes, à résoudre les mêmes problèmes. Il en est résulté des rencontres inévitables, des analogies, des ressemblances, des affinités. Le parler artistique de telle province ne se distingue souvent qu'à certains détails d'accent. De pays à pays, les monastères échangent leurs artistes et leurs architectes. Les objets d'art sont transportés d'un pays dans un autre. Ces échanges incessants ont eu comme conséquence le mélange des traditions et des types.

En Occident les pèlerins, les croisés, les missionnaires et les marchands ont importé un nombre considérable d'œuvres byzantines et orientales. Grâce à ces apports continus des formes d'architecture, des motifs d'ornementation, des thèmes iconographiques furent proposés aux artistes occidentaux. Mais si ces artistes ont fait des emprunts à l'Orient, ils ne se sont pas condamnés à d'ingrâtes copies. Ils ont transformé ces éléments étrangers et les ont marqués de leur empreinte. Les relations continues avec l'Asie et Byzance ont contribué à exciter le zèle de nos artistes, à éveiller dans leur esprit fortement trempé la conscience de leurs qualités propres et à rendre plus éclatante la flamme de leur génie.

1. Cf. J.-E. Wessely, *Iconographie Gottes und der Heiligen*, Leipzig, 1874 ; A. Bell, *the Saints in christian art*, 2 vol., Londres, 1901, 1902. Ces ouvrages contiennent une nomenclature des saints orientaux et des œuvres d'art occidental où ils sont figurés, jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

- Abbeville, église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.  
Aboulféda, 50.  
Aboul-Kassem-Mostali, calife fatimite, 17.  
Acre, 9, 36, 40, 45, 46.  
Adana, 82.  
Agnès, fille de Louis VII, 11, 12.  
Aigues-Mortes, 37.  
S. Akindynos, 31.  
Alexandre, chapelain, 14.  
Alexandrie, 49, 50, 54, 59, 60, 63, 64, 67 n. 3, 77.  
S. Alexis, 12 n. 5.  
Alexis I<sup>er</sup> Comnène, 11.  
Alexis II Comnène, 11, 12.  
Alexis Ducas, 13.  
Al-Hakim, calife fatimite, 40.  
Saint-Amand, abbaye, 12 n. 2, 15.  
Amaury I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, 11, 13, 92.  
Amédée VI de Savoie, 47.  
Amiens, cathédrale, 21, 30, 80.  
Ancône, 49.  
S. André, croix de, 39.  
Andrinople, 44.  
Andronic I<sup>er</sup> Comnène, 12.  
Andronic II Paléologue, 42.  
Andronic III Paléologue, 45.  
Angers, Saint-Serge, 15.  
Angora, 57.  
Ste Anne, 17, 32, 79, 80.  
Annecy, église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.  
Anne Comnène, 32.  
Anseau, chantre, 14.  
Antelme, archevêque, 39.  
Antioche, 14-16, 31, 39.  
S. Antoine, 68, 71, 81.  
Antoine de Novgorod, pèlerin, 27 n. 7.  
Apt, église, 17.  
Aquitaine, églises à coupoles, 98, 99.  
Arabes, 90 ; v. Sarrasins.  
Archanges, 23, 28, 29.  
Argoun, souverain mongol, 42, 43.  
Arles, Saint-Trophime, 15.  
Arméniens, 38, 46, 50, 59.  
Athyras, 27 n. 7.  
Auxerre, 31.  
Avignon, 58.  
S. Bacchus, 15, 31 n. 4.  
Bagdad, 52.  
Bajazet I<sup>er</sup>, 44, 57.  
Bâle, 58.  
Ste Barbe (Barbara), 71, 81.  
Barcelone, 62.

- Bari, 69, n. 1.  
Barlaam, 82.  
S. Basile, 22 n. 1.  
Basile II, Ménologe de, 83.  
Baudouin II, 23.  
Baugé, hospice, 33.  
Beauvais, 20.  
Benjamin de Tudèle, 16.  
Saint-Benoît sur Loire, 85 n. 5.  
S. Bernard, 15.  
Bernard, chapelain, 10.  
Bertrandon de la Broquière, 64, 65.  
Bethléem, 69 ; église de la Nativité, 67, 68.  
Beyrouth (Béryte), 23, 49, 59, 63, 65, 82.  
S. Blaise, 12 n. 5, 21 n. 3, 22, 26, 30 n. 1, 81 n. 4.  
Blanchefosse, 84, 85.  
Blesle, église, 90.  
Blois, 26 n. 2.  
Bohémond, prince d'Antioche, 14.  
La Boissière, abbaye, 32.  
Bordeaux, 50 n. 3.  
Bort, 33.  
Boucicaut, maréchal, 44, 47, 70.  
Bourges, 70, 90. — Cathédrale, 83. — Musée, vitrail, 60.  
Bourgogne, ducs de, 51, 71, 73, 76, 77.  
Brousse, 44.  
Bruges, 76.  
Buscarel, Génois, 43.  
Byzance, v. Constantinople.
- Caen, église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.  
Cahors, 10.  
Le Caire, 38, 49, 50 n. 3, 60, 61, 63, 67 n. 3, 68.  
Catalans, 49.  
Ste Catherine, 21 n. 3, 39, 49, 54, 62, 63, 68, 81 n. 4, 82.  
Ceuta, 16 n. 1.
- Chabris, église, 86 n. 1.  
Châlons-sur-Marne, 27.  
Chamalières-sur-Loire, église, 90.  
Champagne, foires, 37.  
Charlemagne, 78, 84.  
Charles V, 51, 54.  
Charles VI, 51, 57, 61.  
Charles VII, 59, 60, 67.  
Charles le Téméraire, 76.  
Charroux, 33.  
Chartres, cathédrale, 15, 32, 78-81.  
Châteaudun, monastère Sainte-Madeleine, 32.  
Saint-Chaumont en Lyonnais, 32.  
S. Christophe (Christophe), 12 n. 5, 21 n. 3, 31 n. 4, 32, 81.  
Chypre, 9, 36, 37, 40, 45-47, 49, 50, 53, 60-63, 65, 67 n. 3, 69 n. 1, 77, 94.  
Cîteaux, abbaye, 12 n. 2, 31.  
Clairmarais, croix de, 85.  
Clairvaux, abbaye, 29, 30.  
Clément V, pape, 51.  
Clermont-Ferrand, cathédrale, 26 n. 2, 79.  
Cluny, abbaye, 40, 85.  
Cologne (Gers), 85, n. 3.  
Conques, 84.  
Constantin le Grand, 23, 25, 28, 30, 74.  
Constantin VII Porphyrogénète, 31.  
Constantinople, 10-13, 19-21, 26, 29, 31-36, 38, 42, 44, 45, 57-62, 64-67, 69, 71, 73, 78-80, 82, 101. — Colonne de porphyre, 25. — Église du Seigneur, 26 n. 1. — Forum de Constantin, 25. — Grand Palais, 11, 26. — Palais des Blachernes, 11, 20. — Palais du Boucoléon, 20. — Saints-Apôtres, 99. — Saint-Étienne de Daphné, 26 n. 1. — Sainte-Sophie, 23, 82, 83.  
Coptes, 56.  
Corbie, abbaye, 9 n. 3, 12, 21.

- Corfou, 49, 63, 69 n. 1.  
S. Cosme, 12 n. 5, 15, 31 n. 4, 81 n. 4.  
Créquy, marquise de, 34.  
Crète (Candie), 49, 63, 67 n. 3, 69 n. 1.  
Crisenon, église, 10.
- Damas, 16, 52, 53, 59, 60, 62-65, 74-76.  
S. Damien, 12 n. 5, 15, 81 n. 4.  
David Chambellan, 70.  
S. Démétrius, 22, 31 n. 4.  
Saint-Denis, abbaye, 10, 12, 17, 27, 40, 70, 78.  
S. Denys l'Aréopagite, 22 n. 1, 70.  
Dominicains, 34, 35, 48.
- Édouard I<sup>er</sup>, 43.  
Édrisi, 16 n. 1.  
Égypte, 16, 17, 36-40, 48, 50, 54-56, 59, 61, 62, 82.  
Saint-Éloi, abbaye du Mont, 26 n. 2.  
Éphèse, 82, 99.  
S. Éphrem, 12 n. 5.  
S. Étienne, 27, 62.  
Étienne, abbé, 12 n. 2.  
Étienne III, comte de Blois, 14.  
Eugène IV, pape, 58.  
Ste Eugénie, 81.  
Ste Euphémie, 31 n. 4.  
Eustache, frère de Godefroy de Bouillon, 10, 11.
- Famagouste, 59.  
Ferrare, 58.  
Florence, 58.  
Foucher de Chartres, 10.  
Fouillouse, château, 64.  
Foulques de Villaret, 46.
- Gengis-Khan, 42.
- Génois, 37, 43, 49, 65.  
Geoffroi de Villehardouin, 19.  
S. Georges, 12 n. 5, 14, 15, 20, 21 n. 3, 22 n. 1, 30 n. 1, 31 n. 4, 79, 81.  
Georges, Grec, 69.  
Georges Hermonyme, 70.  
Georges Lenguerant, 68.  
Géraud III, évêque, 9, 10.  
Germain I<sup>er</sup>, patriarche de Constantinople, 33.  
Ghillebert de Lannois, 61, 62.  
Saint-Gilles, église, 92.  
Gilles le Bouvier, 65.  
Grandmont, abbaye, 13.  
Grecs, 69, 72-74.  
Grottaferrata, abbaye, 72.  
Guillaume Bernardi de Gaillac, 34.  
Guillaume Boucher, 42.  
Guillaume Caoursin, 59 n. 1.  
Guillaume de Chalon, 66.  
Guillaume de Chateaufort, 66.  
Guillaume de Harcigny, 49.  
Guillaume de Rubruquis, 42.  
Guillaume de Tyr, 11.  
Günther, moine, 19, 20.
- Hal, Notre-Dame, 69.  
Ste Hélène, 21 n. 3, 23, 25, 28, 30, 34, 64, 70.  
Ste Hélène d'Athyras, 27.  
Henri V, 61.  
Héraclius, empereur, 74.  
Héthoum (Hayton), Arménien, 50, 51.  
Hildebert de Lavardin, évêque, 10.  
Hospitaliers, 46, 47, 94.  
Hugues, seigneur, 10.  
Humbert II, dauphin du Viennois, 47.  
Humbert de Romans, 34.
- Inde, 53, 63, 70, 82.

- Irène, femme d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, 13.  
Ishak Chelo, 49 n. 2.  
Italie, 7, 37, 43, 65, 69, 73, 74.  
Italiens, 8, 37, 69, 74.
- Jacques Cœur, 59, 60, 64.  
Jacques de Voragine, 82.  
Jaffa, 49, 62-64, 67, 69 n. 1.  
S. Jean, 28, 29, 31, 73.  
Saint-Jean d'Acre, v. Acre.  
S. Jean l'Aumônier, 31 n. 4.  
S. Jean-Baptiste, 21, 22, 26, 30-33, 80, 82.
- Jean Chrysostome, 30 n. 1, 31 n. 4, 82.  
Jean I<sup>er</sup> Grimaldi, 58.  
Jean V Paléologue, 45.  
Jean VIII Paléologue, 58, 60, 64, 65, 71, 74 n. 2.  
Jean XXII, pape, 64.  
Jean de Belesta, écuyer, 69.  
Jean, duc de Berry, 51, 70-73, 93.  
Jean de Bremont, 66.  
Jean de Chateaufort, 47, 70, 71.  
Jean de Cucharmois, 68, 69.  
Jean Francelot, 60 n. 5.  
Jean Lelong, 51 n. 1.  
Jean de Mandeville, 50 n. 3.  
Jean Mielot, 64.  
Jean, moine-architecte, 10.  
Jean d'Orléans, comte de Dunois, 69.  
Jean, Prêtre, 13.  
Jean, comte de Nevers, 44.  
Jean de Raigecourt, 50.  
Jean Torzelo, 64.  
Jean de Tournay, 68.  
Jean de Warchin, 61.  
Jeanne d'Arc, 65.  
Jérusalem, 7-10, 15-17, 25, 38, 46, 48-50, 60-63, 65-67 n. 3, 68, 69, 74, 87-96, 98, 99. — Église du mont Sion, 66-68. — Mosquée El Aksa, 91 n. 1, 94. — Mosquée d'Omar, 90-95, 99. — Saint-Sépulcre, 40, 54, 61-63, 66-69, 74, 86-89, 91, 92, 98-100. — Temple de Salomon, 90, 91. — Tour de David, 88, 92.
- Jésus-Christ, 83. — Images, 21, 23, 28, 30, 31, 39, 63, 65, 71, 73, 80, 82-84, 88, 92. — Reliquaires et reliques, 11, 13, 14, 21-23, 25, 28-30, 32, 33, 43, 53, 62-65, 71, 72, 75, 80, 84.
- Josaphat (Joasaph), 82.  
Jouarre, 15.  
Jouvenal, nègre, 76.  
Judas, 66, 93.  
Juifs, 12 n. 2, 23, 38, 49 n. 2, 69.
- Kai-Kobad, sultan seldjoukide, 41.  
Karakoroum, 42.  
Koniah, 41.  
Kosovo, 44, 59.
- Langres, 30.  
Languedociens, 35.  
Laon, 38.  
Léon III l'Isaurien, 33.  
Liessies, abbaye, 20.  
Lille, 20 ; Saint-Pierre, 62, 64.  
Limoges, Saint-Pierre, 87.  
Lombards, 37.  
Londres, église du Temple, 95 n. 1.  
Longpont, monastère, 20.  
Longpré, collégiale, 20.  
Louis VII, 11.  
Louis IX, 22, 23, 26, 34, 37, 39, 40, 42, 78, 79.  
Louis XI, 69, 70.  
Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, 51.  
Louis de Chalon, 66 n. 1.  
Louis de Rochechouart, 66.  
Luzarches, 15.

- Lyon, 32, 34, 69. — Musée de la Chambre de commerce, tissu seldjoukide, 40, 41.
- Mahomet II, 59.
- S. Mamas (Mammès), 12 n. 5, 30.
- Le Mans, 10.
- Manuel Chrysolaras, 70.
- Manuel I<sup>er</sup> Comnène, 11, 13, 33.
- Manuel II Paléologue, 57, 61, 62, 70, 72.
- Maresmoutier, abbaye, 20.
- Ste Marguerite (Marina), 81 n. 4.
- Ste Marie l'Égyptienne, 12 n. 5, 81.
- Marseillais, 8, 36, 49.
- Marseille, 8, 38.
- Saint-Maur des Fossés, 26.
- S. Ménas, 30 n. 1.
- Metz, 42, 50.
- Michel du Coudray, 49.
- Michel VIII Paléologue, 19, 34.
- Molesme, église, 10.
- Monaco, 58.
- Mondidier, église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.
- Mongols, 42, 43.
- Monreale, cathédrale, 62.
- Montpellier, 8, 16, 36, 37.
- Montreuil-les-Dames, couvent, 38.
- Morlaas, églises, 10.
- Mourad, II, 58.
- Napolitains, 49.
- Narbonnais, 45, 49.
- Narbonne, 8, 37, 45, 49, 50, 64.
- Nevers, 33, 96.
- Nice, 58.
- Nicod de Menthon, 58.
- S. Nicolas, 21 n. 3, 30 n. 1, 31 n. 4, 81.
- Nicole Louve, 50.
- Nicopolis, 44.
- Nicosie, 50, 62.
- Nîmes, 37.
- Nompar II, seigneur de Caumont, 62, 52, 76 n. 5, 77.
- Noyon, 49.
- Nozeroy, château, 66.
- Odon de Deuil, 11.
- Ogier VIII, seigneur d'Anglure, 49, 50.
- Saint-Omer, cathédrale, 85 ; église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.
- Otrante, 69 n. 1.
- Pairis, abbaye, 19, 20, 31.
- S. Pantéléimon (Pantaléon), 12 n. 5, 22 n. 1, 31 n. 4, 39, 81 n. 4.
- Paquette, 42.
- Paris, 22, 26, 37, 40, 41, 43, 48, 57, 70. — Bibliothèque nationale, ms. gr. Coislin 200, 34 n. 2 ; ms. lat. 6067, 59 n. 1. — Cabinet des médailles, grand camée, 24 ; sceptre cantoral de la Sainte-Chapelle, 24, 25. — Collection Martin Le Roy, reliquaire, 29. — Couvent des Mathurins, 26 n. 2. — Église des Cordeliers, 87. — Église du Saint-Sépulcre, 87. — Église du Temple, 95. — Musée de Cluny, croix, 85 ; écrien en bronze, 85 n. 3. — Musée du Louvre, aiguière en cristal, 17 ; ms. de saint Denys l'Aréopagite, 70 ; reliquaire de Jaucourt, 28, 29. — Notre-Dame, 14, 26, 83. Sainte-Chapelle, 22-26, 43, 75, 78, 80.
- Patras, 39.
- S. Paul, anachorète, 81.
- Paul II, pape, 66.
- Paule Audier, 87.
- Ste Pélagie, 12 n. 5, 15.
- Périgueux, Saint-Front, 99.
- Perpignan, église des dominicains, 33.

- Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan, 47.  
S. Philippe, 26, 27, 39.  
Philippe-Auguste, 41.  
Philippe IV le Bel, 43.  
Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, 60, 61, 64, 66-69, 71, 76.  
Philippe de Mézières, 47, 48.  
Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, 69.  
Picquigny, église, 20.  
Pierre Barthélémy, 14.  
Saint-Pierre-les-Selincourt, abbaye, 20.  
Pisanello, 74 n. 2.  
Poince Le Gournaux, 50.  
Poitiers, 50.  
Pola, 49.  
Pothières, abbaye, 64.  
Prémontrés, 50.  
Prophètes, 71.  
Provençaux, 9, 35, 44, 59.  
Le Puy, cathédrale, 26 n. 2, 90.  
  
Saint-Quentin, Mont, 21.  
Saint-Quentin, basilique, 86.  
  
Rabban Çauma, moine nestorien, 42, 43.  
Rama (Ramleh), 67, 69.  
Raymond Lulle, 48.  
Raymond de Salignac, 66.  
Reims, 20, 39.  
Rémion de Mitry, 50.  
René d'Anjou, 89, 92.  
Rhodes, 39, 46, 49, 50, 59, 61-64, 66, 67 n. 3, 69 n. 1, 94.  
Richard Cœur-de-lion, 9.  
Riom, Sainte-Chapelle, 79.  
Robert de Clari, 20.  
Robert II, comte de Flandre, 14.  
Robert II, duc de Normandie, 10.  
  
Romanie, 45 n. 4, 65.  
Rome, 15, 43, 69 n. 1.  
Rosières, abbaye, 31.  
Rouen, 14, 26 n. 2, 39, 82 ; église du Saint-Sépulcre, 86 n. 3.  
Rouvres, 84.  
  
Saintes, 66.  
Saladin, 8, 16.  
Sarrasins, 16, 41, 51, 66, 76, 77, 79.  
Sébastien Mamerot, 67.  
Sens, 14, 84.  
S. Serge, 15, 31 n. 4.  
Sicile, 75, 76.  
Sigismond, roi de Hongrie, 44.  
Simon de Sarrebruck, 49.  
Sinaï, mont, 39, 49, 50, 54, 61-63, 67 n. 3, 68, 82.  
Soissons, 22.  
Souillac, 83.  
Souvigny, église, 85 n. 5.  
Suger, abbé, 10, 17, 78.  
  
Tallard, vicomté, 64.  
Tamerlan, 57.  
Tarse, 40.  
Tartarie, 53.  
Templiers, 94 ; églises et chapelles, 95, 98, 100.  
S. Thaddée, 15.  
Ste Thècle, 12 n. 5.  
S. Théodore, 15, 30 n. 1, 31 n. 4, 62, 79.  
Théodore Branas, 12.  
Théodose le Grand, 82.  
Théodose II, 82.  
Ste Théodosie, 12 n. 5.  
Théophile, diacre, 82.  
S. Thomas, 13.  
Thomas de Swinburne, 50 n. 3.  
Timothée, moine, 21.

- Toucy, 10.  
Toulouse, 14. — Musée, chapiteaux, 81.  
Tours, 69.  
Trébizonde, 65.  
Troyes, 27. ; Saint-Étienne, 67 ; Saint-Nicolas, 86.  
Turcs, 44, 57-60, 64, 66, 67, 69, 70, 101.  
Turquie, 40, 53, 63, 76, 77.  
Tyr, 16.
- Urbain IV, pape, 38.  
Ussy-sur-Marne, 84.
- Valence, 26 n. 2.  
Valenciennes, 20.
- Varna, 58.  
Venise, 38, 49, 50, 62-64, 66-68, 69 n. 1, 73, 75, 87, 99.
- Vénitiens, 8, 37, 49, 64.  
Vézelay, abbaye, 26 n. 2, 81.  
Vienne, 48.  
Vierge, 71, 73, 82. — Images, 28-31, 53, 70, 71, 80. — Reliques, 14, 32, 62.  
Villers-Saint-Sépulcre, 86 n. 3.  
Saint-Vincent, abbaye, 32.  
La Voûte-Chilhac, église, 90.
- Walerand de Wavrin, 71.  
Wavrin, église, 71.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### FIGURES DANS LE TEXTE.

|  | Pages |
|--|-------|
| FIG. 1. Le bâton cantoral de la Sainte-Chapelle à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle. | 24    |
| FIG. 2. Couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Grottaferrata. . .                    | 72    |
| FIG. 3. Abbaye de Cluny. Plan de l'église (Monuments historiques) .                    | 85    |
| FIG. 4. Sceau des chanoines du Saint-Sépulcre. . . . .                                 | 88    |
| FIG. 5. Monnaie des rois latins de Jérusalem. . . . .                                  | 89    |
| FIG. 6. Sceau d'Amaury I <sup>er</sup> , roi de Jérusalem. . . . .                     | 92    |
| FIG. 7. Relief de Saint-Gilles.. . . .   | 93    |
| FIG. 8. Sceau de l'ordre du Temple. . . . .  | 94    |
| FIG. 9. Chapiteau de l'ancienne église Saint-Sauveur, à Nevers.. . .                   | 96    |

### PLANCHES HORS-TEXTE.

- Pl. I. Tissu musulman dit voile de sainte Anne. — Église d'Apt.
- Pl. II. Reliquaire byzantin de la vraie Croix. — Ancien trésor de la Sainte-Chapelle.
- Pl. III, 1. Tissu à fils d'or de l'Orient chrétien (détail).
- Pl. III, 2. Philippe VI de Valois et sa famille adorant les reliques de la Sainte-Chapelle.
- Pl. IV. Bâton cantoral de la Sainte-Chapelle. — Bibliothèque nationale. Cabinet des médailles.
- Pl. V. Reliquaire de Jaucourt. — Musée du Louvre.
- Pl. VI. Tissu seldjoukide. — Musée de la Chambre de commerce de Lyon.

- Pl. VII. Tissu à fils d'or de l'Orient chrétien.
- Pl. VIII. Vue de Constantinople assiégée par les Turcs. — Bibliothèque nationale. Ms. français 9087, fol. 207 v<sup>o</sup>.
- Pl. IX. Vue d'ensemble de Rhodes. — Bibliothèque nationale. Lat. 6067, fol. 18.
- Pl. X. Vue de la cité de Rhodes assiégée par les Turcs. — Bibliothèque nationale. Lat. 6067, fol. 55 v<sup>o</sup>.
- Pl. XI. Vue de Jérusalem (xv<sup>e</sup> siècle). — Bibliothèque nationale. Ms. français 9087, fol. 85 v<sup>o</sup>.
- Pl. XII. Saint Georges. — Vitrail de Chartres.
- Pl. XIII. Élévation de la Croix. — Ménologe de Basile II. Vatican. Gr. 1613, fol. 35.
- Pl. XIV. Croix-reliquaire processionnelle. — Musée de Cluny.
- Pl. XV. Vue de Jérusalem. — Livre d'Heures de René d'Anjou.
- Pl. XVI. Le baiser de Judas. — Heures de Turin.

## TABLE DES MATIÈRES

|  | Pages |
|--|-------|
| AVANT-PROPOS . . . . .   | 5     |
| CHAPITRE I. Le royaume chrétien de Jérusalem (xii <sup>e</sup> siècle). . . . .  | 7     |
| CHAPITRE II. L'empire latin de Constantinople (xiii <sup>e</sup> siècle).. . . .   | 19    |
| CHAPITRE III. La perte de la terre sainte. L'invasion mongole (xiii <sup>e</sup><br>siècle) . . . . .                        | 36    |
| CHAPITRE IV. L'invasion turque (xiv <sup>e</sup> siècle) . . . . .   | 44    |
| CHAPITRE V. La chute de Constantinople (xv <sup>e</sup> siècle) . . . . .  | 57    |
| CHAPITRE VI. Influences byzantines et asiatiques sur l'art français<br>(xii <sup>e</sup> -xv <sup>e</sup> siècles) . . . . . | 78    |
| DÉDUCTIONS. . . . .  | 101   |
| INDEX ALPHABÉTIQUE. . . . .  | 103   |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS . . . . .  | 111   |



Cl. Comité des travaux hist. et scient.

Tissu musulman dit voile de sainte Anne. - Église d'Apt.



Reliquaire byzantin de la vraie Croix.  
Ancien trésor de la Sainte-Chapelle (d'après J. Morand).



1. Tissu à fils d'or de l'Orient chrétien (détail).



2. Philippe VI de Valois et sa famille adorant les reliques de la Sainte-Chapelle (d'après A. Longnon).



Bâton cantoral de la Sainte-Chapelle.  
Bibliothèque nationale. Cabinet des médailles.

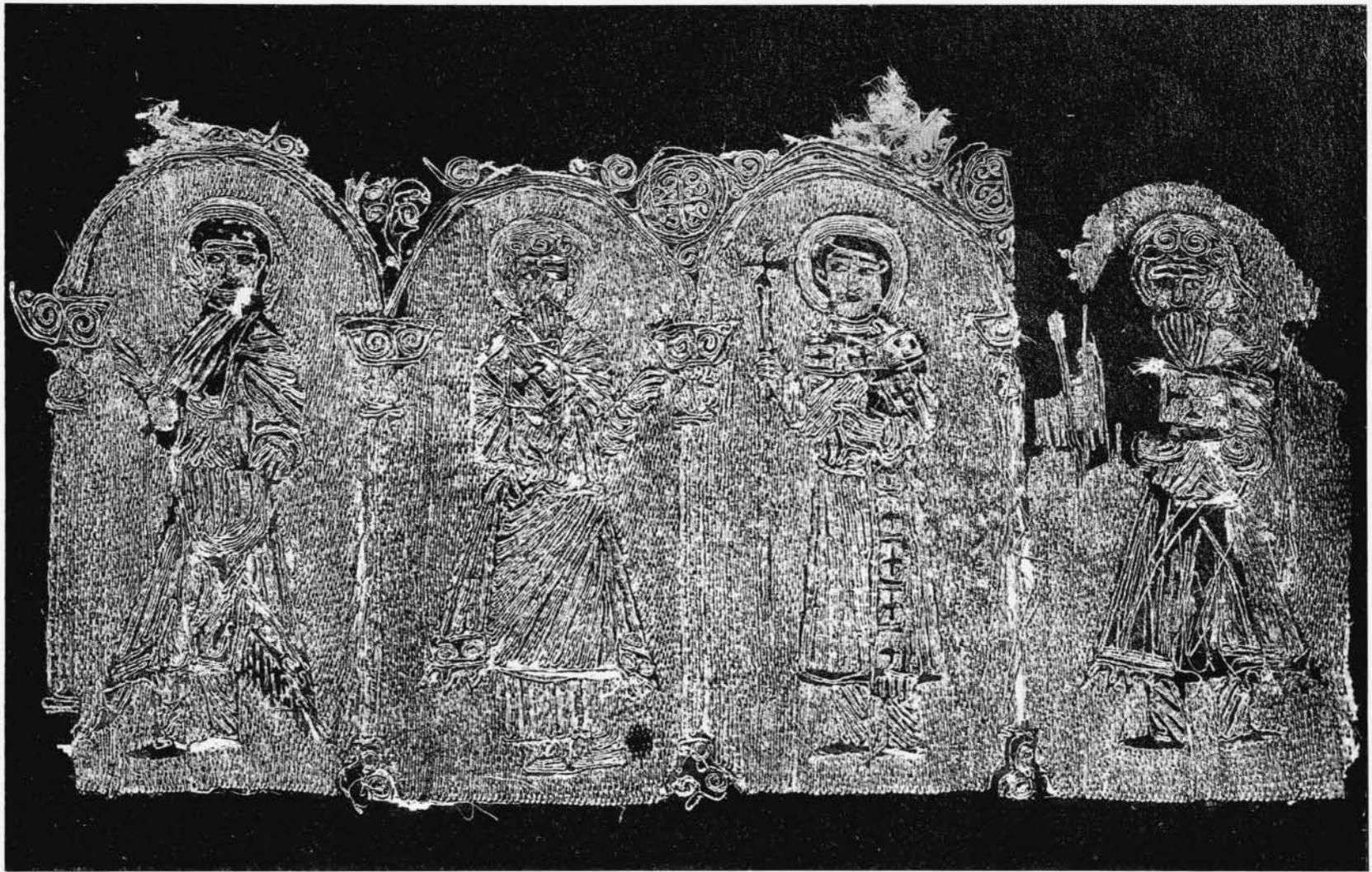


Reliquaire de Jaucourt. - Musée du Louvre.

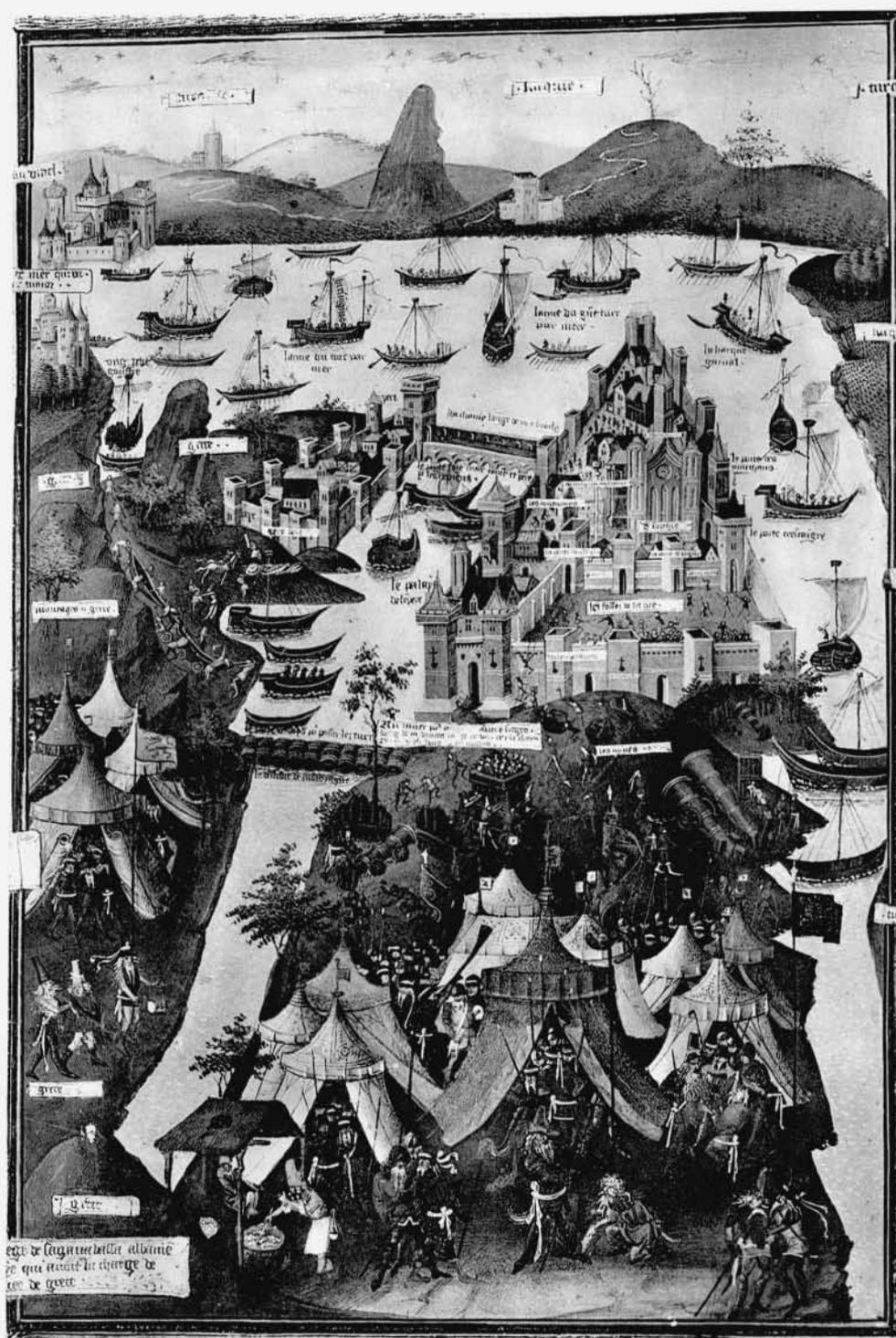


Cl. Revue de l'art chrétien

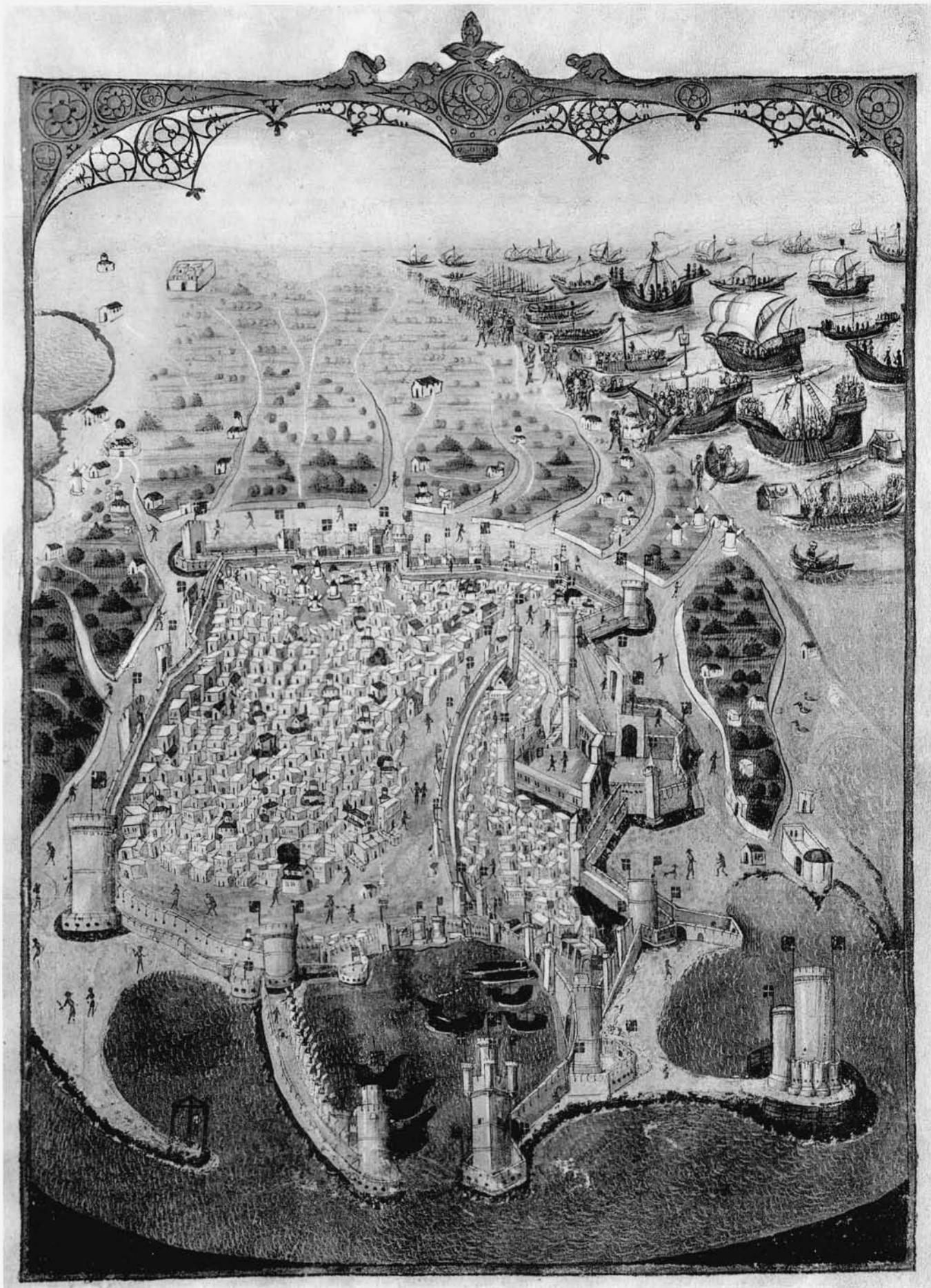
Tissu seldjoukide. - Musée de la Chambre de commerce de Lyon.



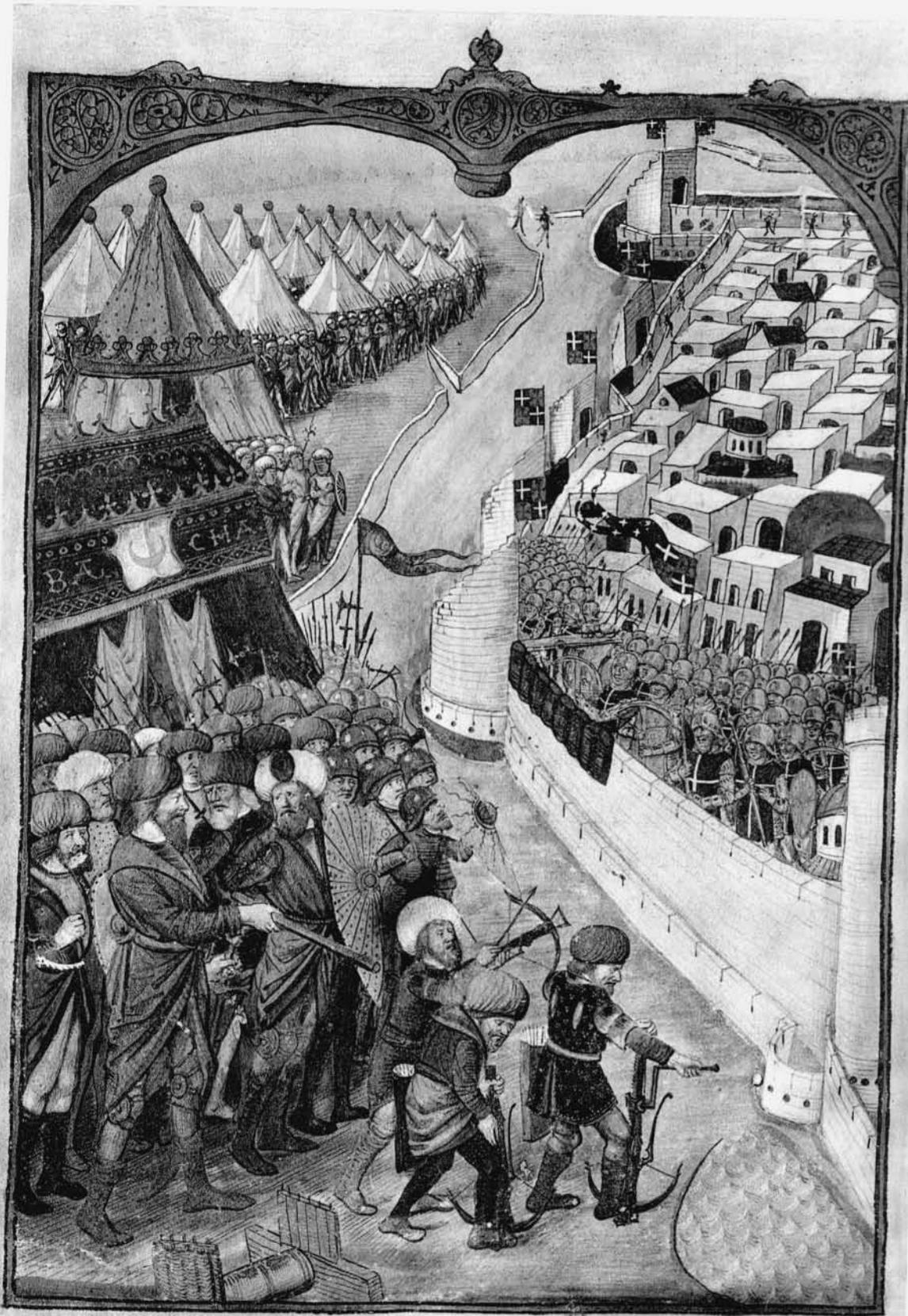
Tissu à fils d'or de l'Orient chrétien.



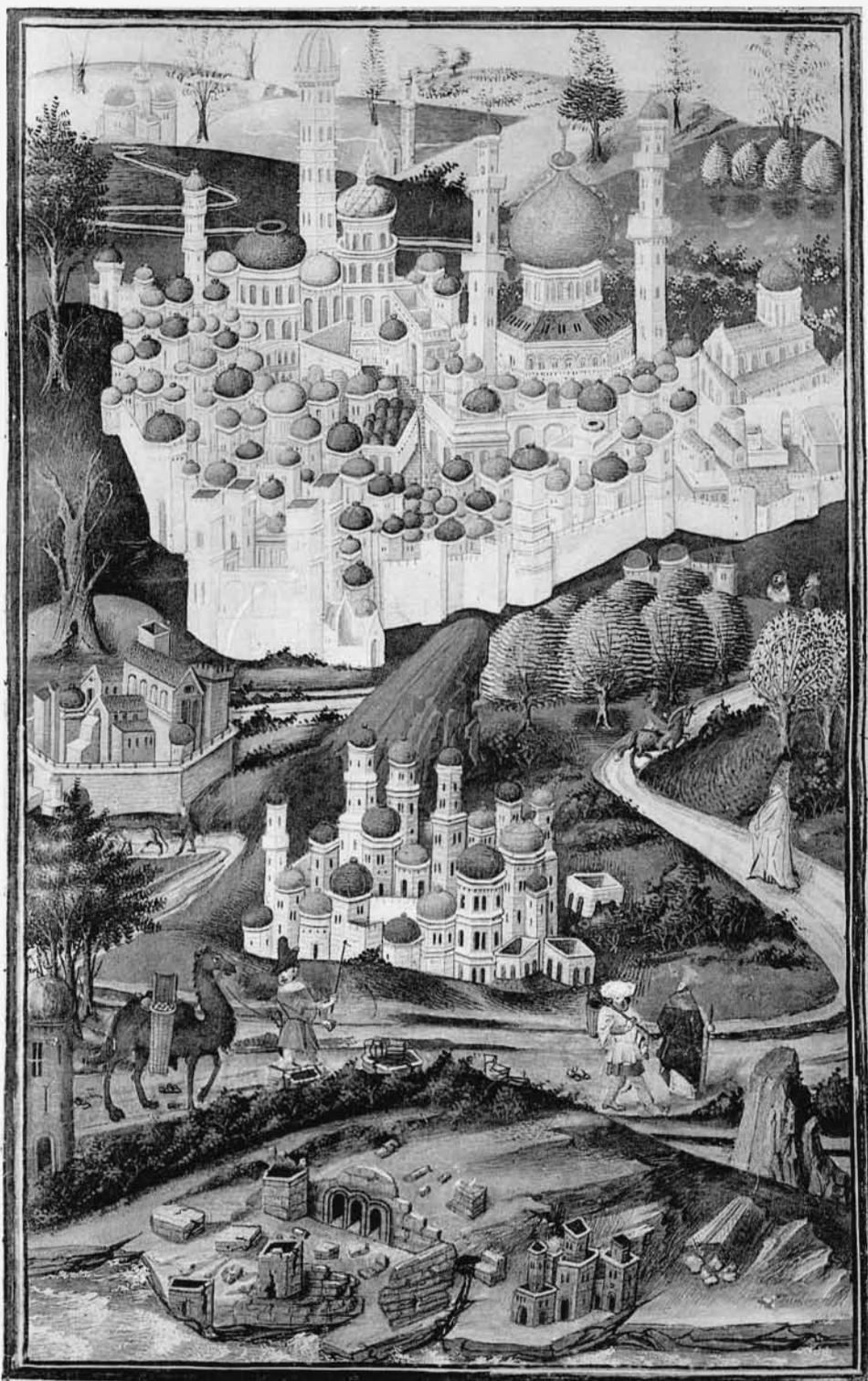
Vue de Constantinople assiégée par les Turcs.  
Bibliothèque nationale. Ms. français 9087, fol. 207 v°.



Vue d'ensemble de Rhodes.  
Bibliothèque nationale. Lat. 6067, fol. 18.



Vue de la cité de Rhodes assiégée par les Turcs.  
Bibliothèque nationale. - Lat. 6067, fol. 55 v<sup>o</sup>.



Vue de Jérusalem (XV<sup>e</sup> siècle).  
Bibliothèque nationale. Ms. français 9087, fol. 85 v<sup>o</sup>.



Cl. Houvet

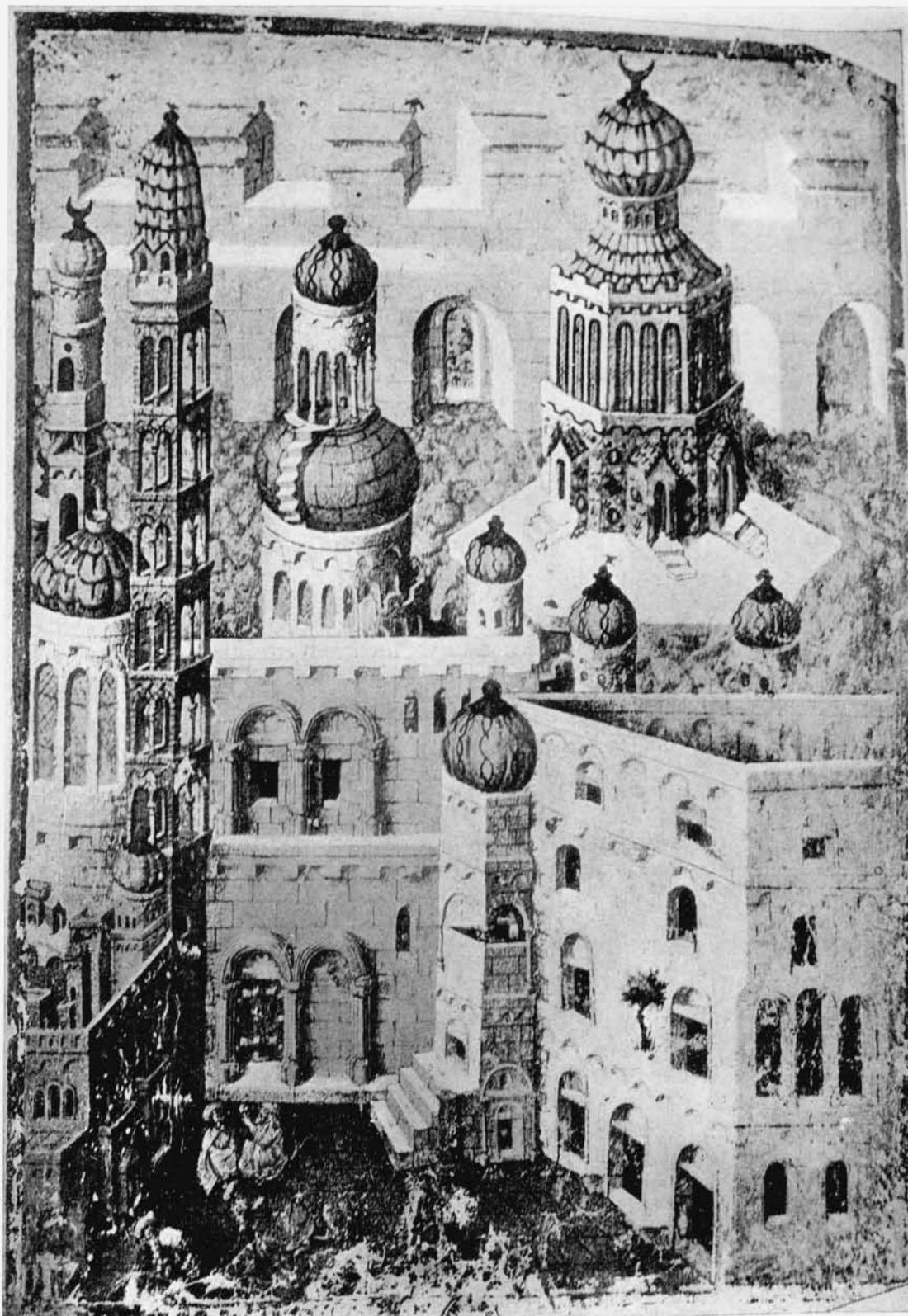
Saint Georges. - Vitrail de Chartres.



Élévation de la Croix. - Ménologe de Basile II.  
Vatican. Gr. 1613. fol. 35.



Croix-reliquaire processionnelle. - Musée de Cluny.



Cl. P. Durrieu

Vue de Jérusalem. - Livre d'Heures de René d'Anjou.



Cl. P. Durrieu

Le baiser de Judas. - Heures de Turin.